

Le journal illustré
qui vous renseigne
clairement sur tout

La Patrie

76e ANNEE

Pronostics: Ensoleillé avec
périodes nuageuses. Froid.

MONTREAL, LUNDI 22 MARS 1954

SENATES READING ROOM
13005
OTTAWA, ONT.
31 D 54

No 20

EDDY LAVIGNE TENU RESPONSABLE DE LA MORT DE SA NIÈCE



(Photo J.-J. Senécal—La Patrie)

L'OBJECTIF EST DÉPASSÉ. — A midi, samedi, le téléthon des Kinsmen avait dépassé son objectif par plus de mille dollars et les principaux responsables de cette organisation pouvaient afficher leur succès. De g. à d.: Jacques Normand, Allan Mills, M. Bourgault, publiciste des clubs Kinsmen; Denis Drouin, Pierre Pétel, réalisateur du téléthon et Fernand Guérard, directeur des émissions télévisées de Radio-Canada.

(par Hervé LAPIERRE)

Eddy Lavigne, 42 ans, a été tenu, ce matin, par un jury sous la présidence du Dr A.-B. Clément, coronar du district, criminellement responsable de la mort de Gisèle Brunet, 16 ans, domiciliée à 4556 rue Saint-Dominique, abattue tôt, samedi matin, d'une balle de revolver à l'adresse mentionnée.

Mlle Brunet est morte presque instantanément et quatre autres personnes ont été blessées au cours de la fusillade qui lui coûta la vie. Les autres victimes sont Mme Joseph Brunet, 53 ans; la sœur de la victime Georgette, 24 ans; M. Gérard Léveillé, 38 ans et M. Armand Grenon, 37 ans. Tous ont été conduits à l'hôpital à la suite de cette tragédie et y sont encore gardés en observation.

Ce matin, à la réouverture de l'enquête du coronar, le premier témoin entendu fut le Dr Rosario Fontaine, médecin légiste qui pratiqua l'autopsie de la victime Gisèle Brunet. Le Dr Fontaine déclara que celle-ci fut atteinte d'une balle à la joue droite près de l'oeil. La balle avait été tirée selon lui et d'après le tatouage de poudre autour de l'oeil à une distance de 4 à 5 pouces, pas plus. Après le témoignage du Dr Fontaine, Mlle Claudette Brunet, 18 ans, sœur de la victime et le père de celle-ci, M. Jos Brunet, ont en-

crité et sur ce le coronar Clément suite témoigné. Ils ont raconté la scène du drame telle que déjà dé-



Eddy LAVIGNE M. Roch-Aimé BRUNET

soumit de lui-même la cause aux jurés qui rendirent quelques instants plus tard leur verdict.

Le prévenu comparaitra cet après-midi à la Cour criminelle, sous une accusation de meurtre. Me H. Loranger agissait pour la Couronne à l'enquête du coronar.

Deux mineurs perdent la vie à 2000 pieds sous terre

GLACE-BAY, N.-E., 22. — (PCf) — Des ouvriers ont complètement fermé hier deux importantes houillères du Cap-Breton, avec des planches de bois contre-plaqué et de la pierre concassée, dans une coûteuse tentative d'éteindre un incendie faisant rage à 2,000 pieds sous terre. Deux mineurs ont péri dans cet accident.

La décision de fermer les houillères No 26 et 1-B a été prise à minuit samedi, après une réunion entre des représentants de la compagnie et du syndicat. On avait précédemment exercé une surveillance durant quatre heures, au haut du puits, dans l'espoir que des tonnes d'eau déversées dans le couloir souterrain reliant les deux mines viendraient à bout des flammes.

L'incendie a éclaté à 7 heures 30 vendredi soir lorsqu'une charge d'explosifs a été utilisée pour dégager un front de taille de charbon à la mine No 26. Au signal d'alerte, 200 mineurs de l'équipe de nuit disséminés sur le front de travail, ont couru vers le tunnel de sortie pour remonter à la surface par les ascenseurs des puits.

Deux vieux employés, MM. Donald MacLennan, 52 ans, et Mal-

cie O'Handley, 37 ans, sont descendus dans le puits quelques moments plus tard afin d'aider à combattre l'incendie. Tous deux sont morts, MacLennan a été foudroyé par une crise cardiaque et O'Handley a été asphyxié par les émanations.

M. Harold Gordon, directeur de l'exploitation des houillères de la Dominion Steel and Coal Corporation, a déclaré que la mine no 26

(suite à la page 4)



Gisèle BRUNET



Jeannine BRUNET

Une auto dans un groupe de piétons: un mort, 2 blessés

(LIRE EN PAGE 3)

PRÉDICATION DU CARÊME

Les prédicateurs du carême, dans nos églises paroissiales, ont prononcé hier leur troisième sermon de la Station quadragésimale. Le R. P. Gontran Brossard, de l'Oratoire de Paris, prédicateur à Notre-Dame, a traité de "la joie" et du "saint sacrifice"; le R. P. Adrien Malo, O.F.M., a dit, en l'église St-Jacques, ce en quoi "le flot du péché ne souille pas Marie"; prêchant sur "Le péché et la Miséricorde", dans l'église du Gesù, le R. P. Marcel Marcotte, S.J., a traité du "péché et de la confession".

A Notre-Dame

On peut toujours s'étonner que l'Eglise ait voulu, en plein milieu du carême, consacrer un dimanche entier à la joie. disait le R. P. Gontran Brossard. C'est le dimanche de "Laetare".

Le carême est le temps grave et austère par excellence, puis-que le chrétien s'y doit préparer à suivre le Sauveur à travers ses souffrances et sa Passion, jusqu'à sa mort sur la Croix. Aussi cette joie qu'ainsi nous



R. P. Gontran BROSSARD

affichions pourrait laisser à penser qu'il ne faut pas prendre toutes ces choses tellement au tragique.

C'est à la fois faux et vrai. Pour l'Eglise, cette Passion, cette souffrance, cette Croix, cette mort du Sauveur, est bien la tragique aventure de la mort de Dieu. Ecrasante histoire pour nous autres pécheurs, puisque c'est nous qui l'avons tué par nos péchés, et chaque goutte de son sang versé nous condamne. Mais c'est vrai aussi que l'Eglise ne peut oublier que trois jours après le soir du vendredi, c'était le matin de Pâques et qu'il est ressuscité et que chaque goutte de son sang nous lave et nous sauve.

Ce sont ces deux vérités qui sont vraies ensemble et pas l'une sans l'autre.

L'Eglise va donc encore une fois

nous raconter la mort du Sauveur, mais si elle veut qu'on en souffre, c'est à la façon d'un enseignement pour nous donner peur, honte, amour. Mais elle veut aussi qu'on l'entende comme on écouterait quelque histoire triste dont on connaît déjà la fin d'avance. La joie et la confiance reste toujours dans notre cœur, malgré le tour douloureux que semble parfois prendre l'affaire, parce que nous savons, nous ne pouvons pas oublier que cela a fini par s'arranger merveilleusement.

Toute autre attitude serait artificielle, et l'espèce d'ébranlement de la sensibilité qui peut en résulter, n'a rien à voir avec la piété.

Nous possédons là, en effet, à la fois le secret et le trait le plus déconcertant de la foi chrétienne. Chez le chrétien, la joie peut très bien faire bon ménage avec la peine, avec la souffrance, avec la mort même. Il n'y a dans cette attitude ni stoïcisme, ni inconscience. C'est que nous savons que ça n'a, au fond, pas beaucoup d'importance, puisque nous sommes sûrs que ça finira par s'arranger, puisque c'est déjà arrangé d'avance. Puisque "je sais que mon Rédempteur est vivant, qu'il a été plus fort que la souffrance, plus fort que ma peine, plus fort que mon péché, plus fort que la mort, qu'il est ressuscité, que de toutes choses humaines il a su tirer gloire et que son amour est plus grand que mon cœur."

Alors tout le reste, qu'est-ce que ça peut faire?

Il faut même aller plus loin, il faut avouer dans le cœur du chrétien une espèce d'amitié, une espèce

de complicité entre la joie et la souffrance. Non pas que le chrétien aime la souffrance plus qu'un autre. On ne peut pas aimer la souffrance, c'est déjà bien assez de la supporter. Mais il sait qu'elle purifie, qu'elle détache, qu'elle dépouille et, en définitive, qu'elle libère, et la liberté est grande joie. La liberté des enfants de Dieu.

C'est à ce niveau de foi pure qu'il faut se hausser, si l'on veut y comprendre quelque chose à la joie chrétienne, qui n'est que le reflet visible, sensible, incarné comme l'on dit aujourd'hui de l'Espérance.

Si le chrétien est un être joyeux, c'est parce qu'il croit que Dieu l'aime, et qu'il espère, d'espérance divine, que celui-là ne peut le tromper. Alors, abandonnant tout le reste, il établit sa vie au delà de la crainte, au delà de l'inquiétude, dans la paix.

Cela paraît beau et simple. Seulement il faut que ces deux convictions soient réalisées; il faut cette foi que je viens de dire et il faut avoir abandonné tout le reste.

C'est sans doute pour cela que les chrétiens manquent tant de joie. Nous n'avons pas assez de foi, nous ne croyons pas à l'amour de Dieu.

Et quand celui-ci nous dit quand même, comme au jeune homme riche: "Viens, suis-moi, vends ce que tu as", nous essayons de venir, mais sans rien vendre.

Ainsi, croyant être habiles, nous faisons un marché de dupes. Notre vie est seulement bien compliquée et nous ne trouvons pas Dieu, ni la joie.

A St-Jacques

Après avoir préparé les esprits, le R. P. Adrien Malo, O.F.M., aborda l'explication du dogme défini par Pie IX. Dans son 3e sermon, intitulé "Le flot du péché ne souille pas Marie", il traita de la préservation pour Marie de la tache du péché.

1 — EPANOUISSEMENT DE LA GRACE ORIGINELLE

Quand Dieu eut préparé le monde, il y déposa l'homme. En le créant, il aurait pu respecter les limites de sa constitution et lui assigner une fin naturelle: la possession de Dieu par le moyen des biens créés.

Il a préféré dépasser l'épanouissement simplement naturel. Il a imposé à l'homme une destinée sublime; la vision de Dieu face à face. A cet effet, il lui a octroyé une grâce singulière qui pénétrant l'être humain lui communique les privilèges de la science lumineuse, de la maîtrise personnelle et de l'immunité contre la douleur et la mort. Tant que le premier homme demeura en cette grâce originelle, point d'ignorance, d'erreur, de souffrance, de mort. Privilèges de l'intégrité qui devaient après avoir fait le bonheur du premier couple enrichir leurs descendants!

2 — PECHE ORIGINEL
Par refus de soumission, l'homme a rompu ce pacte sacré. En perdant la grâce originelle, il en a du même coup supprimé tous les fruits. Il a introduit le désordre qui deviendra inhérent à tout être issu de son sang. En langage théologique, c'est le péché originel.

Il est une laideur, comme la destruction des fines sculptures, des fresques artistiques et des rares métaux dont il était revêtu est la laideur d'un édifice somptueux qui ne laisse plus voir que les pierres brutes de ses murs. Il rend esclave de Satan, le maître par excellence de tous les dévoyés incapables de réaliser leur destinée. Il laisse intact l'être humain, tout en le blessant profondément; il brise le merveilleux tissu de vie divine et de vie humaine dont la subordination assurait l'unité. Dieu n'étant plus la loi, la raison ne peut plus dominer les appétits qui se livrent à leur emportement naturel; d'où les blessures d'ignorance, de malice, de faiblesse et de concupiscence.

Ainsi blessé, Adam ne peut plus transmettre à ses descendants qu'un être dépouillé. Cet état de privation qui marque tous les descendants d'Adam s'appelle le péché originel. Il se propage par transfusion. Pour comprendre cette formule du concile de Trente, il suffit d'appliquer à la race humaine la loi de l'hérédité; en vertu de cette loi, un être ne transmet à ses descendants que ce qu'il est et ce qu'il possède. Telle qu'elle est établie par Dieu, cette loi repose éminemment sur la solidarité. L'humanité tout entière est contenue en Adam, son chef; elle est solidaire de ses actes et de son sort, puisqu'il doit se reproduire tel qu'il est.

Sans les avoir mérités, les hommes devaient hériter des dons gratuits de la libéralité divine; sans avoir démérité personnellement, les hommes en sont privés, parce que celui qui possédait ces dons pour les transmettre s'en est volontairement dépouillé par sa prévarication.

3 — EVE NOUVELLE
Depuis Adam jusqu'à saint Joachim, cet état de péché saisis tout être qui vient au monde. Marie qui devait naître dans le modeste et paisible foyer de sainte Anne et de saint Joachim ne devait pas par nature échapper à cette loi. Mais ici, le fleuve de la rédemption, gonflé des espérances de l'univers, précède le flot du péché pour exercer une vertu réparatrice qu'il doit aux mérites du Christ. Par une application anticipée des mérites de Jésus, Marie, conçue selon les lois ordinaires dans le sein de sainte Anne, est au même instant revêtue d'une grâce singulière d'innocence, de perfection et de sainteté. C'est le jour de la revanche totale et absolue. Eve qui sortit toute pure des mains du Créateur revit pour ainsi dire en une autre elle-même, Marie, qui prendra sa place auprès du nouvel Adam, Jésus. Dans un monde dévasté par le péché, Marie apparaît comme une île fertile, riante, embaumée de toutes parts, baignée par le fleuve de la divine rédemption.

C'est exactement cela que Pie IX a déclaré dogme de foi en 1854; c'est cela que Marie a fait connaître à sainte Catherine Labouré par l'invocation célèbre: O Marie, conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous! C'est cela que Marie a signifié à sainte Bernadette en disant: Je suis l'Immaculée Conception!

Au Gesù
La première condition à remplir pour obtenir le pardon de nos péchés, a dit le R. P. Marcotte, dans son sermon sur "Le Péché et la Confession", c'est l'aveu ou la confession. Quoi de plus raisonnable? Quel homme pardonnera jamais son offense au coupable qui s'en tète à la nier? — Dans l'Evangile, nous voyons que le père du prodigue désire passionnément le retour de son fils. Mais sa dignité lui interdit d'aller au devant de l'ingrat. Il doit attendre pour pardonner que le coupable ait avoué sa faute, car telles sont les exigences de la justice. Après cela seulement, il pourra céder aux élans de son cœur et s'abandonner aux douceurs de la miséricorde.

Notre Père du ciel, sans doute, aurait pu se contenter d'assister en spectateur invisible au drame de notre repentir, d'écouter les cris poussés par notre cœur dans le silence, et de nous faire lui-même directement remise de nos fautes. Se confesser à Dieu, comme ce serait consolant, rassurant, et facile! On n'aurait qu'à se frapper la poitrine en murmurant tout

bas: Pardonnez-moi, mon Dieu, parce que j'ai péché... Ce serait tellement plus simple, et surtout plus logique. Car le péché en somme n'atteint que Dieu. Il semble donc que la confession ne devrait s'adresser qu'à Dieu. De quel droit l'Eglise impose-t-elle au pécheur quelque chose de plus, et introduit-elle entre l'homme qui s'accuse et Dieu qui pardonne un intermédiaire: le prêtre, qui, n'ayant rien à voir avec l'offense, n'a rien à voir non plus avec le pardon?

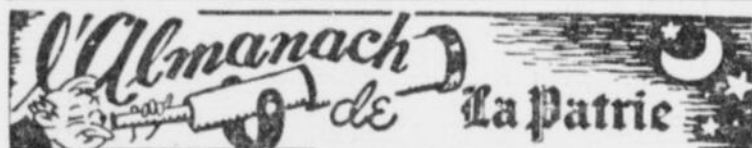
Je vous le concède, la confession faite à Dieu est un acte excellent. L'Eglise elle-même enseigne que, moyennant certaines dispositions intérieures d'amour et de repentir, il est possible d'obtenir le pardon de Dieu sans recevoir l'absolution du prêtre. Mais vous devrez l'admettre à votre tour, ce n'est pas chose commune que de mettre tout son cœur dans un aveu répandu ainsi aux pieds du Très-Haut. Il y faut des dispositions de ferveur, d'humilité, de charité, qui ne se rencontrent que dans un petit nombre d'âmes, celles-là précisément qui ont le moins besoin d'être pardonnées. Les âmes pécheresses vivent d'ordinaire si loin de Dieu et sont tellement déshabituées de toute vie intérieure qu'elles peuvent difficilement apporter à la confession solitaire de leurs fautes les conditions que le pardon réclame.

C'est pourquoi la confession faite à Dieu ne suffit pas. Il faut confier ses péchés à un homme sacré par l'Esprit-Saint, qui dispose librement du sang de Jésus-Christ et des pardons de Dieu. "Comme mon Père m'a envoyé, dit Jésus à ses apôtres, ainsi moi-même je vous envoie. Recevez le Saint-Esprit: les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez." Depuis ce jour, le pardon de nos péchés dépend de la sentence du prêtre: sa sentence ne peut être prononcée qu'après un jugement; il ne peut nous juger que si nous nous accusons nous-mêmes. Nous devons donc lui révéler toute notre conscience.

Est-il vraiment si difficile de confesser ses péchés à un prêtre? Le prêtre est un homme, s'est vrai. Mais l'avocat, le médecin, le psychiatre ne sont-ils pas eux aussi des hommes? et ne doivent-ils pas, à l'occasion, tirer de leurs clients des confidences encore plus sordides et plus humiliantes? Oui, le prêtre est un homme. C'est pour cela qu'il doit à son tour confesser lui-même, et dans les mêmes conditions que vous, ses propres péchés... Mais le prêtre n'est pas seulement un homme: il est un autre Christ. A l'heure où il ouvre l'oreille à vos aveux, où sa main s'élève pour vous absoudre, il n'est plus lui-même; il prête son oreille et sa main à Celui qui peut seul juger et pardonner; et Celui-là lui prête son esprit et son cœur pour comprendre et pour aimer. Ne l'avez-vous pas éprouvé très souvent? Combien de fois, pensant aborder un juge, vous avez trouvé un ami, un frère, un père? "Jamais, avez-vous dit, je n'aurais cru que ce fût si facile". S'il fallait craindre quelque chose, ce serait qu'adoucisse par tant de sympathie, et l'habitude aidant, la confession ne vous coûtât plus assez. Cependant, elle vous coûtera toujours. Dieu l'a ainsi voulu, et, parce que vous trouvez là une humiliation qui vous relève, une expiation qui vous purifie, vous devez bénir la divine bonté qui les met à votre portée.

Remarquez d'ailleurs que les difficultés de l'aveu disparaissent à mesure qu'on fréquente davantage le sacrement de pénitence. La confession nous coûterait moins si elle était moins rare. Elle exigerait moins d'effort et de recherche dans le dédale des fautes passées, dont le souvenir peu à peu nous échappe; surtout, elle supprimerait la honte qu'on éprouve à étaler d'un seul coup toutes les tares d'une conscience chargée au fil des jours, des mois, des années, de fautes toujours plus nombreuses et plus graves. Vous l'avouerez-vous? Je ne puis

(Suite à la page 4)



LUNDI, 22 MARS 1954

81e jour de l'année

Le soleil s'est levé à 6 h. 00 et se couchera à 6 h. 15

Pronostics

Prévisions atmosphériques officielles de l'Observatoire du Canada, valables jusqu'à minuit, ce soir. Synopsis: Le ciel s'est éclairci durant la nuit au-dessus de l'ouest du Québec et de la vallée de l'Outaouais. La température sera ensoleillée aujourd'hui avec quelques intervalles nuageux. Il y aura d'autres tempêtes de neige dans les régions du nord et de l'est de Québec. La température sera plutôt froide pour la deuxième journée du printemps.



Région de Montréal, de l'Outaouais et des Laurentides: Ensoleillé avec périodes nuageuses s'éclaircissant en soirée. Froid. Vents de l'ouest de 20 milles s'adoucissant ce soir. Maximum aujourd'hui à Montréal et Ottawa 32, et à Ste-Agathe 25.

Régions des Cantons de l'est, de Québec et du St-Maurice: Ensoleillé avec périodes nuageuses. Tempêtes de neige dispersées. Froid. Vents de l'ouest de 20 milles s'adoucissant en soirée. Maximum aujourd'hui à Sherbrooke 32, à Québec 30 et à La Tuque 25.

Régions du Lac St-Jean et de la Baie-Comeau: Nuageux avec tempêtes de neige. Froid. Vents de l'ouest de 20 milles s'apaisant en soirée. Maximum aujourd'hui à Chicoutimi 25 et à Rivière-du-Loup 20.

	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
M	7	8	9	10	11	12	13
A	14	15	16	17	18	19	20
R	21	22	23	24	25	26	27
S	28	29	30	31			

Une auto dans un groupe de piétons: un mort, 2 blessés

Golfeur montréalais tué aux E.-U.

Un jeune homme de 21 ans, M. Joseph Bergeron, de Notre-Dame du Bon Conseil, municipalité sise à quelque douze milles de Drummondville, a perdu tragiquement la vie, vers 8 h. samedi soir, et deux autres jeunes gens ont été grièvement blessés, quand une automobile a, selon la police, frappé dans un groupe de quelque sept ou huit jeunes gens qui se promenaient le long de la chaussée, dans la municipalité mentionnée.

Les deux blessés sont MM. Marcel Delande, 19 ans, et Lucien Auger, même âge, aussi domiciliés à Notre-Dame du Bon Conseil. Ils gisent actuellement à l'hôpital Ste-Croix, de Drummondville, souffrant de contusions et de fractures multiples.

Le sergent Gustave Massue, de la Sûreté provinciale, qui a fait enquête dans ce cas, rapporte que l'auto était conduite par Camille Touchette, 29 ans, du même endroit. Ce dernier fut appréhendé par le sergent Eugène Morin et l'agent Gérard Verville, de la police de la route et conduit aux cellules de la police municipale de Drummondville, mais fut libéré hier après-midi, sous un cautionnement de \$200. On ne saura pas avant l'issue de l'enquête du coroner qui sera tenue aujourd'hui sur la mort du jeune Bergeron, la nature exacte de l'accusation qui sera portée contre lui.

Touchette a déclaré à la police qu'il avait été aveuglé par les phares d'une autre voiture venant en sens inverse et n'avait pu apercevoir le groupe de jeunes gens qui marchaient le long de la chaussée.

GOLFEUR MONTREALAIS TUE A RED HOOK, N.-Y.

M. Edward Peart, 41 ans, golfeur amateur local bien connu et propriétaire du Fairway Golf Range Inc., 6545, boulevard Décarie, a été tué hier après-midi, dans une collision entre deux automobiles survenue près de Red Hook, New-York.

L'épouse de Peart, Shirley, 31 ans, et sa fille de cinq ans, Shirley également, ont été grièvement blessées, et durent être hospitalisées. La famille demeurait à 5837, avenue Colbrook, à Montréal, et revenait d'un voyage en Floride au moment de l'accident.

Celui-ci s'est produit sur la grand-route conduisant au Taconic Parkway. Deux jeunes marins qui se trouvaient dans la deuxième voiture ont été transportés à l'hôpital, dans un état grave.

AUTRE MONTREALAIS MORT AUX ETATS-UNIS

Un autre Montréalais est décédé aux Etats-Unis en fin de semaine. Il s'agit de M. James Edgar Johnston, 67 ans, domicilié à 1700, rue McGregor, qui a succombé à une crise cardiaque alors qu'il était à l'aéroport Idlewild, de New-York. M. Johnston revenait lui aussi d'un voyage en Floride.

MORT SUBITE

Un père de dix enfants, M. Laurent Massé, 38 ans, de Masonville, est mort subitement, samedi, alors

Mort asphyxié dans son garage

Un citoyen de 38 ans M. Thomas Arejon, domicilié à 3468, rue Laval, est mort ce matin, asphyxié par le monoxyde de carbone, dans son garage sis à l'arrière de son domicile.

C'est un voisin, M. R. Dubois, 3462, rue Laval, qui a fait la découverte de M. Arejon qu'il trouva inanimé dans son garage au moment où il lui rendait visite, vers 7 h. 30 a.m. Apparemment, la victime était à nettoyer son auto ou à effectuer quelque réparation, quand elle fut foudroyée par le monoxyde de carbone.

Le décès fut constaté par un interne de l'hôpital St-Luc mandé d'urgence sur les lieux. Le corps fut subséquemment transporté à la morgue de la rue St-Vincent, pour fins d'enquête du coroner.

qu'il aidait à pousser une automobile en panne près de son domicile.

(suite à la page 4)

Le printemps fait son entrée avec une température glaciale

Un vent d'ouest de quinze milles à l'heure, des températures de gelée et des bourrasques de neige ont marqué l'arrivée du printemps, qui a fait son entrée officielle à 10 h. 56 samedi soir. Bien que les poètes chantent le printemps, verte saison (?), l'équinoxe vernal — premier moment officiel du printemps — est une date astronomique fixée par le passage du soleil au-dessus de l'équateur.

C'est le moment où le soleil entre dans la période zodiacale d'Aries, le Bélier, exactement — pour cette année — une heure et quatre minutes avant minuit, le 20 mars.

D'après les géologues, c'est le 50,004e printemps à visiter notre globe terrestre. Les astronomes, d'un autre côté, prétendent que le printemps existe depuis 2,500,000,000 d'années. Leurs chiffres sont basés sur l'âge de la terre.

Pour les autres, y compris ceux qui associent le printemps avec les fleurs, le ciel ensoleillé, l'amour et la poésie, le printemps n'est pas encore commencé.

Les chances sont, toutefois, que Montréal en a fini avec des températures sous zéro d'ici l'hiver prochain. Cela ne s'est jamais vu après la mi-mars depuis au moins trente ans.

DANS LE PAYS

Au Canada, le printemps n'est pas arrivé sous des auspices très favorables, du moins dans bien des régions, particulièrement dans l'est du pays. La météo prédit qu'il fera froid toute la journée, mais très beau.

Dans le sud des Maritimes et à Terre-Neuve, hier, le soleil s'est montré clément. Le thermomètre a indiqué cinquante degrés, ce qui n'est pas si mal pour un premier jour de printemps. Dans le Québec, la température était cinq degrés plus basse que la normale pour un 21 mars. Dans les campagnes, le vent soufflant en tempête, avait bloqué nombre de routes. En Ontario, le soleil a brillé, mais il a fait froid. La neige a nui à la circulation. Des vents du nord ont soufflé un froid vif sur les provinces des Prairies.

TEMPETE A NEW-YORK

Aux Etats-Unis, à New-York, une tempête de neige s'est abattue sur la ville, mais elle a été de courte durée.

La Nouvelle-Angleterre a connu un jour venteux et froid, tandis qu'en Virginie le thermomètre est descendu en bas de zéro. A Washington, un vent froid a fait courber les fleurs du printemps, mais elles ont résisté à cet assaut et sont en pleine floraison sur les pelouses de la Maison Blanche. Mardi, un expert prédit quand les fameux cerisiers fleuriront.

Dans le sud de la Californie, il est tombé presque deux pouces de pluie. Dans le Midwest, le temps était clair, mais la température s'est maintenue dans les quarante.

Le Dr Lacharité fait la lutte à M. Leroux

M. J.-Anatole Leroux, qui est maire de Ville LaSalle depuis quinze ans, a comme adversaire, pour l'élection municipale du 1er avril, le docteur Maurice Lacharité, qui était officier du service municipal de santé de cette municipalité, jusqu'à ces derniers temps.

Tous deux ont été mis en nomination, samedi, et les observateurs s'accordent à prédire une élection fort contestée dans cette municipalité.

Un seul candidat, M. A.-W. Stinson, a été réélu échevin par acclamation.

(suite à la page 4)



PROCES DE LA "VEUVE EN NOIR". — Marie Besnard, une veuve de cinquante-sept ans originaire de Loudok, près de Poitiers, en France, confère ici avec son avocat, Me Hayot, pendant le premier jour de son procès à Bordeaux. Mme Besnard a été accusée d'avoir empoisonné six personnes à l'arsenic, son père, sa mère, son second mari, son beau-père, un cousin et un ami. Les morts sont survenues entre 1940 et 1949. Elle devait répondre à l'origine à onze accusations, mais cinq d'entre elles ont été abandonnées par la poursuite. Mme Besnard est en prison depuis 1949. Elle a subi son premier procès en 1952, mais la cour a arrêté ses procédures lorsqu'un désaccord s'est élevé parmi les experts incapables d'affirmer qu'on avait trouvé dans les cadavres de l'arsenic en quantité suffisante pour causer ces morts.

Le "pire début de saison" de la navigation sur les grands lacs

(PCF) — Le gens de mer affirment que la saison de navigation sur les Grands-Lacs, quelle que soit la température du printemps, s'ouvrira probablement tard, cette année, pour les cargos affectés au transport du grain.

On a vendu pour exportation tellement peu de grain durant l'hiver que des stocks considérables de blé sont accumulés à Montréal. Pour le moment, ce facteur est le principal en ce qui touche toute la situation des envois de grain par la mer intérieure aboutissant à la tête des Lacs.

Un relevé de la Presse Canadienne, indique que les commerçants de grain et les compagnies de navigation élaborent des plans en vue d'une activité ralentie jusqu'à ce que les exportations se ramènent.

A Montréal, un porte-parole des armateurs a déclaré qu'il prévoit que ce sera cette année le "pire début de saison" depuis 15 ans en ce qui concerne la navigation sur les Grands-Lacs. A son avis, la plupart des cargos affectés au transport du grain entreprendront un ou deux voyages et demeureront inactifs au bout de deux semaines.

225 NAVIRES

Ailleurs, également, les armateurs parlent de la possibilité d'une très faible activité pour la flotte des Grands-Lacs, laquelle comprend environ 225 navires, y compris les bateaux de transport du minerai et les pétroliers.

A Port-Arthur, un représentant d'une compagnie maritime a signalé que cette année rien n'incite les armateurs à commencer tôt la saison de navigation. Ce porte-parole croit qu'une partie de la marine marchande sera peut-être réduite à l'inactivité.

A la tête des Lacs, on estime, non sans inquiétude, que le mouvement des grains demeurera à un point mort à moins qu'on ne reçoive bientôt des commandes pour l'exportation de blé.

Au début de la saison, on entreposera dans des éleveurs les cargaisons de grain de 12 navires qui ont hiverné au port de Montréal. Cependant, on signale que 30 autres vaisseaux, mouillant entre Montréal et Kingston, se préparent à se diriger sur la métropole canadienne où

l'on ne pourra trouver place pour leurs cargaisons de grain dans les éleveurs.

LES CANAUX

Les canaux du St-Laurent — Lachine, Soulanges, Cornwall, Morrisburg et Cardinal — devaient être vidés en fin de semaine. Ils resteront fermés 30 jours au cours desquels ils seront nettoyés et réparés. Cela montre toute la différence existant entre la situation de cette année et celle de 1953 alors que les canaux ont été ouverts à la navigation le huit avril et qu'on a aussitôt entrepris le transport du grain des Grands-Lacs à Montréal. L'activité a régné toute la saison l'an dernier.



ELU PRESIDENT — M. Harvey Galbraith, de Calgary, ci-dessus qui vient d'être élu président des jeunes progressistes-conservateurs du Canada au cours d'un congrès. Agé de 24 ans, M. Galbraith a vaincu M. Thomas-M. Bell, député conservateur de St-John-Albert, à la suite d'une vive contestation.



24 WAGONS HORS DE LA VOIE EN ONTARIO — Des wagons de marchandises ont bloqué la voie ferrée sur une distance de plus de 1200 pieds, à Kenny, 50 milles au nord de North-Bay, Ont., à la suite du déraillement d'un convoi de marchandises du chemin de fer Northland. Dans cet accident, attribué à un assemblage défectueux d'un wagon transportant une cargaison de charbon, 24 wagons allèrent s'écraser en bordure de la voie, quand le convoi déraila soudain. Heureusement, personne ne fut blessé. Des équipes de secours durent travailler durant toute une nuit pour débayer la voie.

Convocations

Canadian Electrical Association — Hôtel Queen's. Toute la journée. Réunion annuelle.

Fédération des Charités catholiques — Hôtel Windsor. 4 h. 30 p.m. Réunion annuelle. Conférencier: Son Em. le cardinal Paul-Emile Léger.

Club Rotary Saint-Laurent-Mont-Royal — Restaurant Dagwood. 6 h. 30 p.m. Conférencier, M. Frank Selke, fils.

Société médico-chirurgicale de Montréal — Edifice Ciba. 7 h. 30 p.m. Section de l'Anesthésie.

Unity Boy's Club — 1090, avenue Greene. 8 h. p.m. Réunion annuelle du Bureau de direction.

Scottish Schools Club de Montréal — Hôtel Mont-Royal. 8 h. p.m. Réunion. Conférencier: Sir Robert Watson-Watt, pionnier du radar.

Association des photographes professionnels — Hôtel Mont-Royal. 8 h. p.m. Réunion.

Iverley Community Centre — 2035, rue Coursol. 8 h. 15 p.m. Réunion annuelle.

Chambre de Commerce de Montréal — Hôtel Windsor. Demain à 12 h. 30 p.m. Conférencier, le R.P. Gontran Brossard, de l'Oratoire de France, prédicateur du carême à Notre-Dame. Le révérend Père Brossard répondra à la question: "Y a-t-il une spiritualité du commerce?"

Université de Montréal — Salle H 404/7 h. 30 p.m. Cours de civilisation canadienne-française, donné par M. Jules Bazin, intitulé: "L'histoire et l'état actuel des beaux-arts". Entrée par porte principale. Serv. d'autobus de 7 h. à 7 h. 30 p.m. De lundi à vendredi, salles G 604, G 504, E 521. De 9 h. a.m. à midi. Examen universitaires des gardes-malades. Entrée par porte de la Médecine.

Prédication du carême

(Suite de la page 2)

m'empêcher de plaindre ces chrétiens médiocres qui vivent à l'année longue dans la familiarité du péché, et qui soudain se décident, ou se résignent, aux approches de Pâques, à venir jeter en vrac aux pieds du prêtre, la lourde charge de leurs fautes. Je les plains parce que le devoir de la confession doit leur être infiniment pénible. Mais d'avantage encore, je m'inquiète de savoir si leurs aveux partent d'une âme vraiment pénitente, et s'ils remplissent assez bien les conditions de regret, de ferme propos, de haine du péché, pour avoir droit, je ne dis pas à l'absolution du prêtre (de prêtre est là pour pardonner, et, règle générale, il pardonne), mais à l'absolution de Dieu, — de ce Dieu qui sonde les replis les plus secrets de la conscience, et ne se contente point d'un repentir apparent. Comment espèrent-ils s'élever d'ambles au niveau de la foi et de l'amour requis pour le pardon? Comment aussi rempliront-ils les conditions d'intégrité requises dans toute confession? Pour rendre un compte exact de ses pensées, de ses desirs, des causes et des occasions de ses péchés, des circonstances qui les aggravent ou en changent l'espèce, du tort qu'ils ont pu faire, du scandale qui en est résulté, ce n'est pas une fois l'an, mais tous les jours, qu'il faudrait repasser devant Dieu les actes de sa vie.

Hélas! et j'en vois qui, non seulement se contentent d'une confession annuelle, mais qui en viennent à s'éloigner du sacrement de pénitence durant des années, voire même toute leur vie. La foi n'est pas toujours chez eux tout à fait morte. Au fond de leurs âmes refroidies brille encore une étincelle sur laquelle l'esprit de Dieu peut souffler. Plus tard, pensent-ils, je me convertirai, je reviendrai à Dieu. Mais la difficulté du retour ne fait que s'aggraver avec la durée du temps qui s'écoule, avec les souvenirs qui s'effacent, avec les chutes qui se multiplient, avec la volonté qui s'émousse et perd chaque jour de sa vigueur dans sa résistance au péché. Eh! qu'il attendez-vous pour revenir à Dieu! La maladie grave qui diminue les forces du corps et



SECRETS MILITAIRES. — Les autorités militaires s'empressent de sauver les appareils secrets qui se trouvent à l'intérieur de la "station de radar volante" installée à bord de ce Super-Constellation qui s'est écrasé dans la baie de San-Pablo, près de San-Francisco en tentant d'amerrir sous contrôle terrestre par une brume épaisse. Les treize membres de l'équipage ont été sauvés. L'appareil est évalué à \$2,000,000.

Deux mineurs perdent...

(Suite de la 1ère page)

serait bouchée pour au moins quatre semaines et la 1-B pour au moins une semaine.

On ne transférera à d'autres houillères qu'un petit nombre des 1,200 mineurs touchés par la fermeture des deux mines. On a conseillé aux autres ouvriers de s'inscrire dès aujourd'hui pour recevoir des prestations d'assurance-chômage. Cela survient au moment où la pénurie d'emploi sévit dans l'industrie du Cap-Breton.

M. Gordon a signalé que la principale entrée et les bouches d'air menant au sous-sol seraient obturées afin que le feu s'éteigne de lui-même faute d'oxygène.

Le tunnel où les flammes ont pris naissance relie les deux houillères comme la queue d'un "Y". Le feu ne se trouvait que dans la houillère no 26, mais on a dû bloquer la 1-B située à proximité.

MacLennan ne travaillait pas vendredi soir, mais il s'est offert à descendre avec la première équipe de sauveteurs. Il avait reçu une médaille d'héroïsme de l'Engineering Institute of Canada, en 1952, pour avoir ramené à la surface des mineurs prisonniers dans la houillère No 20 à la suite d'une désastreuse explosion.

O'Handley, père de huit enfants, est accouru en toute hâte à la surface au signal d'évacuation de la mine. Peu après, il s'est offert à redescendre pour aider aux travaux d'extinction.

D'autres sauveteurs l'ont découvert peu après dans les ténèbres épaisses assis sur un tuyau et mortellement atteint par le gaz. Il était mort lorsqu'on l'a remonté à la surface.

Les mains de plusieurs vingtaines de mineurs ayant évacué le sous-sol étaient couvertes de larges ampoules provoquées par la chaleur infernale régnant dans les houillères. Ils ont dû se protéger le visage avec leurs bras pour éviter de plus graves brûlures.

M. Alan Atkinson, 37 ans, a été conduit à l'hôpital après s'être évanoui pendant qu'il était au travail avec une deuxième équipe de sauveteurs, samedi matin. Son état n'est pas considéré comme sérieux.

M. Cec Lello, 28 ans, qui accompagnait la première équipe de sauveteurs, a été asphyxié par la fumée. Il a dû être transporté à la surface.

M. l'abbé Joseph Gillis, de New-Aberdeen, N.-E., a bravé la chaleur et la fumée pour administrer l'extrême-onction à O'Handley sur le plancher du tunnel. Le prêtre avait le visage noirci lorsqu'il est remonté à la surface une demi-heure plus tard.

Le Dr Lacharité...

(Suite de la page 3)

mation, tous les autres membres du conseil ayant un ou des adversaires qui leur font la lutte.

Les candidats sont: quartier 1, siège 2, MM. B.-T. Clément, sortant de charge, et Jean Chatelle; quartier 2, siège 1, MM. William Lapierre, sortant de charge, et Fernand Pelletier; siège 2, MM. Georges Hébert, sortant de charge, et Jean Mainville; quartier 3, siège 1, MM. W.-A. Bayne, sortant de charge, et Gerald Raymond; siège 2, MM. Alfred Lefebvre, sortant de charge, et Arthur Senécal et Mme Ethel Leigh.

M. Albert Gravel, secrétaire-tré-

tion le 19 avril, pour le choix de deux conseillers.

A Montréal-Nord, le maire et tous les conseillers municipaux doivent faire face à l'électorat, le 10 mai prochain.

Le maire Archambault Désy, qui est retenu chez lui par la maladie depuis longtemps, ne briguera pas de nouveau les suffrages.

Le conseiller municipal Donatien Vaillancourt a fait savoir à plusieurs reprises qu'il briguerait les suffrages à la mairie, et il est grandement question que M. Lucien Brodeur lui fasse la lutte, lors du prochain scrutin.

A Côte Saint-Luc, il y aura élection le 12 mai, pour le choix de trois échevins. La mise en nomination aura lieu le 5 du même mois.

Morte par asphyxie

A 7 h. 30, ce matin, Mme Aline Soumis, 25 ans, a été trouvée asphyxiée à son domicile, 1665 St-André, apt 12, par Mme Noëlla Carpentier, sa compagne de chambre, et M. Robert Barrette, qui ont défoncé la porte, lorsqu'ils sentaient des émanations de gaz.

Le constable Desjardins, de la Sûreté, pratiqua en vain la respiration artificielle. Les efforts de l'Hydro-Québec n'eurent pas davantage de succès.

Le Dr Archambault, de St-Luc, mandé sur les lieux, constata le décès. Lorsque les témoins et les membres de la Sûreté municipale pénétrèrent dans la chambre, ils découvrirent que deux clefs du poêle étaient ouvertes et la victime gisait inanimée sur le sol.

Un PLACEMENT profitable garanti!

Commencez **DÈS MAINTENANT** à appliquer une faible portion de votre revenu à l'achat d'une

RENTE SUR L'ÉTAT

dont vous pourrez bénéficier à 50, 55, 60, 65 ans, ou à tout autre âge.

Voici un exemple typique:

MAINTENANT

À 65 ANS

SI VOUS DÉCÉDEZ AVANT D'AVOIR ATTEINT 65 ANS

PERSONNES ÂGÉES

RENTES À RÉGRESSION

Supposant que vous soyez âgé de 28 ans et désiriez acheter une rente de \$100 par mois dont vous commenceriez à bénéficier à 65 ans, votre prime mensuelle ne serait que de \$16.44!

L'État commencera à vous verser \$100 par mois, versements qui se continueront toute votre vie durant! De plus, advenant que vous décédiez dans les dix ans qui suivent votre soixante-cinquième anniversaire, les paiements mensuels continueront d'être effectués à vos héritiers pendant le reste des 10 ans. En d'autres mots, vous aurez contribué \$7,299.36 pour recevoir au moins \$12,000, et si vous vivez au-delà de 75 ans, vous recevrez encore plus!

L'État remboursera à vos héritiers le montant total de vos contributions à la date de votre décès, accru d'un intérêt composé de 4 p. 100!

Elles peuvent acheter une RENTE IMMÉDIATE avec leurs épargnes accumulées et commencer à bénéficier des versements mensuels un mois après la date d'achat. Nul autre moyen ne saurait assurer un revenu plus élevé avec le même degré de sécurité.

On peut acheter une RENTE IMMÉDIATE dont les versements seront plus élevés jusqu'à ce que le rentier atteigne 70 ans, puis réduits de \$40 par mois lorsqu'il commencera à bénéficier du régime de sécurité de la vieillesse... ce qui assure un revenu uniforme à vie.

Toute personne domiciliée au Canada, âgée de 5 à 85 ans, est autorisée à acheter une rente sur l'État—SANS EXAMEN MÉDICAL. L'exemple ci-dessus n'intéresse qu'un des nombreux plans de rente sur l'État adaptés aux besoins particuliers de chacun. VEUILLEZ CONSULTER VOTRE REPRÉSENTANT DES RENTES.



MINISTÈRE DU TRAVAIL

685, RUE CATHCART

Téléphone: MARquette 1188

Pour plus amples renseignements, veuillez déposer le coupon ci-après à la poste

Au: Directeur, division des Rentes sur l'État, D27
Ministère du Travail, Ottawa (France de Paris)

Veuillez m'expliquer comment une rente sur l'État peut m'assurer un revenu de retraite à peu de frais.

Mon nom (M./Mme/Mlle) _____

Je demeure à _____

Date de naissance _____

Âge de début de la rente _____

Téléphone _____

Je compte que les renseignements fournis seront considérés comme strictement confidentiels.

"La Fédération écrit une des plus belles pages de notre histoire"

(Son Em. le cardinal Léger)

Inauguration de la 22^e campagne de la Fédération des oeuvres de charité

"La charité est active dans notre ville et le travail que la Fédération a accompli depuis vingt ans constitue l'une des plus belles pages de notre histoire locale", a déclaré, hier soir, S. Em. le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal.

"En versant aux oeuvres de la Fédération, vous faites un bon marché. Et plus vous donnez, plus vous épargnez, car si la Fédération reçoit davantage, elle entreprendra de nouvelles oeuvres, et elle vous délivrera de ces nombreux solliciteurs qui essaient, avec beaucoup de loyauté d'ailleurs, à organiser toutes sortes d'oeuvres qui, en multipliant les services, augmentent les dépenses. Donner à la Fédération, c'est donc épargner. Formule surprenante, mais qui peut supporter la critique sans crainte d'être reconnue fautive."

Son Eminence a fait cette déclaration au cours de l'émission spéciale diffusée par tous les postes radiophoniques français de la métropole, hier soir, pour souligner l'ouverture officielle de la 22^e campagne annuelle de la Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises. Cette campagne, dont le produit doit assurer le financement des 33 oeuvres de la Fédération, durera jusqu'au 5 avril avec un objectif de \$1400,000.

LE MAIRE

S. H. le Maire Camillien Houde, patron d'honneur de la campagne avec Son Eminence, M. J.-Ubaldo Boyer, président général de la campagne 1954, et Mme Moïse Clermont, présidente générale de la section féminine, ont également participé à cette émission d'ouverture.

M. Houde a affirmé que la paix, ardemment désirée par tous les peuples, n'est pas du ressort des gouvernements, ni de la technique, ni de la diplomatie, mais "la responsabilité de chaque individu".

"La paix", a dit M. Houde, "est le mouvement de l'ordre qui réside bien moins dans le respect des lois

rappelé notre situation privilégiée par rapport à celle des milliers d'indigents secourus par la Fédération et que si l'on juge ennuyeux d'être sollicité, il l'est encore bien davantage de se trouver dans l'obligation de demander de l'assistance."

MME MOÏSE CLERMONT

La présidente de la section féminine a insisté sur les avantages de la souscription par versements. "Qui ne peut s'engager à donner un dollar par mois et même davantage pour les pauvres? La Fédération ne fait appel à notre gé-



MME MOÏSE CLERMONT

nérosité qu'une seule fois par année, mais c'est tous les jours de celle doit répondre aux appels de détresse."

S. E. Mgr LEGER

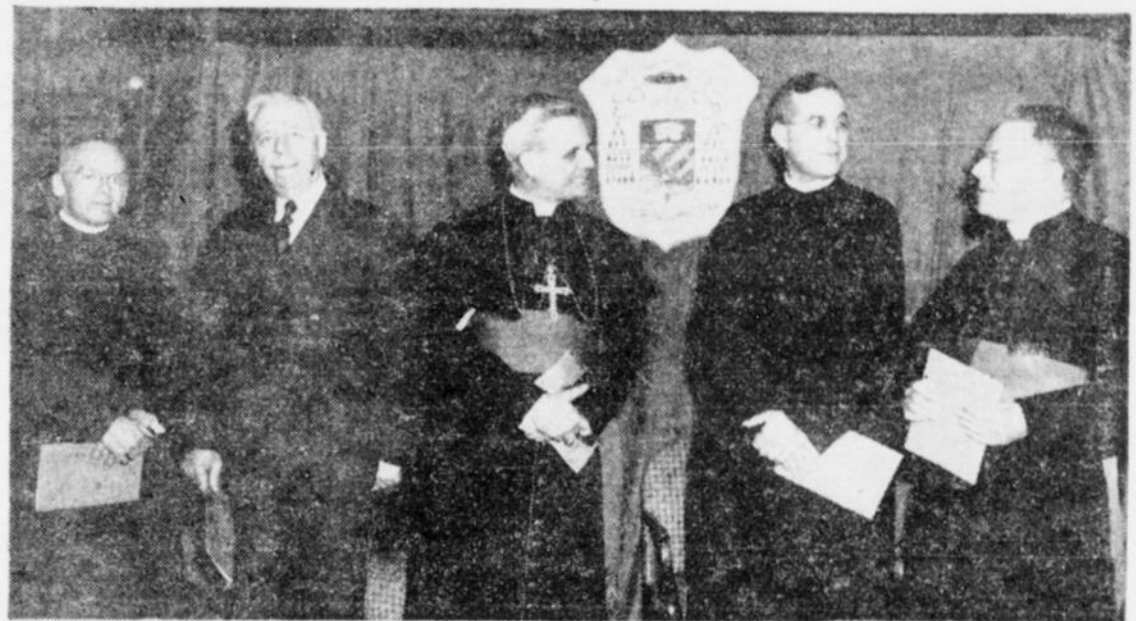
Bien chers diocésains,

"La campagne des la Fédération des Oeuvres de Charité Canadiennes-françaises est lancée. Les organisateurs de cette campagne sont à l'oeuvre depuis le mois d'octobre. Il faut six mois de préparation, en effet, pour mettre une telle machine en mouvement."

"Demain, les auxiliaires de la campagne entreprendront le travail lardu de la sollicitation auprès du public. Durant quinze jours, nos précieux auxiliaires accompliront une tâche délicate, souvent difficile et toujours source de grandes fatigues. Mais nos auxiliaires sont entraînés à cet ouvrage qu'ils aiment et qu'ils accomplissent avec une saine ému-



M. J.-UBALDO BOYER



(Photo J.-J. Senécal—La Patrie)

L'OUVERTURE DE L'EXPOSITION AU COLLEGE JEAN DE BREBEUF — S. E. le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, a présidé, samedi soir, au Collège Jean de Brebeuf l'ouverture de l'exposition rétrospective sur Montréal qu'organise ce collège à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de sa fondation. Ci-dessus: le R. P. Gérard Goulet, provincial des Jésuites; Me Guy Vanier, conseiller municipal, représentant le maire; le cardinal Léger, le R. P. Paul Vanier, S.J., recteur de Jean de Brebeuf et Mgr Olivier Maurault, recteur de l'université de Montréal.

lation, un parfait désintéressement et un grand esprit de charité.

"Votre part, chers diocésains, est moins lourde que celle de ces vailants soldats, mais elle est importante. A quoi servirait un réservoir si l'eau n'y accédait pas? Et comment faire une réserve d'eau, sinon en recueillant chaque gouttelette de pluie qui tombe!"

Vous jetterez beaucoup de dollars dans les mains des auxiliaires, afin que la Fédération puisse suffire à alimenter les 33 oeuvres qui travaillent dans notre milieu social à secourir les déshérités physiques et morales de milliers de familles désemparées.

"La charité est active dans notre ville et le travail que la Fédération a accompli depuis 20 ans constitue l'une des plus belles pages de notre histoire locale. Cependant, il reste toujours beaucoup à faire. Une métropole comme la nôtre renferme beaucoup de bon et beaucoup de mauvais. Ici, plus que partout ailleurs, l'homme ennemi sème dans le champ du Père de famille et l'ivraie pousse au milieu du bon grain. La parabole évangélique fixe nos responsabilités: Il n'est pas question d'arracher l'ivraie, mais de le laisser pousser jusqu'à la moisson. En attendant, il faut préserver le bon grain et travailler à transformer l'ivraie."

"Si les Oeuvres de la Fédération n'existaient pas, il faudrait que l'Etat intervint pour remplir son rôle de suppléante. Et, pour accomplir ce travail, l'Etat exigerait de nouveaux impôts que vous seriez invités à verser. Et ce ne serait plus un million quel que cent mille dollars que vous seriez appelés à souscrire, mais plusieurs milliers de dollars de plus, car l'expérience prouve que l'organisation de la charité privée coûte moins cher que l'assistance publique. En versant aux oeuvres de la Fédération, vous faites donc un bon marché. Et plus vous donnez, plus vous épargnez, car si la Fédération reçoit davantage elle entreprendra de nouvelles oeuvres, et elle vous délivrera de ces nombreux solliciteurs qui essaient, avec beaucoup de loyauté d'ailleurs, à organiser toutes sortes d'oeuvres qui, en multipliant les services, augmentent les dépenses. Donner à la Fédération, c'est donc épargner. Formule surprenante, mais qui peut supporter la critique sans crainte d'être reconnue fautive. Donner à la Fédération, c'est aussi accomplir un devoir strict de civisme."

"Une communauté comme la nôtre ne peut vivre et se développer à moins que ses membres ne pratiquent l'entraide. Les membres des autres groupements ethniques ou religieux doivent se soumettre aux mêmes exigences et ils sont appelés à contribuer à des oeuvres aussi coûteuses que les nôtres."

"Mais à tous ces motifs s'ajoutent pour nous des considérations de l'ordre surnaturel. Notre Fédération porte le beau nom de Charité et si notre attention est pure

au moment où nous versons notre argent, celui-ci revêt le caractère sacré de l'aumône et il couvre une multitude de péchés. N'allons pas perdre une si belle occasion de mettre en pratique le commandement du Maître et rappelons-nous que notre don va à Dieu puisque tout ce que nous ferons au plus petit du Royaume, c'est à Notre-Seigneur lui-même que nous le ferons."

"Je vous laisse avec ces paroles du Saint Evangile et je souhaite aux organisateurs de la Campagne 1954 un grand succès."

Maclaren s'agrandit à Masson et Buckingham

MASSON — La compagnie Maclaren se propose de dépenser de huit à neuf millions de dollars pour agrandir ses usines de Masson et harnacher les chutes Dufferin à Buckingham.

Les profits nets de la compagnie pour 1953 ont été de \$2,674,468. Son actif est de \$18,098,543 et son passif, de \$4,962,958. Sa production de papier journal a été de 110,452 tonnes. Son nouveau réservoir de Kiamika sera prêt au printemps.

M. Lapalme au Club de Réforme, samedi

Le chef provincial du parti libéral, M. Georges Lapalme, sera le conférencier samedi prochain à l'issue d'un déjeuner au Club de Réforme de Montréal.

M. Lapalme qui fit la dernière session comme chef officiel de l'Opposition, poste qu'il occupait pour la première fois, a précédemment intitulé sa causerie: "La session provinciale". Il présentera une analyse provinciale des travaux de la Chambre au cours de cette session où fut votée la loi provinciale de l'impôt sur le revenu.

Ce déjeuner-causerie du Club de Réforme sera l'une des manifestations politiques les plus importantes de la saison. Tous les comités de la région de Montréal seront représentés et des délégués de la région de Québec y assisteront également.

Le déjeuner commencera à 12 h. 30; le poste C.H.L.P. diffusera l'allocution de M. Lapalme, à 1 h. 45.



VERS L'EUROPE. — De nombreuses personnalités françaises et canadiennes ont quitté, samedi, l'aéroport de Dorval, à bord de l'appareil d'Air-France. En haut, sur notre photo, M. André Malavoy, (à gauche), directeur des Services officiels du Tourisme français à Montréal et M. Léo-Paul Simoneau, (à droite), artiste lyrique. Dans notre médaillon, le Dr Philippe Panneton, écrivain, s'envole vers la France, pour un séjour de quelques semaines. (Photos Air-France)



S. H. le maire Camillien HOUDE

que dans l'esprit de charité. Charité au sein de la famille, charité entre les diverses classes de notre société, charité, surtout envers nos frères déshérités."

M. J.-UBALDO BOYER

M. Boyer a déclaré que la campagne de la Fédération n'est pas seulement une question de charité, mais aussi une question de fierté. Après avoir rappelé que nos concitoyens d'une autre race et d'une autre religion souscrivent en moyenne deux fois et demie plus que nous à leurs fédérations, M. Boyer incite la population à voir dans la présente campagne "la seule occasion qui nous soit offerte, à nous, Canadiens français, de manifester collectivement notre esprit de solidarité et notre sens social."

"Elle doit réussir, ajoute M. Boyer. Elle réussira si chacun de nous fait sa juste part, toute sa part, en souscrivant dans la pleine mesure de ses moyens."

De son côté, Mme Clermont a

★ À LA TÉLÉVISION ★

LUNDI, 22 MARS

CBFT — Canal 2

3.00—Musique
5.30—Club des 16
6.00—Musique
7.30—Télé-Journal
7.45—Télé-Montréal
8.00—Petites Méditations
8.15—Vos Ates Témoins
8.30—Toujours
9.00—Reportage
9.30—Film
10.00—Boxe
Mont-Saint-Louis
11.00—Nouvelles
CBMT — Canal 6

3.00—Musique
5.00—Teletory Time
5.15—Hobby Workshop
5.30—Musique
6.45—News
7.00—Tabloid
7.30—Exploring Minds
8.00—My Hero
8.30—My Favourite Husband
9.00—Enchanted Music
9.30—Documentary
10.00—Studio One
11.00—News

Rediffusion

4.00—Nouvelles
4.10—Sujets courts
5.00—Nouvelles
5.15—"Tintin & Milou"
6.00—Nouvelles
6.10—Sujets courts
6.45—"Jo & Zette"
7.00—Nouvelles
7.05—King of the Wild (4)
11.00—Long métrage français

MARDI, 23 MARS

CBFT — Canal 2

3.00—Musique
5.30—Casse-cou
6.00—Musique
7.30—Télé-Journal
7.45—Excursions
8.00—14, rue de Galais
8.30—Tour de Chant
9.00—Long métrage
10.30—Sourires de France
11.00—Nouvelles

CBMT — Canal 6

2.30—Matinée Party
3.30—Garry Moore
3.45—Music
5.00—Planet Tox
5.15—How about that?
5.30—Music
6.45—News
7.00—Tabloid
7.30—Dinah Shore
7.45—Téléport
8.00—Milton Berle
9.00—G.M. Theatre
10.30—Flight of the Week
11.00—Nouvelles

Rediffusion

4.00—Nouvelles
4.10—Sujets courts
5.00—Nouvelles
5.15—"Tintin & Milou"
6.00—Nouvelles
6.10—Sujets courts
6.45—"Jo & Zette"
7.00—Nouvelles
7.10—Sujets courts
11.00—Long métrage anglais

MERCREDI, 24 MARS

CBFT — Canal 2

3.00—Musique
5.30—Le Grenier aux Images
6.00—Musique
7.30—Télé-Journal
7.45—Encyclopédie sportive
8.00—Pays et Merveilles
8.30—La Famille Plouffe
9.00—Lutte — Forum
10.00—Le Nez de Cléopâtre
10.30—Café Tropicana
11.00—Nouvelles

CBMT — Canal 6

3.00—Musique
5.00—Let's Make Music
5.30—Music
6.45—News
7.00—Tabloid
7.30—Jazz With Jackson
8.00—Life with Father
8.30—Fighting Words
9.00—What's My Line?
9.30—To be announced
10.00—Ford Theatre
10.30—Favourite Story
11.00—News

Rediffusion

4.00—Nouvelles
4.10—Sujets courts
5.00—Nouvelles
5.15—"Tintin & Milou"
6.00—Nouvelles
6.10—Sujets courts
6.45—"Jo & Zette"
7.00—Nouvelles
7.10—Sujets courts

7.15—Club "Bonne Fête"

de Rediffusion

11.00—Long métrage français

JEUDI, 25 MARS

CBFT — Canal 2

3.00—Musique
4.30—Rêve, réalité
5.00—Musique
5.30—Les Contes du Jeudi
6.00—Musique
7.30—Télé-Journal
7.45—Télé-Sports
8.00—Conférence de Presse
8.30—L'Heure du Concert
9.30—Long Métrage
11.00—Nouvelles

CBMT — Canal 6

3.00—Musique
5.00—Teletory Time
5.15—Pet's Shop
5.30—Musique
6.45—News
7.00—Tabloid
7.30—Dinah Shore
7.45—Tb, Handyman
8.00—The Vic Obeck Show
8.30—Amos n' Andy
9.00—Foreign Intrigue
9.30—Kraft Theatre
10.30—To be announced
11.00—News

Rediffusion

3.00—Nouvelles
3.10—Sujets courts
5.00—Nouvelles
5.15—"Tintin & Milou"
6.00—Nouvelles
6.10—Sujets courts
6.45—"Jo & Zette"
7.00—Nouvelles
7.05—Phantom of the West (4)
11.00—Long métrage français

VENDREDI, 26 MARS

CBFT — Canal 2

3.00—Musique
5.30—L'Ecran des Jeunes
6.00—Musique
7.30—Télé-Journal
7.45—Rencontre
8.00—Film
8.30—Interurbain
9.00—Gros Plan
9.30—Film
10.00—Exposition des Sportsmen
11.00—Nouvelles

CBMT — Canal 6

3.00—Musique
5.00—Small Fry Frolics
5.30—Music
6.45—News
7.00—Tabloid
7.30—Liberace, pianist
8.00—Dave Garroway
8.30—The Big Revue
9.30—Campbell SoundStage
10.00—Gillette Cavalcade of Sports
10.30—Hit Parade
11.00—News

Rediffusion

4.00—Nouvelles
4.10—Sujets courts
5.00—Nouvelles
5.15—"Tintin & Milou"
6.00—Nouvelles
6.10—Sujets courts
6.45—"Jo & Zette"
7.00—Nouvelles
7.05—The Lone Defender (4)
11.00—Long métrage anglais

SAMEDI, 27 MARS

CBFT — Canal 2

3.00—Musique
5.30—Tic-Tac-Toe
6.00—Musique
7.30—Télé-Journal
7.45—Les Bricoleurs
8.00—Croyez-le ou non
8.15—Film
8.30—Regards sur le Canada
9.00—Chacun son Métier
9.30—Hockey NHL — Joute éliminatoire
10.30—Long métrage — "Un ami viendra ce soir", avec Madeleine Sologne, Paul Bernard

CBMT — Canal 6

3.00—Musique
5.00—Children's Corner
5.15—John Kieran
5.30—Space Command
6.00—Ed's Place
6.30—On the Spot
6.45—News
7.00—Tabloid
7.30—Holiday Ranch
8.00—Jackie Gleason
9.00—Douglas Fairbanks presents...
9.30—NHL Hockey — Play-off Game
10.45—Great Moments
11.00—Sportsfollo
11.20—Wrestling — Chicago
12.30—News

Rediffusion

4.00—Nouvelles
4.10—Sujets courts
5.00—Nouvelles
5.15—"Tintin & Milou"
6.00—Nouvelles
6.10—Sujets courts
6.45—"Jo & Zette"
7.00—Nouvelles
7.10—Sujets courts

Le coin des BRIDGEURS

(Chronique de E.-A. BRIEN)

La donne suivante contient un

intéressant jeu de sécurité pour-
tant fort simple mais qui est in-
compris de milliers de bridgeurs.

Donneur: Sud

Nord et Sud vulnérables

Nord

A D 10 5 3

2

R 6 5

D 10 6 4

Ouest

V 6 2

7 6 4 3

10 7 4

V 5 2

Est

R D V 9 8 5

9 3 2

9 7 3

Sud

9 8 7 4

A 10

A D V 8

A R 8

Les déclarations:

Sud

1—passé

3—passé

4—SA

6—passé

Nord

1—passé

4—passé

5—passé

Est

2—passé

3—passé

5—passé

6—passé

Ouest

1—passé

3—passé

4—SA

6—passé

Nord

1—passé

4—passé

5—passé

Est

2—passé

3—passé

5—passé

6—passé

Ouest

1—passé

3—passé

4—SA

6—passé

Nord

1—passé

4—passé

5—passé

Est

2—passé

3—passé

5—passé

6—passé

Ouest

1—passé

3—passé

4—SA

6—passé

Nord

1—passé

4—passé

5—passé

Est

2—passé

3—passé

5—passé

6—passé

Ouest

1—passé

3—passé

4—SA

6—passé

Nord

1—passé

4—passé

5—passé

Est

2—passé

3—passé

5—passé

6—passé

Ouest

1—passé

3—passé

4—SA

6—passé

Nord

1—passé

4—passé

5—passé

Est

2—passé

3—passé

5—passé

6—passé

Ouest

1—passé

3—passé

4—SA

6—passé

Nord

1—passé

4—passé

5—passé

Est

2—passé

3—passé

5—passé

6—passé

Ouest

1—passé

3—passé

4—SA

6—passé

Nord

1—passé

4—passé

5—passé

Est

2—passé

3—passé

5—passé

6—passé

Ouest

1—passé

3—passé

4—SA

6—passé

Nord

1—passé

4—passé

5—passé

Est

2—passé

3—passé

5—passé

6—passé

Ouest

1—passé

3—passé

4—SA

6—passé

Nord

1—passé

4—passé

5—passé

Est

2—passé

3—passé

5—passé

6—passé

Ouest

1—passé

3—passé

4—SA

6—passé

Nord

1—passé

4—passé

5—passé

Est

2—passé

3—passé

5—passé

6—passé

Ouest

1—passé

3—passé

4—SA

6—passé

Nord

1—passé

4—passé

5—passé

Est

2—passé

3—passé

5—passé

6—passé

Ouest

1—passé

3—passé

4—SA

6—passé

Nord

1—passé

4—passé

5—passé

Est

2—passé

3—passé

5—passé

6—passé

Ouest

1—passé

3—passé

4—SA

6—passé

Nord

1—passé

4—passé

5—passé

Est

2—passé

3—passé

5—passé

6—passé

Ouest

1—passé

3—passé

4—SA

6—passé

Nord

1—passé

4—passé

5—passé

Est

2—passé

3—passé

5—passé

6—passé

Ouest

1—passé

3—passé

4—SA

6—passé



TROIS DES ARTISTES qui ont pris une part active au téléthon des Kinsmen. De g. à d.: Jean Sablon, Paul Berval et Ken Meyer.

Le téléthon est un succès qui dépasse toutes les espérances

Le premier téléthon organisé à Montréal a été un succès dépassant les espérances des organisateurs. Ceux-ci croient, aujourd'hui, que le produit se chiffrera à \$200,000 ou plus, alors que l'objectif n'était que de \$150,000.

Ce succès, les membres des clubs Kinsmen de Montréal, sous les auspices desquels fut organisé le téléthon, le doivent aux milliers de participants qui ont montré un dévouement inlassable: les artistes, au nombre de 400, qui ont offert bénévolement leurs souscriptions, et les techniciens de Radio-Canada, dont quelques-uns, avec aussi quelques artistes, ont passé toute la durée du téléthon, soit 19 heures, sur la scène du théâtre St-Denis.

Au dire de M. Ed. Devers, président du comité de publicité pour les clubs Kinsmen, ce téléthon a donné lieu "à la plus grande démonstration de générosité" jamais vue à Montréal.

Des personnalités de toutes les sphères d'activités, hommes publics, hommes d'affaires, artistes, athlètes, philanthropes et gens

moyens ont fait leur apparition sur l'écran et ont demandé à la population de souscrire pour venir en aide aux affligés de la paralysie cérébrale. Les uns l'ont fait en blaguant, mais il y eut aussi des scènes touchantes qui ont fait couler des larmes.

CORPS PUBLICS

Les clubs Kinsmen ont eu la bonne coopération de tous les corps publics, notamment des corps policiers de la région métropolitaine. Environ 5,000 personnes ont participé directement au succès du téléthon.

Les souscriptions ont été tellement nombreuses que les organisateurs ont été dans l'impossibilité d'aller encore les recueillir. Ceux qui ont un don à verser peuvent encore le faire en faisant parvenir leur montant au "Téléthon des Kinsmen", Banque Canadienne de Commerce, 265 ouest, rue St-Jacques.

Election chez les courtiers en immeubles

La Corporation des courtiers en immeubles de la province de Québec vient de procéder à l'élection de son premier conseil d'administration.

M. J.-H. Laframboise a été élu président à l'unanimité. MM. Adhé-



M. J.-H. LAFRAMBOISE

mar Raynault, John-E. Pitt, H.-P. Climon et Victor-L. Trudeau ont été élus vice-présidents. MM. Lucien Bineau de Saint-Jean et Arsène Ménard de Montréal ont été élus respectivement secrétaire et trésorier de la Corporation, organisme qui est le groupement professionnel des courtiers d'immeubles de la province.

Les autres directeurs sont: MM. Lew Kozlow, Marcel Thérien, John Sullivan, tous trois de Montréal; Raymond DeRosa, de Québec; J. Raymond Demers, de Victoriaville; Cyrille Larue, de Longueuil; Jacques Martin, de Rimouski; Jean-M. Dagenais, de Ste-Rose; Roger Simard, de Valleyfield; J.-Thomas Dallaire, de Val d'Or; Marcel Bouvette, de Shawinigan Falls; Victor Massé, de Joliette; Jean Gagné, Georges-H. Couillard, tous deux de Québec; Edgar Dussault, de Hull; Pierre Grenier, de Trois-Rivières; Almas Brassard, de Chicoutimi, et Paul-E. Bédard, de Québec.

Un important comité de relations extérieures a été formé et la direction a été confiée à MM. Roland Bigras, L.S.C., Henri Joseph, Jacques Pilon et Marcel Thérien, tous de Montréal.

"Nous voulons", a déclaré le président fondateur, M. J.-H. Laframboise, "rallier tous les courtiers d'immeuble à la Corporation afin de leur assurer une meilleure protection de leurs intérêts, accroître leur prestige dans la communauté et développer chez eux les qualités de compétence, d'honnêteté et de loyauté qui en feront des professionnels dignes de l'estime de leurs concitoyens."

compréhensible: l'accusé ne pouvait être présent.

Un certificat du docteur Hubert Ranger, lu devant la cour, démontre que Lavigne a souffert d'une embolie coronaire et sera incapable de comparaître avant un ou deux mois.

La votation est lente à Verdun

La votation a débuté de façon plutôt lente, ce matin, dans le comté de Verdun, où se tient aujourd'hui une élection complémentaire fédérale. Les bureaux ont ouvert à 8 h. et, durant la première heure, les personnes préposées aux bureaux de scrutin n'ont pas eu beaucoup de travail.

La situation est également très calme. La police municipale de Verdun est en force et l'on ne craint pas de troubles. La campagne électorale n'a d'ailleurs pas été bien violente, les candidats évitant, en général, les attaques personnelles contre leurs adversaires. Il n'y a pas eu de raids dans les divers comités électoraux et l'on croit que, de part et d'autre, les diverses organisations en présence ne voudront point provoquer d'incidents.

La dernière assemblée de la campagne a été tenue, hier après-midi, par M. Hervé Ferland, ancien maire de Verdun, qui se présente sous l'étiquette d'ouvrier-libéral. Quelques centaines de personnes assistaient à cette réunion qui a eu lieu à l'école supérieure Richard, sous la présidence du conseiller municipal montréalais J.-H. Lyall.

Les polls ferment à 6 heures, ce soir.

Cause de Lavigne remise au 4 juin

La cause d'Edouard Lavigne, 63 ans, de Pointe-Claire, qui devait passer ce matin à la Cour du Banc de la reine, a été remise au prochain terme, pour une raison bien

Mort subite du Dr C.-P. Fenwick

Le major-général C.-P. Fenwick, C.B.E., M.C., E.D., F.A.M., F.A.C.S., de Montréal, directeur général des services médicaux de l'Armée canadienne au cours de la dernière guerre mondiale, et chef des services médicaux au chemin de fer Pacifique Canadien depuis 1946, est mort subitement à sa demeure samedi. Il était âgé de 63 ans.



Le major-général C. P. FENWICK

Natif de St-Jean, Terre-Neuve, il était le fils de feu le Dr Mark Fenwick. Il suivit les cours du Collège Méthodiste de St-Jean, de l'Université de Toronto et de l'Université de Londres, Angleterre.

Le général Fenwick avait épousé à Toronto, en 1921, Mlle Jacqueline McCullough, d'Alliston, Ont. Il laisse dans le deuil son épouse et deux filles, Mme B.-P. Hennessy, de l'Inde, et Mlle Jacqueline Anne, de Winnipeg.

Les funérailles civiles du général auront lieu à la Dominion Douglas Church, de Montréal, à 2 h. 00 p.m. aujourd'hui.

Sur l'ordre des autorités militaires, des funérailles militaires complètes auront lieu à la Deer Park United Church, de Toronto, à 2 h. 00 p.m., mardi prochain.

A VERDUN

Une séance publique du Conseil municipal aura lieu à l'Hôtel de Ville mardi le 23 mars à 8 h. p.m.

Votre horoscope aujourd'hui

Le BÉLIER ☆ du 21 mars au 20 avril

La journée n'est guère fameuse. Vous reprendrez un projet de voyage qui éclairera la grisaille de ces jours déprimants. Préparez-le bien!

du 21 avril au 20 mai **Le TAUREAU** ☆

La situation va s'éclaircir et vos ennuis s'apaiser! Cependant la période actuelle n'est sûrement pas le meilleur moment de cette année.

du 21 mai au 20 juin **Les GÉMEAUX** ☆

Vous ne serez guère obligeant ni aimable pour le beau sexe, mais vous vous rattraperez demain, en accordant bien plus qu'on ne vous aura demandé.

du 21 juin au 22 juillet **Le CANCER** ☆

Vous êtes des plus moroses, mais vous travaillerez à votre préjudice si vous vous livrez à quelque éclat. Conservez tout votre calme.

du 23 juillet au 22 août **Le LION** ☆

Accrochage avec un fils aîné ou un secrétaire ce soir. Fatigués, à bout de nerfs, il vous est difficile de vivre comme vous l'entendez.

du 23 août au 22 septembre **La VIERGE** ☆

Ne repoussez pas l'occasion qui se présente d'oublier tous vos chagrins. Vous allez être gâté par un cadeau que vous étiez loin d'attendre.

du 23 septembre au 22 octobre **La BALANCE** ☆

Vous avez un désir fou de vous mettre les pieds dans les plats. Petites contrariétés comme il en est chaque jour, dont la trace s'efface vite.

du 23 octobre au 22 novembre **Le SCORPION** ☆

Votre santé ne vous permet pas de partager avec beaucoup d'entraîn les réjouissances qu'on prépare dans votre entourage. Opportunités soudaines.

du 23 novembre au 21 décembre **Le SAGITTAIRE** ☆

L'indifférence vous sied mieux que le parti pris. Exigez qu'on respecte votre silence si vous voulez avoir la paix. Journée fort calme.

du 22 décembre au 19 janvier **Le CAPRICORNE** ☆

Succès auprès d'une personne étrangère. Un sentiment de triomphe. Détente. Petit déplacement agréable. Lettre gentille. Petite diversion à vos soucis.

du 20 janvier au 18 février **Le VERSEAU** ☆

Vous éprouvez un besoin d'agitation. Vous vous sentez plus dynamique, mais peut-être irritant. Les perspectives sont meilleures pour la semaine.

du 19 février au 20 mars **Les POISSONS** ☆

Vous recevez un excellent conseil dont vous saurez tirer parti. Une haute relation va vous faciliter bien des choses. Une attention vous touche.



NUANCE

Dans une petite rue de Nice, un homme encore jeune, assis sur un banc, jouait de l'accordéon en présentant aux passants une sébile déposée à ses pieds. Accrochée à son cou, une large pancarte: "Ayez pitié d'un pauvre sourd".

Deux amis passent devant lui, déposent leur obole, l'un d'eux s'immobilise à quelques pas, l'autre s'écarter. — Qu'est-ce qu'il y a? fait l'autre.

— Ça ne te semble pas extraordinaire qu'un sourd puisse jouer de l'accordéon?

— Si, si...
— Tous deux, intrigués, rebroussement chemin et relisent attentivement la pancarte. Et ils s'aperçoivent que sous les grosses lettres indiquant "Ayez pitié d'un pauvre sourd", figure en caractères minuscules cette précision: d'une oreille!"

QUEL OÛL!

Voyageant au milieu d'inconnus, le prestidigitateur réputé, doublé d'un farceur incorrigible, lisait tranquillement son journal. Au sortir d'un tunnel, est-ce le passage subit de l'obscurité à la lumière?... Notre voyageur élève de l'œil gauche, fait des grimaces, pose son journal, tire son mouchoir, et le plus tranquillement du monde extrait son oeil gauche de l'orbite, l'examine longuement, méticuleusement, et remet chaque chose à sa place: l'œil de verre dans l'orbite gauche, le mouchoir dans la poche, et le journal dans ses mains.
C'est avec une satisfaction évidente



— Tu es contente... Tu voulais t'en débarrasser...

qu'il reprend la lecture interrompue, jusqu'à ce que... est-ce une escar-bille? L'œil droit à son tour fait des grimaces, et malgré un massage inefficace semble vouloir refuser son service.

Sans se démonter pour si peu, R. pose son journal, tire lentement son mouchoir, extirpe son oeil droit qu'il nettoie consciencieusement avant de le remettre en place, au grand effroi de sa voisine de voyage qui ne trouve rien de mieux que de se... trouver mal.

C'était à son tour de tourner de l'œil!

Jean RIGOLE

La Patrie

(Membre de la Canadian Press et de l'Audit Bureau of Circulation)
est imprimée et publiée au No 186 (est rue Ste-Catherine Montréal par la Compagnie de Publication de "La Patrie" Limitée Roland Dubois Secrétaire-Trésorier Téléphone L'Ancester 3121 Echange correspondant avec tous les différents services Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe Ministère des Postes, Ottawa

PRINX D'ABONNEMENTS
Edition du dimanche Canada 1 an \$5.00
Edition quotidienne Canada 1 an 5.00
Edition quotidienne Canada 6 mois 2.75
Edition quotidienne États-Unis 1 an 6.00
Edition quotidienne États-Unis 6 mois 3.00
Edition du dimanche États-Unis 1 an 5.00

REPRESENTANTS
TORONTO Ont. Hugh Rose chambre 101, Edifice McKinnon 19 rue Melinda; Téléphone EMpire 4-1016
ÉTATS-UNIS Ralph R. Mulligan 141 East 44th Street Room 911 New-York 17 N.-Y.; 35 East Wacker Drive Chicago 1 Ill.; 3046 East Grand Boulevard Detroit 2 Mich.

MONTREAL, 22 MARS 1954

L'appel de la Fédération

Montréal donnait en fin de semaine un exemple splendide de sa générosité. Ce zèle exemplaire doit encore s'accroître pour venir en aide aux multiples œuvres groupées à l'enseigne de la Fédération canadienne-française. Des milliers d'auxiliaires ont déjà commencé leur travail. Il ne devrait plus être nécessaire de convaincre notre population de l'urgence nécessaire de cette initiative annuelle. Elle est désormais passée dans nos mœurs, parce que nous savons bien que nous ne pouvons nous accorder le luxe de nous en dispenser. La répartition du budget exige une somme de \$1,400,000. C'est beaucoup et c'est peu. C'est beaucoup, puisque nous sommes déjà sollicités de toutes parts et que nous devons frémement mettre la main à nos goussets. C'est peu, si l'on s'arrête à penser que la Fédération subventionne une quarantaine d'œuvres et que toutes correspondent à des besoins impérieux. Tous ceux qui peuvent donner devraient se rendre compte de leur privilège. Ils ont la chance de pouvoir partager leur manteau avec de plus pauvres qu'eux. Si nous bénéficions d'une suffisante prospérité matérielle, nous ne devons pas oublier ceux qui ne participent pas à ces avantages et doivent compter sur leur prochain. Ce prochain, c'est-à-dire nous tous, ne doit pas esquiver sa responsabilité charitable. C'est un devoir de justice auquel aucun homme de cœur n'accepterait de se soustraire. S'il doit toujours y avoir des pauvres parmi nous, il n'a jamais été précisé qu'ils doivent être nombreux et il appartient à chacun d'entre nous de prendre en charge ceux que la Providence nous a destinés. Notre ambition, c'est de dépasser l'objectif de la Fédération!

Les jeunes assassins

par Roger DUHAMEL

On a souvent remarqué que les crimes se commettent en séries. Il y aura la même semaine trois ou quatre attentats contre des conducteurs de taxis ou plusieurs vols de banque; c'est ensuite l'accalmie pendant un temps plus ou moins long. Le même phénomène s'est produit ces jours-ci. A Shawinigan, un jeune homme se rend chez son amie et abat son rival d'un coup de revolver; à Montréal, un autre garçon de vingt ans, après une longue séance dans un tripot, s'en va tuer une fillette de seize ans et blesse gravement quelques membres de sa famille.

Ce sont là ce qu'il est convenu d'appeler des drames de la jalousie. Sans avoir lu Dumas, ces jeunes meurtriers répèteraient volontiers le mot fameux d'Antony à d'Hervy: «Elle me résistait, je l'ai assassinée». L'un de ces malheureux, au moment d'accomplir son forfait, s'écrie: «Ça fait assez longtemps que vous m'en faites arracher». Ce qui signifie dans son esprit qu'il entend se faire justice sans délai et mettre un terme à une situation qu'il juge intolérable. Les conséquences ne lui importent guère, il aura eu sa vengeance.

Un tel état d'esprit suscite d'amères

réflexions. N'est-il pas alarmant que d'aussi jeunes gens fassent aussi bon marché de la vie d'autrui? Dès que quelque chose ne va pas à leur gré, ils n'hésitent pas à enfreindre toutes les lois humaines, toutes les conventions naturelles de la vie en société. Ils se font eux-mêmes le bras séculier de leur propre justice. Dès l'âge de vingt ans, ils se situent en marge de leurs obligations sociales. Sont-ils les seuls responsables? Quel degré de responsabilité incombe aux parents? Sommes-nous tous des assassins, selon la question posée dans un film célèbre?

Ces réflexions sont angoissantes et dépassent de beaucoup la compétence de l'appareil judiciaire. Il y a toutefois un élément de la situation qui engage l'application même de la loi. Nous nous étonnons toujours qu'il y ait tellement de gens qui disposent volontiers d'une arme à feu à portée de la main. N'y a-t-il pas ou n'est-il pas censé y avoir un contrôle sévère sur ces dangereux joujoux? Il n'y paraît guère. A l'issue d'une scène de ménage violente, le mari ou la femme se saisit d'un revolver et abat son partenaire. Les garçons de vingt ans soulagent de la même façon leur passion amoureuse contrariée. C'est d'une facilité inouïe.

Nous savons bien qu'il faut placer la question dans une perspective beaucoup plus haute et que tout redressement sera moral ou ne sera pas. Toutefois, il semble qu'il serait possible d'éviter des tragédies si les armes à feu n'étaient pas aussi facilement accessibles. S'ils n'en avaient eues à leur disposition, ces jeunes gens atteints du virus de la jalousie auraient pu se livrer à des voies de fait, ils n'auraient pas causé la mort.

Une limite à la haine

par Alonzo CINQ-MARS

Après la dernière guerre mondiale, la plupart des Allemands que les tribunaux militaires des Alliés condamneront à mort pour des crimes de guerre, et qu'ils firent exécuter, furent inhumés dans les cimetières des prisons d'où ils avaient marché à l'échafaud. C'est un sort plus humain que celui des innombrables innocents que les Nazis firent périr par le gaz dans les camps de concentration, puis incinérer afin d'en faire disparaître les traces, mais enfin c'est humiliant pour les familles des suppliciés. Chaque fois qu'elles veulent aller voir les tombes des êtres qui leur sont restés chers malgré tout, il leur faut supporter le spectacle des sinistres prisons. Désirant que ce pénible spectacle leur soit épargné, elles demandent depuis longtemps que les corps de leurs morts soient exhumés de ces tombes infamantes et qu'ils soient enterrés dans un cimetière convenable. Il est difficile de ne pas reconnaître que cette demande est absolument raisonnable.

Les familles de 91 criminels de guerre dont les corps reposaient dans un cimetière de Saxe viennent enfin de voir agréer leurs vœux. Les autorités de cette région de l'Allemagne occidentale ont ordonné l'exhumation de ces corps qu'elles ont fait transporter et inhumer dans un cimetière de Hanovre. C'est là un acte d'humanité éminemment louable et qui devrait être répété dans tous les autres cas semblables. Et pourtant ce geste si humain est interprété d'étrange façon en certains milieux.

Ces jours derniers, à la Chambre des Communes de Londres, un député socialiste a violemment dénoncé cette décision qui, selon lui, se trouve à contredire tout à fait la répudiation que les Allemands font officiellement de l'hitlérisme et du nazisme, et il a demandé au gouvernement britannique de protester auprès des autorités allemandes contre ce qu'il considère comme une manifestation de l'activité renais-

sance de sentiments qui l'honorent. «Il n'y a pas lieu de protester», a-t-il déclaré, «car je ne vois là aucune provocation. Je ne suis nullement disposé à poursuivre de ma haine nos anciens ennemis par delà les tombeaux.» Voilà de bien sages paroles auxquelles doivent applaudir tous les amis de la paix. Il faudrait désespérer du sort de l'humanité si les haines engendrées par la guerre ne devaient jamais s'éteindre.

Les ennemis du nazisme et du totalitarisme, en Grande-Bretagne comme ailleurs, au lieu de s'attarder à poursuivre de leur haine les Nazis qui sont morts, feraient mieux de s'occuper de lutter chez eux contre l'infiltration d'un autre genre de nazisme totalitaire qui est autrement plus dangereux que celui du défunt Führer.

L'URSS consolide ses positions

par Conrad LANGLOIS

L'attitude de l'U.R.S.S. sur le plan diplomatique peut sembler contradictoire, mais elle est tout à fait logique. Le plus pressé pour le Kremlin est de consolider les positions du nouveau régime et de digérer les acquisitions passées avant d'entreprendre de nouvelles conquêtes. On peut trouver étrange que les communistes aient favorisé un armistice en Corée et qu'ils semblent maintenant désirer une cessation des hostilités en Indochine, tandis qu'ils s'opposent à toute modification du statut de l'Allemagne aussi bien qu'à la signature d'un traité de paix autrichien. Le principe est cependant le même dans chaque cas: conserver les positions actuelles et s'en assurer, autant que possible, la possession pacifique, plutôt que de chercher à s'agrandir trop rapidement.

La guerre a coûté fort cher à la Corée du nord et à la Chine communiste, mais on ne peut pas dire que la Russie y ait perdu grand-chose. Le conflit lui a surtout permis d'asservir davantage les Nord-Coréens et les Chinois et elle a fait durer le jeu aussi longtemps qu'elle y a trouvé son profit. Quand les Américains et les autres membres des Nations-Unies ont commencé à s'impacienter, l'U.R.S.S. a favorisé un armistice. Il semble qu'elle ait maintenant pris une décision semblable au sujet de l'Indochine.

Moscou veut la division en Corée, en Indochine, en Allemagne, en Autriche et partout dans le monde. Prenons, par exemple, le cas de l'Allemagne. Le Kremlin a tout intérêt à y garder l'état de choses actuel, qui lui permet de renforcer graduellement son emprise sur le secteur oriental. Il ne peut être question de laisser les Allemands décider librement de leur avenir, car les Russes ne permettraient jamais l'unification du pays, autrement que sous l'égide communiste. Or les rouges ne sont pas encore prêts à digérer un morceau aussi gros. Ils ne se sentent pas capables — et ils ne le sont pas — de dominer l'Allemagne entière. Ce serait un satellite beaucoup trop puissant et bien trop dangereux. La zone de l'ouest, fortement industrialisée, s'est relevée rapidement et sa population connaît un standard de vie bien supérieur à celui qu'on trouve en paradis bolcheviste. Une Allemagne unifiée ne se laisserait dominer par aucun pays, encore moins par l'U.R.S.S. Mieux vaut s'en tenir aux conditions présentes. Le même principe vaut en Autriche et ailleurs. Un demi-pays est plus facile à contrôler qu'un pays entier; c'est d'ailleurs un bon commencement, puisque cela permet de noyauter lentement la population non-annexée, grâce au mécontentement résultant de la division. Quel intérêt auraient donc les Russes à vouloir changer la situation?

L'U.R.S.S. a surtout besoin de gagner du temps, pour consolider le nouveau régime, économiquement et politiquement, pour compléter l'intégration des pays satellites et s'assurer l'entière domination de la Chine rouge. Qu'on ne se y trompe pas, les communistes ne renonceront jamais à leur

désir d'hégémonie mondiale, mais ils sont patients, rusés et assez intelligents pour s'adapter aux circonstances. Ils n'en sont que plus dangereux, d'autant plus que les objectifs immédiats ne leur font jamais oublier les projets à longue échéance. Ils ont aussi, malheureusement, l'avantage de toujours être agresseurs et de choisir eux-mêmes les endroits où ils décident de frapper, ainsi que la stratégie et les tactiques qu'ils croient les meilleures.

Propos d'hygiène

Un enfant qui semble lent à l'école a peut-être la vue ou l'ouïe défectueuses, condition à laquelle le médecin peut remédier.

★ ★ ★

S'arracher les cheveux parce qu'un enfant refuse de manger certains aliments, ne règle pas le problème. Changer l'apparence et le goût d'un aliment dédaigné aide souvent. On peut aussi le rendre plus appétissant en le faisant cuire d'une autre façon.

★ ★ ★

Des dents qui semblent très saines et très solides peuvent avoir besoin de soins, à cause de défauts que seul l'examen complet du dentiste révélera. Des visites périodiques au dentiste économiseront des dents et de l'argent.

★ ★ ★

Le diabète, la haute pression artérielle et les maux de rein ont souvent une répercussion évidente sur les yeux, tandis que quelques formes d'affections oculaires causent des maux corporels. Un examen périodique des yeux aide à éviter les troubles oculaires.

Le Seuil interdit ajoute,

Le Seuil interdit, pour une fois, une note tragique à l'oeuvre de Saint-Ange. Contraste avec les intrigues

humoristiques et sentimentales, qui emportaient les charmants personnages de *Romances d'été* jusque sous le ciel d'Italie, le nouveau roman présente une héroïne qui semble être la proie d'un destin impitoyable. Adeline de Morogue, enfant, est enlevée par sa marraine au foyer paternel, où va régner une belle-mère, ex-théâtreuse, d'un certain renom. Un bonheur de quinze années, près de la bonne fée protectrice, glisse comme un rêve, dans un petit village perdu de la Haute-Loire. Un jeune cinéaste se présente. Est-ce l'amour qu'il apporte à l'adolescente candide, si peu armée pour la vie? Non, s'il brigue la main de la jeune fille, c'est qu'il la croit héritière de sa marraine. La marraine meurt sans testament et le fiancé disparaît. Adeline doit reprendre le chemin de la maison paternelle, où, ruiné, malade, le comte de Morogue refuse de la voir et où l'accueille la belle-mère, qui n'a jamais cessé de jouer dans la vie quotidienne, les grands rôles tragiques de son répertoire. Qui est cette Diana Lorenzo? Un être pervers, une pauvre folle? L'auteur en campe l'hallucinante silhouette dans l'atmosphère d'une demeure en ruines, au milieu des étangs de Sologne. Si Saint-Ange, dans ses oeuvres précédentes, a su enlever ses paysages à l'aquarelle, cette fois, elle a buriné à l'eau forte des landes, des bois et de grands ciels mélancoliques. Lentement, pourtant, sans qu'Adeline elle-même puisse le percevoir, à travers les accablantes monotonies journalières, les coups de théâtre dramatiques, un sûr bonheur se construit pour elle. Elle aimera Sylvere, le compagnon retrouvé de ses jeux d'enfant. En dépit de pages qui serreront bien des coeurs, *Le Seuil interdit* n'en laisse pas moins la voie libre à la jeunesse et à l'amour. Editions Tallandier, 17, rue Remy-Dumoncel, Paris (14e).

—Toi, quand tu jeûnes,

Paroles de la Bible parfume ta tête et lave ton visage, afin qu'il ne paraisse pas aux hommes que tu jeûnes, mais à ton Père seulement qui voit dans le secret. (Matt. 6, 17-18).

Les mots qui vivent

—L'abandon à Dieu n'enlève pas la souffrance, mais il la pénètre et l'embaume de ce qu'il y a de plus profond, la paix.

Mgr de SEGUR

En marge de l'actualité

"Hugh! nous pas aimer bruit, fumée..."

(Par Guy LEMAY)

Il y a des décennies que tous les Montréalais pestent contre le bruit et surtout la fumée qui enveloppe d'un nuage grisâtre le ciel de la Métropole. Les conseillers municipaux ont formé un comité dit de la fumée pour tenter de trouver une solution à ce problème pour le moins brumeux.

Chacun, de son côté, y va de sa suggestion, mais rien ne se fait, ou à peu près. Les cheminées des usines fument de plus belle. Les locomotives, même si les chemins de fer en ont remplacé plusieurs par d'autres mues à l'électrification ou par moteurs Diesel, élevent encore un épais nuage de fumée qui, certains jours, fait disparaître complètement le trou béant qu'on appelle la cour Turcot.

Il n'y a pas à dire, c'est un problème d'envergure qui, consolons-nous, n'est pas le seul apanage des grandes villes. Disons tout simplement que c'est la rançon du progrès. Nous ne sommes pas les seuls à nous plaindre du bruit et de la fumée. D'autres villes, moins importantes que Montréal, sont aux prises avec le même problème. Tout le monde cherche une solution qui ne vient pas.

Il fallait y penser. La solution, quelqu'un vient de la trouver. Elle est peut-être radicale, mais elle a certes porté fruit. Vous croyez peut-être enfilé à jamais le temps où les trains étaient attaqués par des Indiens? Détrompez-vous, il n'en est rien. Une petite dépêche en provenance de l'Amérique du Sud vient nous replonger dans le climat de notre enfance.

Voici les faits.

La direction des chemins de fer boliviens a décidé de changer ses locomotives, mais en même temps a ordonné que les employés des convois, circulant sur le tronçon nouvellement créé entre Corumba, Brésil et Santa Cruz, Bolivie, soient dotés d'armes afin de pouvoir se défendre contre les Indiens.

Ceux-ci n'attaquent pas les convois pour les dévaliser, comme on pourrait le supposer. S'ils criblent de flèches les trains, c'est uniquement pour protester contre le racisme et la fumée des locomotives qui troublent le calme de leur jungle!

C'est en somme, leur façon à eux de faire campagne contre le bruit et la fumée. Comme dirait le chef indien, "Hugh, nous pas aimer fumée, bruit. Nous détester la hache de guerre".

Là-bas, on n'y va pas par quatre chemins pour régler un problème. Ici, c'est différent. Ça prend du temps. Beaucoup de temps.

Il faut admettre que nous sommes des gens civilisés.



PREMIER PRIX. — M. Maurice Johnson, à gauche, photographe de l'International News Photos, montre au juge Earl Warren la photo du président Eisenhower qui lui a valu le premier prix, dans la classe présidentielle, au concours annuel de l'Association des photographes de la Maison Blanche.

"L'Amérique a les yeux sur le Canada", déclare M. G. Mestre

QUEBEC, 22. — (PCF) — M. Goar Mestre, de La Havane, président d'un réseau de radio et de télévision à Cuba, a aujourd'hui invité les propriétaires de postes canadiens à faire profiter de leur expérience les postes de radio et de télévision de l'Amérique latine.

Dans une allocution préparée à l'occasion du congrès de l'Association canadienne des propriétaires de postes de radio et de télévision, M. Mestre a expliqué le fonctionnement de la radio et de la télévision à Cuba, où cette industrie est aux mains du capital privé, ainsi qu'en certains pays de l'Amérique du Sud, où presque tous les postes "appartiennent, en théorie, au capital privé et sont censés fonctionner dans une liberté absolue".

Il a déclaré que la théorie et la pratique se ressemblent davantage à Cuba, où le gouvernement n'intervient pas plus dans cette industrie que dans les autres industries. On y compte 110 postes radiophoniques pour 1,000,000 d'appareils récepteurs et le nombre de postes de télévision par milliers d'appareils y est plus élevé qu'en tout autre pays du monde.

Il y a dix ans, les postes radiophoniques et les agences publicitaires de Cuba ont formé une commission de l'éthique de la radio, "afin d'empêcher que la bureaucratie gouvernementale ne se mêle d'affaires qu'elle ne peut connaître ou comprendre aussi bien que l'industrie elle-même".

D'autres commissions semblables ont été établies dans une demi-douzaine de républiques de l'Amérique latine.

M. Mestre a ajouté que la situation ne se résume pas là. La politique et la liberté de parole soulèvent plus d'un problème. Les partisans de l'opposition veulent exercer la liberté de parole "largement et abondamment". Les partisans au pouvoir, eux, croient que "trop de liberté est mauvais pour le peuple".

"Là où la radio s'est suffisamment bien organisée, avec une direction appropriée et le courage nécessaire, elle a survécu."

"Là où elle ne s'est pas organisée, elle a succombé et au lieu de demeurer un moyen de divertissement, d'information et d'éducation au service du public, elle est devenue un instrument de contrôle et d'oppression politique exploité dans l'intérêt des oppresseurs".

La dictature, a déclaré M. Mestre, s'est d'abord infiltrée dans la radio, puis dans les journaux et finalement dans toute l'activité humaine. On s'en est d'abord pris aux grandes libertés. Maintenant, on s'attaque aux finances de la radio et de la presse. Tout le monde devrait être aux aguets afin de déceler et dénoncer ces nouvelles tactiques. Il a ajouté qu'en ce domaine, le Canada peut jouer un rôle de premier plan et que l'Amérique en entier a les yeux sur lui.

L'Association a annoncé hier le nom des gagnants de deux prix pour services remarquables à la radio et à la télévision.

Le poste de radio CJVI, de Victoria, a reçu le prix John-J. Gillin, fils, pour services remarquables dans le domaine de la charité. M. William-D. Frost, ingénieur en chef du poste de radio CKOM, de Saskatoon, a mérité le prix Keith-S. Rogers, décerné par Canadian General Electric "pour son travail de défrichage dans le domaine du fonctionnement automatique des transmetteurs radiophoniques".

Neuf personnes qui travaillent dans le domaine radiophonique depuis 25 ans recevront des récompenses du club Quart de siècle.

Ce sont: MM. S. Ramsay Lees, Toronto; Marcel Provost, Montréal; H-B. Seabrook, Montréal; James Montagnes, Toronto; Ernest-A. Strong, Regina; Fred Bass, Vancouver; Régina Vincent, Winnipeg; Mmes Laddie-Watkins Pennell, Vancouver, et Ruby-Ramsay Rouse, Toronto.

Le trésor de la SANTÉ

par le Dr. C.-A. DEAN

La carie dentaire

De temps à autre, il convient d'attirer l'attention sur la carie dentaire. Carie vient d'un mot latin qui signifie pourriture. La carie dentaire cause l'amollissement de l'émail qui devient alors poreux. Ce procédé se répète à travers les diverses couches de la dent jusqu'à sa destruction complète. Les bactéries produisant de l'acide sont ordinairement responsables de cet état de choses. La fermentation bactérienne dans la bouche, en particulier dans les cavités dentaires et dans les espaces entre les dents, favorise l'accroissement de l'acidité de la bouche. Cette acidité tend à dissoudre les sels de calcium de la bouche et à les amollir.

Q. — Mon fils de 8 ans a une hernie qui ne lui cause aucune douleur. Devrait-il porter un bandage herniaire? Je n'aime pas les opérations.

R. — Le seul moyen de guérir une hernie, c'est l'opération. De petites hernies ont pu être traitées avec succès par des injections, mais les meilleurs chirurgiens n'approuvent pas ce traitement parce que s'il ne réussit pas, l'opération devient plus difficile. L'opération de la hernie offre bien peu de danger. Chez un enfant en croissance, le bandage herniaire doit être changé fréquemment. Par ailleurs ce bandage offre un sérieux inconvénient, celui de donner à l'enfant un sentiment de fausse sécurité qui fait ajourner sans cesse l'opération.

Le prochain article du Dr Dean, intitulé: "Le mythe de l'alcool", paraîtra dans la "Patrie" de mardi, 23 mars.

Influence de Genève sur la reconnaissance de la Chine

OTTAWA, 22. — (PCF) — On déclarait hier, dans les milieux bien informés, que la reconnaissance par le Canada du gouvernement communiste chinois poura dépendre des résultats de la conférence de Genève qui commencera le 26 avril.

La Grande-Bretagne, les Etats-Unis, la France, la Russie et la Chine communiste se rencontreront à Genève pour débattre des possibilités d'entente sur la Corée et l'Indochine. Les nations qui ont pris part à la guerre de Corée seront représentées et M. Pearson, ministre des affaires extérieures, sera probablement le chef de la délégation canadienne.

En tout cas, la question sera de nouveau abordée aux Communes. Elle a récemment causé une certaine agitation. Au cours du débat de politique extérieure qui a eu lieu en janvier à la chambre, le chef de l'opposition, M. Drew, a déclaré: "Nous ne voulons pas négocier avec le diable".

Il y a eu récemment au moins trois indices laissant à penser que le gouvernement pourrait être disposé à envisager une reconnaissance, même si ce n'est pas dans l'immédiat.

Le premier ministre St-Laurent, qui est revenu la semaine dernière de son tour du monde, a déclaré en Extrême-Orient que le Canada devra, tôt ou tard, reconnaître le gouvernement communiste chinois — comme la Grande-Bretagne l'a fait en 1949 — tout simplement parce que ce sont les communistes qui contrôlent la Chine.

Il a ajouté que, s'il devait y avoir une solution quelconque aux problèmes concernant directement la Chine et ne pouvant être résolus sans la coopération du gouvernement au pouvoir dans ce pays, il semblait clair que le Canada serait obligé de traiter avec

le gouvernement en question, même si le Canada n'aime pas sa couleur politique.

A Ottawa, des informateurs ont dit qu'il n'y avait rien de nouveau dans cette vue du gouvernement canadien, mais qu'il était significatif que M. St-Laurent l'ait exprimée aux Philippines, en Corée et au Japon, trois des nations les plus anti-communistes. Ils ont dit que le premier ministre avait pris "le taureau par les cornes".

Un des informateurs a déclaré: "Si on doit aboutir à une entente pacifique en Asie, les communistes chinois devront y participer. S'ils le font, leur gouvernement devra être reconnu d'une manière ou d'une autre. Que cela nous fasse plaisir ou non, les communistes sont là. Ce sont eux qui gouvernent depuis 1949 et ils n'ont pas disparu comme par enchantement, simplement parce que nous ne les avons pas reconnus."

A son retour à Ottawa, le premier ministre a dit aux journalistes que "lorsque" le sujet viendrait en examen, le gouvernement lui accorderait une étude attentive. Il n'a pas employé le mot "si". Les questions persistantes qu'on lui posait dans ce domaine l'importunaient visiblement.

La ligne de conduite du Canada au sujet de la reconnaissance fera l'objet d'une discussion quand les demandes de crédits pour le ministère des affaires extérieures seront soumises aux Communes, si ce n'est plus tôt. On s'attend à ce que l'examen des crédits de ce ministère ait lieu prochainement.

Pétrole illimité

CALGARY. — On prédit un avenir presque incroyable pour les gisements de pétrole de Pembina, récemment découverts près d'Edmonton. On a mentionné à l'enquête devant la commission de la conservation de l'Alberta, à propos des demandes de construction de pipeline, le chiffre de 1,000 puits portant 75,000 barils de pétrole par jour en 1957. D'autres prévisions sont encore plus optimistes.

Les compagnies intéressées sont Bailey Seiburn Oil and Gas, Socoma-Vacuum Exploration, Pembina Pipe Line, présumée une filiale de Mannix. Texaco soutient Bailey Seiburn.

La canalisation, au Congrès américain

WASHINGTON, 22. — (P.A.F.) — La mesure législative relative à la canalisation du Saint-Laurent que le Sénat a déjà approuvée doit faire l'objet d'une étude très sévère aujourd'hui à la Chambre des représentants.

La Commission des règlements de la Chambre a décidé de tenir une réunion afin de décider si le projet de loi, qui permettra la participation américaine, en collaboration avec le Canada, à la réalisation de ces importants travaux, doit être soumis à la Chambre pour adoption définitive.

On prévoit que la commission prendra une décision favorable surtout à cause de l'appui que M. Eisenhower accorde à la mesure. Mais le débat sera probablement très animé.

Une autre réunion avait été prévue par la commission, mais on l'a contremandée à cause de l'attentat contre les représentants de la Chambre par des Porto-Ricains récemment et au cours duquel quelques représentants ont été blessés.

★ Seagram's V.O. ★

Seagram's Crown Royal

Seagram's Vintant Belle Bin

★ Seagram's "83" ★

Servez Seagram

en toute confiance

Le Courrier d'Amie

Q. — L'un des frères de mon mari dont la femme est morte il y a un peu plus d'un an, a accepté l'offre de mes beaux-parents de retourner habiter chez eux. Mais il persiste, au vu et su de la famille, à fréquenter irrégulièrement celle qu'il courtisait avant le décès de ma belle-sœur. Il n'est pas que je sache question de mariage entre eux.

Personnellement, je désapprouve mes beaux-parents de continuer à lui fournir le gîte, même s'il verse une pension convenable.

J'essaie de faire venir mon mari en vue de faire comprendre à ses parents que, ce faisant, ils favoriseraient une sorte d'inconduite de son frère; mais il refuse, craignant de faire éclater le trouble dans la famille.

Ne devrait-il pas accepter mes idées et prendre sur lui de mettre ordre à la situation?

INCONNUE

R. — Très délicat ce problème. On peut même supposer que vos beaux-parents ont étudié sous bien des aspects avant d'adopter l'attitude résignée que vous leur reprochez.

Certes, nul ne saurait approuver la conduite de celui qui méprise les lois du mariage et brave l'opinion au point de causer scandale dans son entourage.

Toutefois, dans les circonstances, je crois qu'il vaudrait mieux suggérer à votre mari de chercher adroitement à influencer son malheureux frère pour le faire rentrer dans le chemin du devoir, que d'insister pour qu'il persuade ses parents de le mettre à la porte.

Nous sommes en pleine période de pénitence et de redressement. Bien des secours sont à la disposition de ceux dont les habitudes et le mode de vie requièrent amélioration. Eux d'abord, doivent s'avisés des remèdes à employer.

MAMAN DE GARÇONS:

Pour bien éduquer un enfant, il importe de savoir discerner à quel moment distribuer des éloges et des encouragements et quand adresser des reproches ou infliger des punitions.

Surtout, obtenez de votre mari, qu'il ne s'exprime pas carrément en présence de vos chers petits, lorsqu'il diffère d'opinion avec vous sur un point quelconque se rapportant à leur façon d'agir.

Il aura tout à y gagner, aussi bien que vos jeunes fils et vous-même.

Q. — Je ne comprends pas que tant de femmes recourent à des exercices et à des diètes pour maigrir. Pour ma part, je suis d'une maigreur exagérée et je me désespère de ne pouvoir ajouter quelques livres à mon poids. Mon apparence y gagnerait, j'en suis persuadée.

Un régime me serait-il avantageux?

FILIGRANE

R. — Tant il est vrai, n'est-ce pas, que nul n'est satisfait de sa mine et serait prêt à l'échanger, — tout comme son sort d'ailleurs, — pour l'apparence physique ou la situation d'un autre.

Mais si vous vous portez bien, si votre poids se maintient et si votre activité est normale, il faut plutôt vous réjouir de posséder "la ligne" convoitée par tant de femmes.

Tenez-vous bien droite. Siles, les maigres au dos voûté "font pitoyable", et portez des robes plissées, ondulantes, aux couleurs vives.

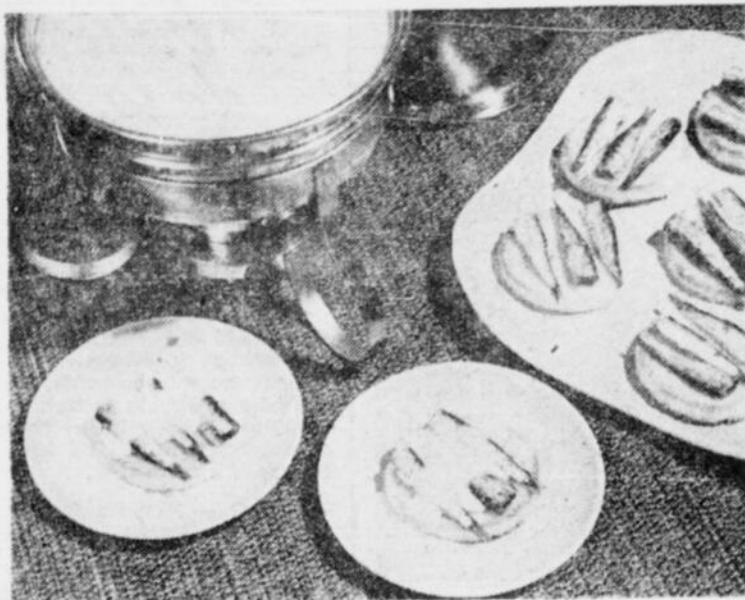
Comme régime approprié: un bon sommeil — 9 à 10 heures si possible chaque nuit — un déjeuner substantiel, des exercices respiratoires, une nourriture riche en graisses, farineux et sucres, — fromage, beurre, miel, bananes, nouilles.

Évitez la fatigue et prenez vos repas sans précipitation.

Pour les gourmets...

PETITS GÂTEAUX AU GINGEMBRE

½ tasse graisse
½ tasse sucre
½ tasse mélasse
½ tasse son (All Bran)
¾ tasse farine
1½ cuillerée à thé gingembre
1½ cuillerée à thé cannelle
1½ cuillerée à thé bicarbonate de soude
¼ cuillerée à thé sel
Défaites la graisse en crème, ajoutez le sucre, graduellement.



FONDUES-ECLAIR aux sardines.

Un mets délicieux qui régalerait tous les membres de la famille

Les repas du carême sont aujourd'hui plus faciles que jamais à préparer. Grâce à la nouvelle pâte de fromage cheddar pasteurisé, on peut apprêter rapidement de si bons repas.

Nous aimons toutes essayer, de temps à autre, une recette inédite — pourvu qu'elle soit pratique! En voici une. La pâte de fromage à cette qualité de se convertir, à la chaleur, en une sauce lisse et savoureuse qui est idéale pour toutes sortes de fondues au fromage.

Nous espérons que vous aurez assez d'audace pour en arroser des sardines sur pain grillé. Vous en serez récompensée par la découverte de ce goût nouveau et délicieux.

SOURCE DE VITAMINES

Sans compter qu'un tel mets constitue un plat de carême extrêmement nourrissant pour le lunch. Il réunit les protéines et la vitamine D du poisson aux nombreuses valeurs nutritives que l'on trouve dans le fromage. Il suffit d'une salade verte pour compléter le menu.

FONDUES-ECLAIR AUX SARDINES

Nouvelle pâte de fromage
Cheese Whip Kraft
Cheddar pasteurisé
Sardines chaudes
Rondelles de pain grillé

Faire chauffer le fromage au bain-marie ou dans un plat sur feu très bas. Placer les sardines sur le pain grillé et arroser chaque portion de fromage chaud.

Ajoutez la mélasse, et le son, mélangez bien. Tamisez les ingrédients secs et incorporez au premier mélange. Faites une pâte d'environ ¼ pouce d'épaisseur, versez sur une lèche-frite beurrée et cuisez environ 12 minutes à four modéré (375° F.). Donnez 4 douzaines de petits gâteaux.

BOEUF SAUCE AUX CORNICHONS

2 livres de bœuf gras
2 pintes d'eau
4 poireaux
½ livre de lard salé haché
Sel et poivre.

Faire revenir le lard, le bœuf et les poireaux, assaisonner. Mettez dans une casserole, couvrez d'eau, laissez cuire lentement durant 3 heures, ajoutez 3 c. à soupe de farine, délayez, laissez mijoter 20 minutes. Ajouter céleri coupé en dés et cornichons tranchés pour chaque couvert.

BROCOLI

Choisissez des brocolis d'un vert foncé, ils sont les plus riches en valeur alimentaire. Les caboches doivent être fermes ou juste sur le point d'ouvrir. Enlever les grosses feuilles et la partie dure. Divisez ensuite le brocoli en portions prêtes à servir. Faites cuire comme l'asperge, c'est-à-dire, debout, dans un peu d'eau salée, dans un chaudron couvert. La durée de la cuisson est d'environ vingt minutes. Servez avec une sauce au beurre ou une sauce blanche ordinaire.

Un mauvais caractère

(P.C.F.) — Une toute petite blonde, affolée que promptement, à de nouveau fait des siennes, cette semaine, en cour montréalaise.

Mais voilà, cette fois, CE NE SONT PAS SES SOULIERS QUE'ELLE A TIRES A LA TETE DU JUGE Maréchal Nantel, mais bien deux oeufs, qu'elle avait dans ses poches. Heureusement ou malheureusement, ce fut un policier, un pauvre policier, là par hasard, qui reçut les oeufs. La prévenue, Lucille Gagnon, fut transportée aux cellules criant et se débattant pendant que le policier tentait de reprendre une allure digne de son rang.

Grève de la faim

(P.C.F.) — Sept des suffragettes du Caire qui ont entrepris une grève de la faim dans le but d'obtenir pour leurs concitoyennes des droits politiques égaux ont dû être hospitalisées. Elles jeûnaient depuis vendredi, espérant convaincre ainsi le gouvernement de donner aux Égyptiennes le droit de vote aux prochaines élections nationales.

L'art DE BIEN S'HABILLER

Silhouette forte ?



Choisissez des imprimés délicats. La jupe demi-circulaire ou à légers godets vous conviendra tout aussi bien.

Les vacances de Pâques approchent

Puisque les vacances de Pâques font déjà rêver celles qui doivent faire un voyage de quelques jours, j'aimerais leur aider à bien s'y préparer. Très souvent, l'énervement et le changement d'habitude provoquent, chez certaines personnes, une constipation passagère... et le teint s'en ressent immédiatement! Si tel est votre cas, Madame, accoutumez-vous à toujours prendre un laxatif très léger, la veille au soir du jour que vous devrez passer dans le train ou en autobus. Au cours du trajet, mangez très peu; essayez autant que possible de vous contenter de fruits et breuvages. A chaque arrêt, promenez-vous de long en large pendant quelques minutes; cette détente vous fera grand bien.

Afin d'être toujours aussi pimpante que si vous sortiez d'une boîte enrubannée et de paraître fraîche, malgré les poussières, les fatigues et la chaleur du voyage, suivez ces quelques conseils: Tout d'abord, même si votre peau est grasse et si vous n'employez habituellement qu'un fond de teint, protégez votre épiderme par une bonne couche de crème que vous rendrez moins épaisse en l'étendant avec un tampon de coton humide. N'étendez pas de rouge gras sur vos pommettes, mais seulement un rouge sec, en poudre, facile à "enlever" ou à "rajouter", puis, poudrez-vous avec une poudre plus claire que d'habitude, pour que la chaleur ne la décompose pas. Avant de descendre du train, vous pourrez alors seulement vous mettre un nuage de poudre plus foncée. N'utilisez aucun mascara; emportez plutôt un peu d'eau boriquée pour rafraîchir vos paupières brûlantes.

Si vous voyagez de nuit, tournez autour de votre tête un foulard quelconque après avoir roulé vos cheveux en bouclettes. Vous serez ainsi bien coiffée lorsque vous parviendrez à destination. Au réveil, épongez votre visage d'eau froide et recommencez votre maquillage de la veille si vous devez passer une autre journée à voyager; sinon, procédez comme d'habitude.

N'oubliez pas non plus de protéger votre vue par de bonnes lunettes; elles empêcheront la poussière et la saie d'abîmer vos yeux. Et puis, ne pensez pas qu'à vous. Songez à vos voisins, à vos compagnons de voyage qui vous trouveront charmante si vous utilisez une bonne eau de toilette ou une eau de cologne, à l'arôme très délicat, mais qui trouveront fort désagréable de passer des heures à côté d'une femme "parfumée" à outrance. Soyez donc discrète, en plus d'être jolie... vous ferez ainsi un meilleur voyage.

Suzanne Ringe

A l'association des Jardinières d'enfants

Ces jours derniers, avait lieu à la Maternelle St-Germain, la réunion mensuelle de l'Association canadienne des jardinières d'enfants.

Les membres seuls y étaient invités. Il y eut visite du local, étude du matériel éducatif, des livres, etc., puis, la présidente, Mlle Jeanette Delpé, a donné le rapport des dernières activités et fait part des développements nouveaux.

Pour répondre aux nombreuses demandes d'adhésion, la présidente annonce que le comité de sélection, qui a pour charge de reconnaître ou non comme membres les personnes qui en font la demande, est prêt à étudier le cas des professeurs intéressés; il suffit pour cela de demander à l'association une formule d'adhésion.

Il a été proposé et accepté qu'à chacune de ces réunions un membre présente un travail à son choix sur un point de psychologie ou de pédagogie propre aux écoles maternelles.

On a invité les professeurs à prendre note des bons mots, des faits saillants de leurs classes, pouvant intéresser le groupe, des points importants qu'ils aimeraient voir discuter.

Après quelques suggestions de livres, de disques, d'échanges d'adresses, la présidente annonça la conférence pédagogique du dernier samedi de mars. La conférencière, Mme Décarie, professeur de psychologie à l'Université de Montréal, parlera des bienfaits de la Maternelle. Le public est invité moyennant un minime prix d'entrée.

Les livres: "Le développement psychologique de l'enfant" et "L'Ecole à trois ans" dont Mme Vianney Décarie est l'auteur seront en vente au contrôle.

Les dernières réunions sont fixées au 8 mai et au 5 juin. La prochaine conférence sera annoncée plus tard.

Événement peu banal

(P.C.F.) — Il arrive que l'anniversaire de naissance d'un enfant donne lieu à des réjouissances remarquables au sein d'une famille. On peut facilement s'imaginer ce que de telles réjouissances peuvent devenir lorsque trois membres d'une même famille célèbrent le même

jour un anniversaire différent.

Le fait est assez rare, mais il s'est produit ces jours derniers chez monsieur et Madame Hervé Bellisle, de l'Abord-à-Plouffe. Cette famille compte trois enfants, tous nés un même jour, soit le 14 mars. Ce sont Nicole, Michèle et Serge, qui ont partagé un immense gâteau, dimanche dernier.

Boléro croché



PATRON No 503 — Ce joli boléro de laine est un accessoire bien pratique. Vous pouvez le porter pour rehausser une robe sans manches et une ou encore comme gilet de lit. Il est facile à réaliser au crochet.

Le PATRON LAURA WHEELER comprend toutes les indications nécessaires au succès du travail et vous est offert dans les grands magasins suivants: 32-34 et 36-38.

Pour obtenir les patrons de la "Patrie" envoyez la somme de 40 cents plus 3 cents pour la taxe,

en mentionnant très lisiblement: Nom, adresse, taille et le numéro du patron désiré. Adressez le tout à: Bureau des modes, la "Patrie", 189 est, rue Ste-Catherine, Montréal.

Mondanités

Audition de disques

Les membres de l'Union des Latins d'Amérique et leurs amis sont invités à une audition de disques, le mardi soir, 23 mars à 8 h. 15 au Cercle Universitaire de Montréal.

Fiançailles

On annonce les fiançailles de Mlle Marguerite Cyr avec M. et de Mme Louis Cyr avec M. Serge Paquette, fils de M. et de Mme J.-V. Paquette.

M. et Mme Hector Lachapelle annoncent les fiançailles de leur fille Thérèse avec M. Maurice Boyczum, fils de M. et de Mme Jean Boyczum. Le mariage sera célébré en septembre.

Ranger-Larkin

Dernièrement en l'église de l'Ascension de Notre-Seigneur à Westmount M. l'abbé John Colford, assisté du R.P. James Larkin, O.M.I., a béni le mariage de Mlle Eleanor Larkin, fille de M. et de Mme Morton Larkin, de New-Glasgow, Ile du Prince-Edouard, avec M. Conrad Ranger, fils de M. et de Mme Edouard Ranger, de St-Isidore de Prescott, Ont.

Une profusion de muflers roses et blancs ornaient le sanctuaire et la nef et pendant la messe un programme musical fut exécuté.

Accompagnée de M. William Benjamin, son cousin, la mariée portait une robe longue de nylon de tulle beige sur fourreau de satin, rehaussée d'un boléro de dentelle, un bonnet Juliette de dentelle retenait son voile de tulle illusion et elle tenait un bouquet composé d'une orchidée blanche d'hyacinthes et de pompons.

Mme Benjamin, cousine de la mariée portait une robe longue de surah marine enjolivée de pierres du Rhin, des accessoires blancs et des roses rouges à l'épaule.

Mme Ranger, mère du marié, des accessoires noirs et des roses jaunes au corsage.

A l'issue d'une réception en l'hôtel Berkeley, où le salon et les tables étaient décorés de fleurs printanières les mariés partirent en voyage dans les Laurentides. Mme Ranger portait alors un costume de lainage aqua, un chapeau de fleurs blanches, des accessoires bruns et un gardénia à l'épaule.

A leur retour M. et Mme Ranger demeureront à Québec.

Little-Clarkin

Ces jours derniers, en l'église Saint-Paul de Toronto, avait lieu le mariage de Mlle France Ann Clarkin, fille de M. et de Mme Leo P. Clarkin, d'Ottawa, avec M. Edward Carruthers Little, fils de M. et de Mme Edward C. Little, de Fonthill, Ont. Pendant la cérémonie, le Dr Peaker exécuta un programme musical. La mariée, au bras de son père, portait une robe de satin broché blanc avec jaquette assortie, un court voile de tulle maintenu sous



Mlle France Meunier, L.L., fille de M. et de Mme Adonai Meunier, d'Outremont et M. Gérard Bellefleur, fils de M. et de Mme Adolard Bellefleur, de Montréal, dont les fiançailles ont eu lieu dernièrement. Le mariage sera béni en juin en l'église Sainte-Madeleine d'Outremont. (Photo L.A. Photographie Larose)

un bandeau de même tissu que sa robe et une gerbe de roses roses et de fleurs printanières blanches.

Mme V. S. C. Simpson était dame d'honneur et M. Robert H. Little, garçon d'honneur, M. V. S. C. Simpson, de Toronto, M. R. H. Stainton, de Mimico, ainsi que M. Pat Clarkin, d'Ottawa, plaçaient les invités. Après une réception à l'hôtel King Edward, les mariés partirent pour New-York, Montréal et Ottawa. Pour voyager, la mariée portait un costume de lainage marine, un chapeau rouge et un bouquet d'oeillets rouges.

Déplacements

Le vice-amiral de l'Air et Mme Adolard Raymond, actuellement à Nassau, Bahama, sont attendus à Montréal dans une dizaine de jours.

M. et Mme L.-C. Parent ainsi que M. et Mme Robert Préfontaine et M. et Mme Roland Lamoureux, sont de retour d'un voyage dans le sud des Etats-Unis au cours duquel ils ont visité Tampa, St. Petersburg et la Nouvelle-Orléans où ils ont assisté aux fêtes marquant la fin du carnaval. A leur retour, ils ont visité Chicago.

M. et Mme Christian Hardy, de Chicago, accompagnés de leurs enfants Christine, Micheline et Marie-Josée, passent quelques jours à Québec, chez le docteur et Mme H.-A. Houle. Ils s'embarquent prochainement à New-York pour le Brésil, où M. Hardy, ex-vice-consul du Canada à Chicago, occupera le poste de deuxième secrétaire à l'ambassade canadienne à Rio de Janeiro.

M. et Mme Noël Moisan, de Québec, passeront la fin de semaine à Montréal.

Mlle Hélène Robitaille, de Québec, a passé quelques jours à Montréal, cette semaine.

M. et Mme Lucien Guertin font un séjour à Pinehurst, Caroline du Nord.

QUEBEC

Le docteur et Mme Jacques Audet sont partis récemment pour un voyage de plusieurs semaines en Europe.

Le président de l'Union des Artistes de Québec et Mme Noël Moisan ont assisté comme délégués de notre ville, à la représentation de l'Heritière donnée à Montréal, par les Comédiens de Québec.

M. et Mme Fabre Surveyer sont rentrés en ville récemment après une croisière à la Jamaïque et en Amérique du Sud.

M. et Mme Philippe Bienvenue font présentement un séjour de quelques semaines en Floride.

Mlle Edith Lavoie et Colette Lafrance, de Québec, sont parties pour la Floride et Cuba, où elles passeront un mois.

Mlle Germaine et Françoise Lamontagne, de St-Félicien, sont parties récemment pour la Floride, où elles séjourneront pendant quelques semaines.

Mlle Hélène Robitaille était de passage à Montréal en fin de semaine.

M. et Mme J.-A. Bilodeau font un séjour de deux mois en Floride.

M. et Mme O. Boisvert, accompagnés de Mlle Violette Boisvert, sont partis la semaine dernière pour la Floride, où ils passeront deux mois.

Mlle Lise Grenier, de passage à St-Augustin récemment, était l'invitée de sa cousine, Mme Thomas Martineau (Simone LaRue).

Bouquet-Nicollé

En l'église de Saint-Jérôme de Matane, ces jours derniers, M. l'abbé E. Bouchard, curé, a béni le mariage de Mlle Gergette Nicollé, fille de M. et de Mme Georges Nicollé, avec M. Marcel Bouquet, d'Avignon, France, fils de M. et de Mme Auguste Bouquet. Pour la circonstance, des massifs de verdure ainsi que des corbeilles de pompons et de glaïeuls blancs ornaient le sanctuaire. La mariée, accompagnée de son père, portait une robe de dentelle bretonne blanche recouvrant un fourreau de tulle et de satin. Son voile de tulle illusion était drapé sous un bandeau de perles et son bouquet colonial composé de roses blanches.

Mme Lionel Bilodeau, tante de la mariée, était dame d'honneur et M. Gérard Bilodeau, oncle de la mariée, servait de témoin au marié. A l'issue de la cérémonie, M. et Mme Nicollé ont reçu à leur demeure où les salons étaient décorés de fleurs printanières. M. et Mme Bouquet se sont embarqués le vendredi 19 mars

La Reine consultée sur le changement de son itinéraire

ADELAIDE, Australie, 22. — (Reuters f) — Le premier ministre de l'Australie, M. Robert-G. Menzies, se rendra à Adelaide par avion aujourd'hui, afin de rencontrer la Reine pour discuter de modifications possibles à sa tournée dans l'Ouest du pays que ravage la poliomyélite, a annoncé le gouvernement aujourd'hui.

M. Menzies a interrompu ses vacances à Tasmanie pour faire le voyage. Il s'était proposé de demeurer à l'île jusqu'à mercredi lorsqu'il devait se rendre par avion à Melbourne pour assister à une réunion du cabinet.

Vendredi prochain, la Reine et son époux, le duc d'Edimbourg, doivent prendre l'avion pour Perth, capitale de l'Australie occidentale, dernière étape de leur tournée australienne.

A Perth, le cabinet de l'Etat tiendra une séance extraordinaire afin d'étudier la possibilité de modifier les projets de la tournée afin de protéger le couple royal contre une infection possible.

Les autorités à Adelaide soulignent qu'il est presque certain que

des changements seront apportés à la tournée en Australie occidentale, mais on ne prendra aucune décision définitive avant cet après-midi.

Le paquebot Gothic doit quitter Adelaide pour l'Australie occidentale aujourd'hui, soit plus tôt que prévu. Ce qui laisse entendre que certains projets de tournée ont déjà été énoncés. Le couple royal vivrait à bord du Gothic durant leur séjour dans l'Ouest du pays afin d'éviter la contamination.

Le premier ministre de l'Etat occidental a souligné hier que le taux des cas de polio est moins élevé qu'il ne l'était à Canberra lorsque le couple royal a visité cette ville.

sur le Scythia pour la France où ils habiteront.

OTTAWA

Mme Hubert Guérin et son fils, Philippe, sont de retour de New-York.

Mme Lester B. Pearson est de passage à Ottawa chez le docteur et Mme Walter Hannah.

L'ambassadeur de Grèce, M. Raoul Bibica-Rosetti a donné un dîner-déjeuner, la semaine dernière au Château Laurier.

—Sir Archibald Nye, haut commissaire du Royaume-Uni, est de retour du Sault Sainte-Marie.

Mlle Rolande Vézina quitte Ottawa aujourd'hui pour New-York d'où elle s'embarquera le 24 mars, sur le Liberté pour Bruxelles. Mlle Vézina sera attachée à l'ambassade du Canada. Ses sœurs, Jacqueline et Gergette l'accompagneront jusqu'à New-York.

Le brigadier et Mme A. W. Beaumont sont arrivés à bord du Flandre d'une croisière de cinq semaines en Europe, en Afrique, en Amérique du Sud et aux Antilles.

Le Dr et Mme J.-M. Laframboise sont revenus de Miami, Floride, où ils ont passé quelques semaines.

M. et Mme Jean-Marc Campbell ainsi que M. et Mme Wilfrid Saint-Laurent, de Chandler, sont partis pour un voyage d'un mois en Floride et à Cuba.

Feu Soeur Thérésia

SAINT-HYACINTHE. — La R. Soeur Marie-Thérésia, des RR. Soeurs de la Présentation-de-Marie, est décédée à Saint-Hyacinthe, à la maison-mère de sa communauté, à l'âge de 68 ans. Née Rosine Marier, elle était cousine germaine de MM. les Supers Elphège Marier, de la Cour Supérieure, de Montréal, et Joseph Marier, juge de la Cour des Sessions, la Paire pour le district d'Arthabaska, de Drummondville. La défunte laisse deux frères et deux soeurs: MM. Joseph Marier, de Drummondville; Walter, Saint-Leonard; Mme J. Durocher, Montréal; la R. Soeur Saint-Jean-Baptiste de la Salle, des Soeurs de la Présentation, directrice du couvent de sa communauté à St. John, Me.

Deux ministres et la sécurité

QUEBEC. (PCF)—Le ministre des Finances, M. Onésime Gagnon, et le solliciteur-général de la province, M. Antoine Rivard, ont été respectivement élus président et vice-président honoraires du comité de la campagne de sécurité routière qui sera lancée à travers la province le 1er juin prochain.

Cette campagne, qui durera deux semaines, est organisée par le gouvernement provincial dans un effort pour enrayer le fléau des accidents.

De nombreux organismes apporteront leur concours à cette campagne de sécurité routière.

Surplus de Grand-Mère

GRAND-MERE — La cité de Grand-Mère a terminé son exercice financier au 31 janvier 1954 avec un surplus de \$1,345.62. C'est ce que les contribuables ont pu apprendre à l'hôtel de ville quand le secrétaire intermédiaire, M. Lorenzo Trotter, a lu le rapport déposé par le comptable en chef, M. Leo Dugal, au cours de l'assemblée régulière du conseil.

LES PATRONS DE LA "PATRIE"



PATRON No 4766 — C'est un modèle de robe toute simple que nous vous offrons aujourd'hui. Cependant elle deviendra un peu plus fantaisiste si vous y ajoutez quelques-uns de ces accessoires: Boucle au cou, ruban, poignets ou peplum à la taille.

Le PATRON No 4766 vous est offert dans les tailles suivantes: 12, 14, 16, 18 et 20 ans. La grandeur 16 ans requiert 3% tps d'un tissu de 39 pou. de largeur.

Pour obtenir les patrons de la "Patrie" envoyez la somme de 40 cents plus 3 cents pour la taxe,

en mentionnant très lisiblement: Nom, adresse, taille et le numéro du patron désiré. Adressez le tout à: Bureau des modes, la "Patrie", 160 est. rue St-Catherine, Montréal.



Mlle Gisèle Geffroy, fille de M. et de Mme Jules Geffroy et M. Jacques Gougeon, fils de M. Wilfrid Gougeon, décédé et de Mme Gougeon dont les fiançailles ont été bénies dernièrement par M. l'abbé Joseph Geffroy.

McCarthy suggère l'emploi de détecteurs de mensonges

WASHINGTON, 22. — (Paf) — Il semble aujourd'hui que les leaders républicains du Sénat soient de plus en plus favorables à ce que le sénateur Joseph McCarthy, républicain du Wisconsin, se retire temporairement de sa sous-commission d'enquête pendant l'étude de sa soumission avec l'armée.

Pour sa part, McCarthy a laissé entendre qu'il n'avait pas encore décidé de se retirer. Il a de plus suggéré que la commission fasse usage de détecteurs de mensonges afin de pouvoir discerner la vérité des témoignages des gens impliqués dans sa controverse avec le secrétaire à l'Armée, M. Robert T. Stevens.

La sous-commission doit se réunir demain pour discuter de la procédure à suivre. Aucune date n'a encore été fixée pour le début des témoignages.

McCarthy, qui a exprimé "la confiance la plus complète dans cet instrument scientifique quand ses données sont interprétées adéquatement", a dit qu'il suggérerait l'usage de détecteurs de mensonges si tous les témoins y consentent. McCarthy a lui-même l'intention de rendre témoignage.

Le sénateur a dit que le peuple américain avait droit de connaître toute la vérité. Il a ajouté qu'il appartiendra à la sous-commission de déterminer si des détecteurs de mensonges pourront être employés.

Le sénateur William Knowland, de Californie, leader républicain au Sénat a déclaré au cours d'une entrevue qu'il ne voulait pas s'immiscer dans les affaires de la commission, mais qu'il était d'opinion que McCarthy devrait consentir à ne pas interroger les témoins et à ne pas participer aux votes.

McCarthy a annoncé lui-même qu'il ne projetait pas de voter "sur aucune décision ou conclusion finale" de la sous-commission.

Par ailleurs, le sénateur Charles Potter, républicain du Michigan, membre de la sous-commission de McCarthy, a dit qu'il ne demanderait pas que McCarthy se retire temporairement si le sénateur du Wisconsin en décide autrement. En plus de McCarthy, la sous-commission groupait trois républicains et trois démocrates.

Le collègue de Potter, le sénateur Homer Ferguson a adopté une attitude semblable à celle de Knowland. Au cours d'une entrevue téléphonique, Ferguson a déclaré qu'en raison des circonstances, McCarthy devrait se récuser comme le

font habituellement les juges lorsqu'ils sont intéressés dans une cause qui leur est soumise.

McCarthy a dit hier qu'il avait accepté le point de vue du sénateur Karl Mundt, qui présidera les séances de la sous-commission, et qu'il ne participera à aucun vote concernant l'enquête.

"Je témoignerai", dit-il, "et j'ai l'intention de contre-interroger les autres témoins. En toute justice, je crois que le droit de contre-interrogatoire devrait être accordé à tous les membres de l'armée impliqués."

Le retrait temporaire de McCarthy de sa sous-commission a été suggéré pour la première fois samedi soir par un membre démocrate, le sénateur Stuart Symington, du Missouri. Symington a dé-



Le sénateur Stuart SYMINGTON

claré que si McCarthy persistait à vouloir jouer le triple rôle de témoin à charge, d'avocat et de juge, les démocrates soumettront la question à la commission des opérations.

McCarthy dirige lui-même la commission au complet.

Symington a dit que si McCarthy n'accepte pas de renoncer à son



Le sénateur Homer FERGUSON

intention de voter et de contre-interroger, il tentera de faire confier l'enquête à la commission des forces armées du Sénat. Symington en est membre, mais non McCarthy.

Feu Mme D.-O. L'Espérance

QUEBEC. — Mme D.-O. L'Espérance, née Hortense Bérubé, épouse de feu l'hon. sénateur David-Ovide L'Espérance, est décédée à sa résidence, aux Appartements Grande Allée, à l'âge vénérable de 80 ans et dix mois.

W. L. Mackenzie King au volant

KITCHENER, Ontario. — L'agent William Coxworth y regarda de plus près lorsque le chauffeur d'une auto qui venait d'avoir un léger accident près d'ici lui montra un permis portant le nom de W.-D. Mackenzie King.

"Je suppose que W.-L. veut dire William Lyon?" interrogea le policier.

"Exactement, répondit l'automobiliste; je suis W.-L. Mackenzie King, 33 ans, Route rurale No 1, Elora".

Feu le premier ministre Mackenzie King est né à Kitchener, qui portait alors le nom de Berlin, nom qui fut changé en un nom allemand lors de la première grande guerre.



Le sénateur William KNOWLAND



CITE DE MONTREAL

Rôles pour améliorations locales

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, nommé suivant les dispositions de l'article 450 de la Charte de la Cité, que les rôles de cotisations pour la construction d'égouts, de pavages et de trottoirs aux endroits suivants, ont été préparés et sont maintenant déposés en son bureau, Service des estimations, Edifice Cadillac, 510 Boulevard St-Laurent, où ils peuvent être vus et examinés par les parties intéressées jusqu'à vendredi, le 9 avril, 1954 à midi:

EGOUTS

Rue Clark: Entre les rues Sherbrooke et Milton.
Avenue Union: De la rue Sherbrooke en allant vers le sud jusqu'à vis-à-vis une partie des lots Cadastres 1205 et 1279 (égout existant) au nord de la rue Burnside.

PAVAGES

Rue De Beauvoir: Entre les rues Massicotte et Boyce.
Rue De Bordeaux: Entre les rues Everett et L.O. David (intersections des rues Everett et L.O. David incluses).
Boulevard Cavendish: Entre les avenues Fielding et Chester (intersection de l'avenue Fielding incluse).
Avenue Decelles: Entre les avenues Kent et Linton (intersection de l'avenue Van Horne incluse).
Rue Lavoie: Entre le chemin de la Côte Ste-Catherine et l'avenue Lacombe.
Rue Legendre: Entre la rue St-Hubert et l'avenue de Châteaubriand.
Rue Massicotte: De la rue Liébert en allant vers l'ouest jusqu'à la rue Crier et vis-à-vis une partie du lot 395-197-1 (pavage existant).
Rue Massicotte: Entre les rues Beaugrand et Crier (intersection de la rue Crier incluse).
Avenue O'Bryan: Entre l'avenue Somerset et le Chemin de la Côte St-Luc.
Boulevard Olympique: Entre les rues Sauriol et Fleury.
Avenue Plamondon: Entre la rue Lavoie et l'avenue Westbury (intersection de la rue Lavoie incluse).
Rue Prieur: Entre les rues Clark et Saint-Urbain.
Rue Raoul: Entre les rues Tillemont et Jarry.
Seizième Avenue: Entre les rues Beaubien et Saint-Zotique.
Boulevard Saint-Germain: Entre les rues Jeanne et Dudemaine (intersection de la rue Jeanne incluse).
Avenue Saint-Ignace: De Western Park au Chemin de la Côte Saint-Luc.
Rue Vauquelin: Entre l'avenue Louis-Hébert et la rue d'Iberville.
Les ruelles: Situées dans le quadrilatère formé par les avenues d'Anvers, Blair, Bloomfield et de l'Épée.
La ruelle: Située entre la rue Molère et la rue Jules-Verne et s'étendant de l'avenue Casgrain vers l'ouest.

TROTTOIRS

Rue De Beauvoir: Entre les rues Massicotte et Boyce.
Rue Côtés: Entre les rues Crier et Liébert.
Rue Boyce: (Côté sud) Entre les rues Massicotte et Boyce.
Rue Crier: (Deux Côtés) Entre les avenues Kent et Linton.
Avenue Decelles: (Deux Côtés) Entre les rues Crier et Liébert.
Rue Galibier: (Deux Côtés) Entre le chemin de la Côte Ste-Catherine et l'avenue Lacombe.
Rue Lavoie: (Deux Côtés) Entre la rue Saint-Hubert et l'avenue de Châteaubriand.
Rue Legendre: (Deux Côtés) COTE SUD: Entre les rues Crier et Liébert.
Rue Loney: (Deux Côtés) COTE NORD: De la rue Liébert en allant vers l'ouest jusqu'à vis-à-vis une partie du lot 395-85 (trottoir existant).
Rue Liébert: (Deux Côtés) COTE EST: Entre les rues Hochelaga et Sherbrooke.
Rue Massicotte: (Deux Côtés) COTE OUEST: Entre les rues Hochelaga et Boyce et entre les rues De Marseille et Sherbrooke.
Avenue O'Bryan: (Deux Côtés) COTE NORD: Entre les rues Beaugrand et Crier.
Boulevard Olympique: (Deux Côtés) COTE SUD: De la rue Beaugrand en allant vers l'est jusqu'à vis-à-vis une partie du lot 395-197-1 vis-à-vis la rue Crier.
Boulevard Pie IX: (Côté ouest) Entre l'avenue Somerset et le Chemin de la Côte Saint-Luc.
Avenue Plamondon: (Deux Côtés) Entre les rues Sauriol et Fleury.
Rue Prieur: (Deux Côtés) Entre les rues Saint-Zotique et Bolanger.
Rue Raoul: (Deux Côtés) Entre la rue Lavoie et l'avenue Westbury.
Seizième Avenue: (Deux Côtés) Entre les rues Clark et Saint-Urbain.
Rue Vauquelin: (Deux Côtés) Entre les rues Tillemont et Jarry.
Rue Vauquelin: (Deux Côtés) Entre les rues Beaubien et Saint-Zotique.
Rue Vauquelin: (Deux Côtés) Entre l'avenue Louis-Hébert et la rue d'Iberville.

Les contribuables ayant des plaintes à faire contre les rôles devront produire ces plaintes le ou avant la date ci-dessus mentionnée et le vendredi, 9 avril, 1954, à midi, en son bureau, Edifice Cadillac, 510 Boulevard Saint-Laurent, le soussigné entendra les intéressés au sujet des dites plaintes.

Le chef estimateur.
G.E. VERNOT.
Edifice Cadillac, 510 Boulevard Saint-Laurent, Montréal, le 22 mars 1954.

Chronique ouvrière

Les métallurgistes réclament une hausse de 20 cents l'heure

L'Union des métallurgistes d'Amérique (C.O.I.-C.C.T.) réclame une augmentation de 20 cents l'heure en faveur des quelque 2,200 employés de Steel Company of Canada et de Canadian Tube Limited, dans la province de Québec.

D'après les dirigeants de l'union, les métallurgistes à l'emploi de ces deux compagnies, reçoivent 11½ cents de moins l'heure dans la province de Québec que dans l'Ontario.

Et présentement, les métallurgistes ontariens réclament une augmentation de leur salaire de 8½ cents l'heure.

Afin de se placer sur un pied d'égalité avec les métallurgistes ontariens, les dirigeants syndicaux de Montréal ont décidé de réclamer une augmentation de salaire de 20 cents l'heure.

AUTRES DEMANDES

Les métallurgistes demandent également des primes de 7 à 9 cents pour le travail de nuit, deux semaines de vacances après un an de service, trois semaines après dix ans, et quatre semaines après 25 ans. Ils demandent aussi l'adoption de la formule Rand, après 30 jours d'emploi, et l'engagement de la part de la compagnie à étudier un projet de pension pour les vieux employés pendant la durée du prochain contrat de travail.

A LA CONCILIATION

L'Alliance des infirmières de Montréal (CTCC) dans une lettre adressée par son procureur à M. Cyprien Miron, procureur en chef du gouvernement provincial, a demandé l'intervention d'un conciliateur relativement au congédiement de deux infirmières survenu cette année, à l'hôpital général de la Miséricorde.

Le grief suscité par le premier de ces congédiements suivait son cours normal lorsque la seconde infirmière fut congédiée, deux jours après que l'Alliance eut adressé à l'hôpital une lettre mentionnant le nom de cette infirmière comme membre du comité de coopération.

DELEGATION A OTTAWA

Une délégation de la CTCC a quitté Montréal, hier, pour conférer avec le ministre fédéral de la Justice, aujourd'hui, à Ottawa. Cette délégation fait suite au télégramme envoyé la semaine dernière par le président de la CTCC,

M. Gérard Picard. M. Picard avait alors protesté contre certains articles du nouveau code criminel concernant les travailleurs et le droit de grève.

C'est M. Garson lui-même, ministre de la justice, qui a demandé à rencontrer la CTCC. La délégation se compose de MM. Jean Marchand, Gérard Pelletier, Pierre Vadboncoeur, Théo L'Espérance et Gérard Picard.

NOUVEAUX OFFICIERS

M. René Guilmond a été élu président du local 102 des Ouvriers unis des textiles (PAT-CMTC), lors des élections qui ont eu lieu ces jours derniers.

M. Lucien Gervais a été élu premier vice-président; M. G. Bélair, deuxième vice-président, et M. P. Cobbin, troisième vice-président.

Les autres officiers élus sont: M. Roméo L'Archevêque, secrétaire-trésorier; Mlle Fernande Guilmond, secrétaire-correspondante; M. G. Dussault, sentinelle; MM. R. Bourgie, E. Plante et N. Tremblay, vérificateurs; Mme Christine Bélanger, MM. N. Duval et V. Harkins, Mme Rousseau, MM. J. Courchesne et N. Dussault, MM. A. Danjou et A. Boissonneault, M. J. Grenier, Mlle Noëlla Léonard, MM. R. Lavallée, J.-M. Rondeau, G. Delafontaine et P. Boivin, membres du comité exécutif.

CHEZ LES EMPLOYÉS CIVILS

Le premier vice-président national des Employés civils amalgamés du Canada, M. Antoine Simard, annonce qu'un nouveau conseil local a été formé pour la péninsule de Gaspé. Ce conseil est constitué d'employés civils travaillant pour le ministère du transport, service de l'air, à l'aéroport de Mont-Joli, et des employés de ce même ministère, service de la marine, "gardiens de phares", couvrant ainsi tout le territoire de la Gaspésie depuis Mont-Joli jusqu'à l'île d'Anticosti. Ces 135 employés civils faisaient partie de la Fédération du service civil avant leur affiliation au nouveau syndicat.

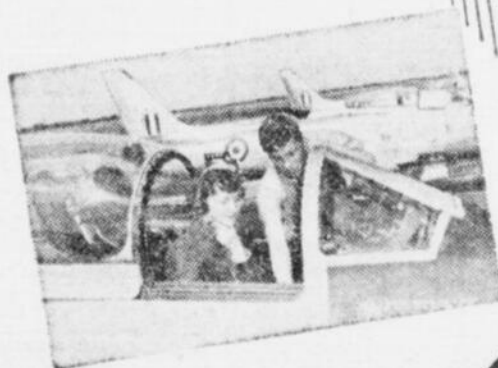
Le nouveau conseil aura pour président M. Joseph Ouellet.



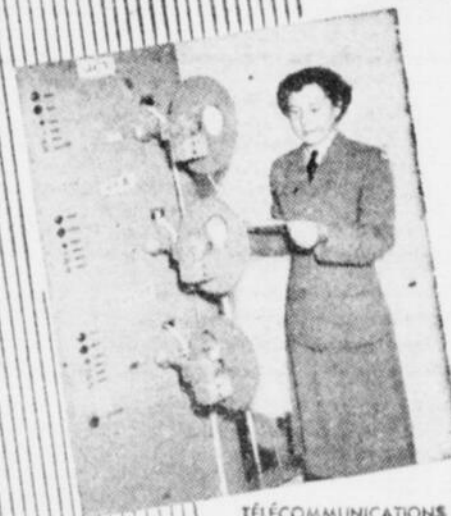
VOYAGES



RADAR



RADIO

SERVICE
MÉDICAL

TÉLÉCOMMUNICATIONS



CONTRÔLE DES CHASSEURS



PHOTOGRAPHIE

L'aviatrice de première classe Jacqueline Vézina, attachée depuis septembre 1952 au quartier général de la défense de l'air, est née en France en 1933. En 1939, ses parents sont venus se fixer à Québec où elle fit ses études à l'école primaire supérieure Saint-Patrick et à l'université Laval. Elle s'enrôla dans le Corps d'Aviation Royal Canadien le 11 novembre 1951.

Et vous?

Les membres de la division féminine du CARC bénéficient de nombreux avantages exceptionnels... Voyages, milieu sympathique et intéressant, formation pratique, postes importants, même paye que les aviateurs... et par-dessus tout, le sentiment de participer activement à la défense de la liberté.

Et vous? Si vous êtes une jeune femme de 18 à 29 ans, si vous avez fait au moins votre 9e année ou l'équivalent, et si vous avez de l'idéal, pourquoi ne vous renseignez-vous pas dès aujourd'hui sur les chances de succès que vous offre le CARC?

Des postes importants vous attendent dans les bureaux et les services techniques, administratifs et médicaux de l'Aviation canadienne.

**POUR TOUS DÉTAILS, ALLEZ, ÉCRIVEZ OU TÉLÉPHONEZ
AU BUREAU DU CONSEILLER D'ORIENTATION
DU CARC, À L'ADRESSE INDICÉE SUR CE BULLETIN—
OU POSTEZ LE BULLETIN DÈS AUJOURD'HUI!**

Corps d'Aviation Royal Canadien

OBJECTIF  LIBERTÉ

Centres de recrutement du C.A.R.C.

678, avenue Ste-Catherine, Montréal, P.Q. Tél. UN. 6-2449
Edifice du Capitot, 146, rue St-Jean, Québec, P.Q. Tél. 2-8527
49, rue Metcalfe, Oshawa, Ont. Tél. 4-2196

Veuillez m'envoyer, sans obligation de ma part, tous renseignements sur les conditions d'enrôlement et les emplois actuellement disponibles dans le C.A.R.C.

NOM (LETTRES MOULÉES)..... (DE FAMILLE)..... (DE BAPTÊME).....

ADRESSE.....

VILLE..... PROVINCE.....

DEGRÉ D'INSTRUCTION (ANNÉE ET PROVINCE).....

ÂGE.....

CAF 54-72F

MUSIQUE CINÉMA Théâtre TÉLÉVISION

Les rumeurs de la ville

TV — Le Téléthon au profit des paralysés cérébraux dans la nuit de vendredi à samedi a été une merveille d'organisation et d'exécution et tous ceux qui y ont pris part depuis Pierre Petel jusqu'au plus humble soldat dans le rang doivent être félicités. Du point de vue pratique ce fut un succès car l'objectif de \$150,000 a été largement dépassé et cela fait réfléchir aux formes modernes de prélever des fonds pour des oeuvres louables. Cela est certes un progrès sur les formules précédentes dont la plupart consistent à inviter le public à "envoyer son obole". Ce qui compte, c'est d'obtenir les résultats voulus et les ont obtenus. Certes plusieurs ont retiré de la publicité et les organisateurs du téléthon ont pris les moyens d'obtenir les résultats de leur don, mais l'argent a été souscrit de façon à plaire au public. Le public en a eu pour son argent et c'est pourquoi il a donné dans la joie. Parmi les animateurs du téléthon, il faut surtout mentionner Jacques Normand qui s'est révélé le maître de cérémonies idéal, souple, endurant, humoristique (re — le dialogue avec Son Honneur le maire Houde en soirée). N'oublions pas Denis Drouin qui, dans un rôle plus sobre, n'a pas peu contribué lui aussi au succès de l'affaire. Et que dire de cet Américain dont le nom nous échappe mais qui a apporté un entrain de bon aloi et qui servait d'interlocuteur à Normand. Le téléthon deviendra sans doute malgré les difficultés et le travail énorme qu'il représente, une institution qui pourra servir à des fins très spéciales. On pourrait en faire de moins longs, mais l'idée suivra sans doute son cours. On pourra discuter de cette formule, mais il reste que c'est une formule très populaire.

DIVERS — Le film sur le château de Versailles en France a rapporté déjà la somme de \$273,000 en deux semaines de projections à trois cinémas. Sacha Guitry suivant de près ce succès s'apprête à tourner un "Napoléon" et l'"Affaire Dreyfus".

JEAN DANSEREAU — L'éminent pianiste canadien Jean Dansereau a donné samedi soir à l'université de Montréal, un substantiel récital sous les auspices de la Faculté de Médecine. Jean Dansereau est parvenu à une maturité remarquable dans l'exécution des grandes oeuvres du piano et son style est tout à fait personnel. C'est quelque chose de calculé, de rigoureux, de sobre, avec des accents de romantisme contrôlés dirions-nous. Jean Dansereau s'applique à être froid et brise sa sensibilité qu'il sait être débordante. Le concert débuta par un choral en sol mineur de Bach dans une transcription de Busoni. L'artiste l'a détaillé avec minutie et dépouillement total. Nous aimons chez Dansereau cette calme assurance qu'il sait avoir en ses meilleurs moments d'interprète, cette élégance suprême aussi dans le jeu qu'il a acquis. Dansereau joue avec un parfait détachement certains passages si en d'autres, il sait retrouver son âme et nous faire vibrer. Son inégalité provient sans doute de son tempérament, mais quand il se tient en communion avec l'assistance, ce pianiste atteint à des sommets artistiques vraiment élevés comme il le prouva dans Sonate opus 31 No 2 de Beethoven dont il fit si bien chanter l'Adagio et surtout dans la Fantaisie opus 17 de Schumann, une oeuvre qui exige une maîtrise peu commune du piano. On sait l'affection que Jean Dansereau porte à Chopin et avec quel soin, il aborde les oeuvres du grand poète de la musique que fut le maître polonais au raffinement français. De ce compositeur universellement et constamment apprécié, Jean Dansereau a joué sept oeuvres. Bref, un concert éclectique et d'un grand intérêt. Nos universités sont-elles devenues le refuge de nos artistes canadiens. Ce ne serait en tout cas là la moindre fonction qu'elles pourraient exercer, celle de faire valoir la culture canadienne par nos meilleurs artistes.

REFLEXIONS — La feuille de l'impôt sur le revenu tombe en avril contrairement aux feuilles des arbres qui elles, commencent à pousser. Dans un cas comme dans l'autre il est difficile de les "calculer". — Dans le cas de l'impôt il n'y a pas de voie d'évitement — Le plus difficile pour l'inspecteur de l'impôt c'est de découvrir le pot aux roses car l'argent n'a pas d'odeur — Au printemps, le piéton devient musical il fait file et file dans les mares d'eau — Pendant ce temps l'automobiliste l'accompagne avec un rideau de gongs giclants — La bombe à hydrogène est, paraît-il, d'une puissance extraordinaire. Lors des dernières expériences dans le Pacifique des répercussions se sont fait sentir à 176 milles de son lieu d'éclatement. Qu'est-ce qu'on ne peut pas faire sauter avec pareil engin? — L'impôt sur le revenu seul résistera — L'impôt arrive avec les sucres. C'est normal puisque le citoyen n'a plus que la palette... à lécher.

VERGOR



A L'IMPERIAL. — Mitzl Gaynor, Jeffrey Hunter et Keefe Brasselle dans une scène de "Three Young Texans" au cinéma Imperial.



AU PRINCESS. — Une scène du film "Duffy of San Quentin" au cinéma Princess avec Paul Kelly, Louis Hayward, Joanne Dru et Maureen O'Sullivan.

Les films

"Manon des Sources" une autre oeuvre puissante de Pagnol

"Manon des Sources" autre oeuvre puissante de Marcel Pagnol que le public attendait, a pris l'affiche au Cinéma de Paris. Tourné prestement entièrement dans un village des environs de Marseille, ce film est une sorte de conte paysan, d'une saveur toute provençale, où l'on voit une fille un peu sauvage, "Manon des Sources", opposée à tout un village. Le film de Pagnol est "peuple", il est "nature": c'est pourquoi il a l'accent juste et une "présence" extraordinaire. C'est la restitution avec une densité jamais atteinte des meilleurs morceaux de Paul Arène, Mistral, Alphonse Daudet, Jean Giono... Outre l'histoire qui est fort émouvante, il y a la poésie agreste des collines ensoleillées, les bruits, les senteurs, et tous ces personnages frustes, véhéments, admirables. Vulgaires? Non pas. Ce qu'ils disent et ce qu'ils font rare, ce sont les choses toutes simples des gens de la terre, et c'est une bouffée de lavande qui vous vient dans la figure. Et ça, c'est unique au monde! Marcel Pagnol a mis plus d'un an à préparer la réalisation de son film. Il a rarement apporté à l'écriture d'une de ses oeuvres autant de foi, autant d'amour, autant de soin. "Manon des Sources" inflige un éclatant démenti à ceux qui pensaient que Marcel Pagnol laissait son talent en sommeil. Marcel Pagnol a regardé vivre un petit village de Provence, un village avec un Maire et un instituteur, un boulanger et un forgeron, un menuisier et un boucher, un curé et un retraité, un paysan assez cupide et quelques commères, tout un petit monde ni meilleur ni pire que celui de tous les villages. Un petit village avec ses comédies et ses drames. Marcel Pagnol a écrit son histoire dans une langue inimitable, si proche de la vie, qu'elle porte la vie en elle-même.

AU SAINT-DENIS

"La Table aux Crevés", un drame paysan profond et humain, a pris l'affiche au Saint-Denis. Depuis que Marcel Pagnol le révéla sous un nouveau jour dans "Angèle", on savait que le joyeux Fernandel était aussi capable d'exprimer l'émotion et le drame. On ne pensait pas cependant qu'il fût capable de jouer les séducteurs même rustiques, les Don Juan, même de village. C'est pourtant ce qui lui est arrivé, et avec grand succès, dans le film qu'Henri Verneuil a réalisé d'après le roman de Marcel Aymé, "La Table aux Crevés". Cela nous vaut aujourd'hui un film d'une classe réelle, incontestablement un des meilleurs qu'on ait vus depuis longtemps. Fernandel y est un inoubliable paysan qu'on accuse à tort d'avoir assassiné sa femme, tout à fait dans la lignée d'"Angèle" et de "Regains". Le tout dans un climat que la Provence tempère toujours de son humour savoureux. Derrière ce drame paysan, entre chaque ligne, éclate l'humour de ce grand auteur qu'est Marcel Aymé. Un humour qui repose sur le détail, des

détails qui sont arrachés à la vie quotidienne du milieu qu'il dépeint au cours d'une passionnante aventure. Le film a conservé au sujet de Marcel Aymé sa principale qualité qui est une verve extrêmement réjouissante due en grande partie à des personnages à la fois pittoresques et bien observés.

En programme double: "Rue des Sausaies", un film plein d'allant, de décision, de gaieté, aux nombreuses scènes mouvementées. Fusillades, assassinats, poursuites, personnages mystérieux, les éléments les plus attractifs des films de gangsters ont été réunis ici. Cette production est interprétée par Aimé Clariond, Maurice Régamey, René Blanchard et la gentille Anne Vernon.

AU LOEW'S

"The Eddie Cantor Story" a entrepris vendredi dernier sa deuxième semaine au Loew's. Keefe Brasselle y joue le rôle du célèbre "show man" et Marilyn Erskine celui de son épouse.

AU CAPITOL

Le dernier film de John Huston, "Beat the Devil", reste à l'affiche du Capitol une deuxième semaine. Il met en vedette Humphrey Bogart, Gina Lollobrigida et Jennifer Jones; la distribution comprend également nombre de comédiens de premier ordre, dont Robert Morley et Peter Lorre.

AU PALACE

Des collisions de sous-marins, l'invasion d'une île de l'Arctique, une explosion atomique... On trouvera tout cela — et en Cinemascope — dans "Hell and High Water". La mise en scène est de Sam Fuller, le scénario de Jesse L. Lasky jr. et Samuel Fuller. Les vedettes sont Richard Widmark, Bella Darvi et Victor Francen.

Le film raconte l'histoire d'un groupe de marins chargés d'aller faire enquête sur de prétendues expériences atomiques communistes dans l'Arctique. Le Cinemascope décrit avec un réalisme saisissant l'existence d'un équipage de sous-marin. "Hell and High Water" fait également connaître une nouvelle étoile, l'actrice française Bella Darvi.

(Suite à la page 15)

L'HORAIRE DU FILM

LOEW'S — "The Eddie Cantor Story": 10.15, 12.30, 2.45, 5.00, 7.10, 9.25.
PALACE — "Hell and High Water": 10.05, 12.25, 2.45, 5.00, 7.20, 9.40.
CAPITOL — "Beat the Devil": 10.25, 12.25, 2.45, 5.10, 7.30, 9.55.
PRINCESS — "Duffy of San Quentin": 10.40, 12.55, 3.10, 5.30, 7.45, 10.05.
ORPHEUM — "Killer Ape": 10.00, 12.25, 2.50, 5.15, 7.40, 10.10. "El Alamein": 11.10, 1.35, 4.00, 6.30, 8.55.
IMPERIAL — "Three Young Texans": 11.15, 1.55, 4.40, 7.20, 10.00. "The Limping Man": 9.55, 12.35, 3.15, 6.00, 8.40.
ALOUETTE — "Acte d'Accusation": 10.00, 12.30, 3.35, 6.40, 9.45. "Tempête": 11.00, 2.05, 5.10, 8.15.
SAINT-DENIS — "Table aux Crevés": 12.25, 3.46, 6.37, 6.43. "Rue des Sausaies": 2.00, 5.08, 8.20.
CINEMA DE PARIS — "Manon des Sources": 10.30, 1.45, 5.10, 8.25.

IMPERIAL A l'affiche
"THREE YOUNG TEXANS"
(en technicoleur)
aussi
"THE LIMPING MAN"

A l'affiche **PALACE**
"HELL AND HIGH WATER"
(en technicoleur)
(en Cinemascope)
Richard WIDMARK — Bella DARVI

PRINCESS A l'affiche
"DUFFY OF SAN QUENTIN"
Louis HAYWARD — Joanne DRU

A l'affiche **ORPHEUM**
"KILLER APE"
aussi
"EL ALAMEIN"

LOEW'S 2e semaine
"THE EDDIE CANTOR STORY"
(en technicoleur)
Keefe BRASSELLE — Marilyn ERSKINE

2e semaine **CAPITOL**
"BEAT THE DEVIL"
avec
Humphrey BOGART — Jennifer JONES

ALOUETTE A l'affiche
"ACTE D'ACCUSATION"
aussi
"TEMPETE"

SUR GRAND ÉCRAN
SAINT-DENIS A l'affiche
FERNANDEL
LA TABLE AUX CREVÉS
(de Marcel AYMÉ)
avec HENRI VILBERT
et ANNE VERNON
11 RUE DES SAUSAIES
avec MADEIRA REGAMEY, RENÉ BLANCHARD

Cinéma de Paris A l'affiche
L'étrange vengeance d'une fille sauvage
MANON DES SOURCES
avec
JACQUELINE PAGNOL
RELLYS — RAYMOND PELLEGRIN — HENRI VILBERT
L'oeuvre la plus définitive de Marcel PAGNOL

Vendredi, 26 mars, 8.30 p.m.

AUDITORIUM DU PLATEAU

MALCUZYNSKI

dans des oeuvres de Bach, Brahms, Chopin et Liszt.

BILLETS: \$2.00 - \$2.50 - \$3.00 - \$3.50 (taxe incluse)

EN VENTE: Canadian Concerts & Artists, 1410 Stanley, suite 817, MA. 2365

A Vincent-d'Indy

Monik Grenier et Margaret Preston

(Par Dominique LABERGE)

Deux des meilleures élèves de l'Ecole Vincent-d'Indy, Monik Grenier et Margaret Preston, respectivement pianiste et chanteuse, participaient, samedi dernier, à l'avant-dernier concert de la saison — le dernier devant avoir lieu le 10 avril prochain, avec le Choeur de chant de l'Ecole dans "Le Miroir de Jésus", d'André Caplet, dont ce sera une première audition à Montréal.

On ne compte plus, chez Monik Grenier, les lauriers récoltés dans les concours à l'étranger. Récemment encore, elle décrochait d'autres trophées. Samedi dernier, dans un programme allant de Haessler (Sonate No 3 en Do Majeur), Bach (Fantaisie chromatique et Fugue), César Franck (Prélude et Choral...), Chopin (Ballade No 5) aux auteurs modernes: Ravel (Noctuelles), Shostakovich (Préludes op. 34) et Honegger (Toccata), Monik Grenier a pu faire apprécier, sous ses aspects les plus divers, sa nature d'élève douée.

Ces conceptions infiniment diverses d'esprit furent présentées dans leur style propre et par le truchement d'une technique que l'on sent polie avec conscience. Elle fit très bonne figure dans les modernes et dans Chopin, mais c'est dans les classiques, toutefois, que l'on a pu juger davantage de la probité et de la solidité de ses aptitudes.

C'est surtout dans sa pièce de Bach que la jeune élève a voulu donner le meilleur d'elle-même. Les pianistes qui jouent du Bach en sont restés, généralement, aux transcriptions d'œuvres d'orgue, oubliant les compositions originales parmi lesquelles la Fantaisie chromatique et Fugue apparaît comme un chef-d'œuvre gigantesque, dépassant, à l'époque du Cantor, de beaucoup son temps.

Le fait de l'avoir abordé dénote, chez Mlle Grenier, le goût de sortir des sentiers battus. Et c'est déjà bien. Ce qui est mieux c'est de la traduire avec quelque chose de plus que la précision mathématique, ce qui nous donne à penser que la jeune élève-interprète est sur la voie de développements intéressants. En tout cas, Monik Grenier est bien préparée à entreprendre des études plus approfondies à

l'étranger, si le cœur lui en dit.

A cette séance, où l'enthousiasme du public n'était sûrement pas absent, Margaret Preston, Prix Archambault 1953, prêtait sa voix assez puissante, bien conduite, mise au service d'une diction claire et précise, qui s'enrichit d'une connaissance linguistique étendue.

Il y a plusieurs années déjà que nous suivons la chanteuse, et l'on peut affirmer que le progrès chez elle a été constant: sa voix a acquis une plus grande égalité, et sait s'infléchir en nuances. Elle aussi saura profiter d'études post-scolaires en Europe, si on lui en fournit l'occasion.

Comme participation au programme de samedi dernier, Margaret Preston présenta deux groupes. Au premier, "L'Errant" de Haydn; "Amour, vois quels maux tu nous fais" de Lully; "There's not a Swain of the Plain" de Purcell, et deux mélodies de Brahms: "O wusst' ich doch den Weg Zurück" et "Mädchenlied".

Son dernier groupe comprenait deux mélodies de Charles Koechlin: "Au bois de Boulogne l'hiver" et "Au temps des Fées". Ce compositeur français — il est peut-être intéressant de le noter — fut un ami de l'Ecole Vincent-d'Indy, qu'il visita avant la Guerre. Margaret Preston termina son groupe par les "Two Songs of Innocence" de Mac Nutt et "Un bel di Vedremo (Madame Butterfly) de Puccini.

Son accompagnatrice, très accorte, était la sympathique Patricia Goring, qu'il faisait bon de revoir au concert, après une absence assez prolongée due à la maladie.

Hold-up, rue Ste-Catherine

Un seul vol à main armée a été rapporté à la police au cours de la fin de semaine. Ce vol a été commis samedi soir au "Morrrows Nut House", 1013 ouest, rue Sainte-Catherine.

Mlle Florence Harris, gérante du magasin, a déclaré à la police qu'un individu s'est présenté à elle peu avant huit heures, et, feignant d'être armé d'un revolver qu'il tenait dans la poche de son manteau, il lui dit: "C'est un hold-up, vide ta caisse." Elle lui remit alors une somme de \$55.

Des voleurs se sont emparés hier après-midi, dans le coffre-fort de l'Institut Neurologique de l'hôpital Royal Victoria, de montres et d'autres bijoux d'une valeur de \$500. Ces effets étaient la propriété de patients.

Gisement d'uranium près de Maniwaki?

OTTAWA, 22. — (P.C.F.) — Le Journal a signalé samedi, en première page, "qu'on a découvert près de Maniwaki, Québec, un gisement de minéral si riche en uranium qu'il pourrait laisser dans l'ombre les gisements radioactifs à la mine Eldorado près du Grand-Lac de l'Ours". Le Journal dit que M. Rodolphe Leduc, candidat libéral dans Gatineau à l'élection complémentaire fédérale de lundi, a déclaré à une assemblée publique que "quelques-unes des plus grandes compagnies minières du pays se montrent intéressées aux possibilités de production d'uranium" à l'endroit en question.



LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR A UNE CEREMONIE SCOUTE. Son Exc. M. Gaspard Fauteux, lieutenant-gouverneur de la Province, a présidé, samedi, une cérémonie scout au cours de laquelle il a remis à 120 scouts des certificats établissant leur statut. Ci-dessus, M. Fauteux remettant son certificat à Ross Cahill, de Granby. M. G. Robley Mackay, commissaire provincial, de l'Association des Boys Scouts, se trouve à gauche.



CHEF POLONAIS A MONTREAL — Le général K. Sosnkowski, ancien ministre de la guerre, en Pologne, avant le deuxième conflit mondial et présentement chef des forces armées de la Pologne libre est arrivé samedi à Montréal, pour y passer la fin de semaine. L'éminent chef militaire polonais a été accueilli à l'aéroport de Dorval par de nombreuses personnalités polonaises de la métropole.

Quatre élections partielles fédérales à travers le pays

OTTAWA, 22. — (PCF) — Quatre élections fédérales complémentaires, dans les provinces centrales, constitueront aujourd'hui la première épreuve de force politique depuis les élections générales du 10 août dernier.

Le scrutin se déroulera dans les comtés suivants: Verdun et Gatinéau, dans le Québec, Peel et Elgin, en Ontario. A la dernière élection, les deux principaux partis, libéral et conservateur, ont remporté chacun deux victoires dans ces circonscriptions. Plus précisément, les libéraux sont sortis victorieux dans les comtés québécois et les conservateurs dans les circonscriptions ontariennes.

Aucun problème majeur ne s'est produit depuis les dernières élections. A cette occasion, les libéraux ont fait campagne en exposant leurs réalisations à la tête du gouvernement. Quant aux progressistes-conservateurs, ils ont surtout misé sur la promesse d'une réduction de taxes.

La campagne électorale dans les quatre comtés mentionnés a principalement porté sur des questions locales. Elle n'a pas soulevé beaucoup d'intérêt, bien que des dirigeants de partis et des ministres du cabinet y aient participé.

La situation des partis à la Chambre des communes est la suivante: libéraux, 171 sièges; progressistes-conservateurs, 49; cécé-fistes, 23; créditistes, 15; indépendants, 3. Quatre sièges sont vacants. Les Communes comptent normalement 265 députés.

Si les libéraux ont remporté les dernières élections par une forte majorité, leur tenue dans les élections complémentaires, durant le dernier parlement, n'a pas été très favorable. Sur 29 scrutins, ils ont perdu huit sièges aux mains des progressistes-conservateurs et en ont conservé onze. Les progressistes-conservateurs, eux, ont conservé 5 comtés et n'en ont perdu aucun. Les cinq autres élections ont été partagées entre les libéraux et les libéraux indépendants.

Les bureaux de scrutin ouvriront aujourd'hui de 8 hrs du matin à 6 hrs du soir.

Sept candidats se font la lutte

dans Verdun, comté détenu par les libéraux depuis 1940.

Deux des candidats, MM. Yves Leduc et Roland Gadois, soutiennent avoir l'appui des libéraux. M. Hervé Ferland se présente comme libéral-ouvrier cependant que M. J.-M. Hayes se dit libéral-indépendant. M. Leduc reçoit l'appui officiel du parti libéral. Les autres candidats sont: MM. Armand Dupuis, progressiste-conservateur; William Dodge, CCF, et Ken Perry, ouvrier-progressiste.

L'an dernier, les électeurs de Verdun ont réélu MM. Paul-Emile Côté avec une majorité de 2,926. M. Côté, qui était adjoint parlementaire au ministre du Travail, a été nommé juge quelque temps après sa réélection.

Voici le nombre des voix recueillies par les candidats dans Verdun l'an dernier: M. Côté, 20,281; M. H.-E. Monteith, progressiste-conservateur, 7,255; M. Raymond Lapointe, CCF, 1,587; M. Ken Perry, ouvrier-progressiste, 483.

Dans le comté de Gatinéau, où un libéral a toujours été élu, il y a quatre candidats sur les rangs: MM. Rodolphe Leduc, député de 1936 à 1945, libéral; Ernest A. St-Jean, progressiste-conservateur; Roger Boucher, CCF, et Marcel Bonnier, indépendant.

L'élection complémentaire dans Gatinéau a été provoquée par la mort de M. Joseph-C. Nadon, qui y avait été élu l'an dernier. Il avait recueilli 10,759 votes contre 4,932 pour M. St-Jean et 662 pour Mme Janet Morgan, candidate cécé-fiste.

La circonscription de Peel élit un député conservateur depuis 1900. M. Gordon Graydon, qui occupait le siège depuis 1935, est décédé en septembre dernier.

Deux des trois candidats dans Peel sont des avocats âgés de 33 ans: MM. John Pallett, progressiste-conservateur, et A.-J.-C. O'Marra, libéral. Le candidat CCF est M. Lloyd Gane, 39 ans, éleveur de bestiaux.

A l'élection de 1953, M. Graydon

'Manon des Sources'...

(Suite de la page 14)

AU PRINCESS

"Duffy of San Quentin" qui a pris l'affiche au Princess est l'histoire d'une tentative de réforme au grand pénitencier américain de San Quentin.

Le rôle de Duffy est joué par Paul Kelly, et celui d'un des prisonniers par Louis Hayward. Ce dernier a été condamné injustement, et il en veut à la société, et plus spécialement aux femmes — à cause de la trahison de sa propre épouse.

Le scénario est tiré du livre célèbre écrit par Clinton P. Duffy et Dean Jennings sur les expériences du premier alors qu'il était directeur à San Quentin.

Production Berman Schwartz et Walter Doninger.

A L'IMPERIAL

Mitzi Gaynor, Keefe Brasselle et Jeffrey Hunter sont les vedettes du Western "Three Young Texans".

Le scénario est inspiré d'un récit de William MacLeod Raine. L'événement principal en est le vol d'une somme de cinquante mille dollars dans un train, par un jeune homme qui veut empêcher son père de commettre le vol lui-même. Evidemment, le jeune homme veut remettre l'argent à la police. Mais des complications surviennent.

Production Leonard Goldstein, mise en scène de Henri Levin.

A L'ORPHEUM

"Killer Ape" est un autre film racontant les aventures de "Jungle Jim". Le héros est incarné par Johnny Weissmuller. L'aimable Carol Thurston fait également partie de la distribution.

Jungle Jim découvre qu'un groupe de noirs de la tribu Wasuli dirige des animaux sauvages à un savant un peu maboul, pour des expériences qui laissent les pauvres bêtes paralysés. L'homme de science a l'ambition d'appliquer son petit remède à l'homme et de le vendre à une nation guerrière. Jungle Jim est révolté et part en croisade une fois de plus.

Au même programme, "El Alamein", avec Scott Brady. Un épisode de la guerre d'Afrique, au cours du dernier conflit mondial.

A L'ALOUETTE

"Acte d'accusation" est un film italien mettant en vedette la très belle Lea Padovani, Karl Ludwig Diehl, Marcello Mastroianni et Andrea Checchi. La mise en scène est de G. Gentilomo.

C'est le roman d'amour d'un jeune instituteur et de sa fiancée — dont il est séparé durant quelques années par la guerre. Revenant au foyer, le jeune homme découvre que la dite fiancée a épousé un avocat célèbre, beaucoup plus âgé qu'elle. Ce dernier devient la proie d'une jalousie morbide, et commet deux crimes atroces dont il fait accuser le jeune instituteur. Les choses se gâtent vraiment quand l'instituteur demande à être défendu par le "grand avocat" lui-même...

Religieuse décédée

SAINT-HYACINTHE. — La R. Soeur Marie-Olympe, née Emille Tremblay, des Soeurs de la Présentation-de-Marie, est décédée à Saint-Hyacinthe, à l'âge de 85 ans. Elle laisse trois soeurs, Mmes Virginie Demouville, de eBrin N.-H.; Eulalie Fox et Philomène Couture, Sherbrooke. Les funérailles eurent lieu en la chapelle de la maison-mère de sa communauté.

avait eu une majorité de 4,224 sur M. O'Marra. Il avait recueilli 13,487 voix contre 9263 pour M. O'Marra et 2560 pour le candidat CCF M. James Adams.

Dans la circonscription d'Elgin, la population a été représentée aux Communes par C.-D. Coyle, progressiste-conservateur, de 1945 jusqu'à sa mort récente. Depuis la Confédération, les deux principaux partis se sont divisés également la représentation d'Elgin.

Aujourd'hui, la lutte se fera à deux. Le candidat progressiste-conservateur sera M. James McBain, 43 ans, cultivateur. Le révérend Harry Rodney, 39 ans, pasteur presbytérien à St-Thomas, sera le candidat libéral.

L'an dernier, M. Coyle avait recueilli 12,482 voix contre 10,743 pour son adversaire libéral, M. John-F. Peterson.

FINANCE et COMMERCE

Bourse de Montréal

	Haut	Bas	Ferm.
1880 Abitibi	29	18 1/2	19
575 Do pf	28 1/2	26	26
330 Acadia A pf	18 1/2	18 1/2	18 1/2
500 Algoma	42 1/2	42 1/2	42 1/2
500 Aluminium	53 1/2	53 1/2	53 1/2
60 Alum A pf	21 1/2	21 1/2	21 1/2
75 Do 5 1/2 pf	105 1/2	105 1/2	105 1/2
100 A C Pulp	51 1/2	51 1/2	51 1/2
35 Ang Tel	43 1/2	43 1/2	43 1/2
35 Argus	27	26 1/2	26 1/2
525 Asbestos	13 1/2	13 1/2	13 1/2
275 Atlas Stl	44	44	44
30 Bathurst	41 1/2	40 1/2	40 1/2
1361 Bell Tel	7 1/2	7 1/2	7 1/2
1255 Brierley	22 1/2	22 1/2	22 1/2
450 BA Oil	50 1/2	50 1/2	50 1/2
220 BC Elec	6 1/2	6 1/2	6 1/2
125 BC Forest	20 1/2	20 1/2	20 1/2
300 BC Power	38 1/2	38 1/2	38 1/2
1300 BC Tel	37 1/2	37 1/2	37 1/2
225 Bldg Prod	102	102	102
10 Cal Pw	91 1/2	91 1/2	91 1/2
218 Can Cement	29 1/2	29 1/2	29 1/2
210 Do pf	32	32	32
15 C Firms A	11 1/2	11 1/2	11 1/2
75 C N Pow	101 1/2	101 1/2	101 1/2
5 C Safe	24	24	24
106 Can Steam	24 1/2	24 1/2	24 1/2
1761 Can Brew	104	104	104
26 C Bronze	29	29	29
100 C Cannera	17 1/2	17 1/2	17 1/2
135 Can Car	22 1/2	22 1/2	22 1/2
250 Can Celan	8 1/2	8 1/2	8 1/2
500 Can Chem	23 1/2	23 1/2	23 1/2
100 Can Firms	16 1/2	16 1/2	16 1/2
150 Can Oil	23 1/2	23 1/2	23 1/2
604 CPR	16	16	16
25 C Petro	18 1/2	18 1/2	18 1/2
210 Can Vickers	25 1/2	25 1/2	25 1/2
80 Cockshutt	25 1/2	25 1/2	25 1/2
870 C Smelters	25 1/2	25 1/2	25 1/2
50 Cons Glass	11	11	11
2 Corby A	39	39	39
25 Crown Cork	37 1/2	37 1/2	37 1/2
200 Davis B	28 1/2	28 1/2	28 1/2
1010 Diat S-gram	600	600	600
300 Dome Ex	16 1/2	16 1/2	16 1/2
850 Dom Bldg	39 1/2	39 1/2	39 1/2
65 Dom Glass	16 1/2	16 1/2	16 1/2
50 Do pf	11	11	11
1351 Dom Steel	8 1/2	8 1/2	8 1/2
325 Dom Tar	21 1/2	21 1/2	21 1/2
55 Do pf	22 1/2	22 1/2	22 1/2
1150 Dom Text	22 1/2	22 1/2	22 1/2
250 Dow	23 1/2	23 1/2	23 1/2
210 Pam Players	14 1/2	14 1/2	14 1/2
226 Foundation	17 1/2	17 1/2	17 1/2
1000 Fraser	23	23	23
295 Githens	42 1/2	42 1/2	42 1/2
1213 Gen Dynam	37 1/2	37 1/2	37 1/2
210 Gypsum	22	22	22
310 How Smith	46 1/2	46 1/2	46 1/2
25 Do pf	42 1/2	42 1/2	42 1/2
110 Hudson Bay	32 1/2	32 1/2	32 1/2
1873 Imp Oil	9 1/2	9 1/2	9 1/2
260 Imp Tob	38 1/2	38 1/2	38 1/2
340 Imp Acct	5	5	5
60 Int Bronze	59 1/2	59 1/2	59 1/2
1479 Int Nickel	79	79	79
502 Int Paper	21 1/2	21 1/2	21 1/2
25 Int Power	31	31	31
325 Inter Pipe	10 1/2	10 1/2	10 1/2
45 Lake of the W	16 1/2	16 1/2	16 1/2
200 Lang	8 1/2	8 1/2	8 1/2
50 Laurent B	18 1/2	18 1/2	18 1/2
160 Lewis	16 1/2	16 1/2	16 1/2
1100 Macmill B	29 1/2	29 1/2	29 1/2
956 Massey	16 1/2	16 1/2	16 1/2
640 McGill	24 1/2	24 1/2	24 1/2
100 Mitchell Rbt	28	28	28
25 Mil Loco	25 1/2	25 1/2	25 1/2
110 Nat Stl C	24 1/2	24 1/2	24 1/2
100 Ont Steel	28	28	28
300 Powell Riv	38 1/2	38 1/2	38 1/2
485 Power Corp	38	38	38
1508 Price Bros	14 1/2	14 1/2	14 1/2
325 Prov Transp	23	23	23
210 Que Power	13	12 1/2	12 1/2
200 Royale	42 1/2	42 1/2	42 1/2
434 Shawinigan	40 1/2	40 1/2	40 1/2
30 Sherwin	21 1/2	21 1/2	21 1/2
25 Sika	15 1/2	15 1/2	15 1/2
40 Simpsons	29 1/2	29 1/2	29 1/2
25 Southam	34 1/2	34 1/2	34 1/2
5 Sou Can P	39	39	39
185 Steel	29	29	29
50 Thrift	32 1/2	32 1/2	32 1/2
6650 Triad Oil	12	12	12
200 United Steel	54 1/2	54 1/2	54 1/2
925 Walker	37	37	37
50 Weston	19 1/2	19 1/2	19 1/2
225 Wital	26	26	26
4 Zellers	28	28	28

BANQUES

100 Montréal	38 1/2	38 1/2	38 1/2
660 Noyv Ecoone	44 1/2	44 1/2	44 1/2
100 Toronto	43 1/2	43 1/2	43 1/2
50 Commerce	35 1/2	35 1/2	35 1/2
310 Royale	42 1/2	42 1/2	42 1/2

Belle vente de Beauport scolaire

L'émission de \$220,000 d'obligations par séries vingt ans des commissaires d'écoles pour la municipalité de la ville de Beauport, comté de Québec, a attiré neuf soumissions. L'adjudication a été faite à un syndicat composé de Grenier, Ruel & Cie, Inc., J.-E. Laflamme, Ltée et la Corporation de Prêts de Québec, au prix de 94.07 pour \$156,000 de titres à 3% 1955-64 et \$64,000 à 4% 1965-74, ce qui représente un loyer net de 4.316%. Plusieurs soumissions étaient à des prix très compétitifs et il y en avait cinq à un loyer inférieur à 4.50%.

Le Secrétaire de la province a accordé un octroi total de \$150,000 devant être appliqué au complet au service de l'émission.

La commission scolaire n'était pas venue sur le marché des obligations depuis juin 1949, soit lors de la vente de \$54,000 de titres à 3% séries 15 ans, au prix de 96.72, c'est-à-dire un coût net de 3.5448%.

Coup d'oeil sur le marché

Les échanges ont compté 1,523,071, la semaine dernière, en place locale comparativement à 1,423,300 la semaine précédente. Le nombre de valeurs échangées a été de 415 contre 399 dont 170 gains, 140 reculs et 105 inchangées au regard de 209, 106 et 84 précédemment. L'indice des valeurs a enregistré les gains suivants: banques, 0.12 à 38.00; services publics, 0.1 à 99.0; industriels, 1.1 à 190.4 et papeteries, 5.64 à 748.72. Les mines d'or ont baissé de 0.32 à 53.38.

Le rendement de l'acier a baissé de 33 p.c. par rapport à l'an dernier, selon la revue Steel qui ajoute que ce n'est pas là une raison de croire que les affaires sont à la baisse car les inventaires élevés à la fin de 1953 ont ralenti la production au début de cette année. Par contre la consommation de l'électricité a augmenté de 5 p.c.

Nous apprenons que Chrysler Corporation of Canada érigera prochainement à Regina un édifice au coût d'un demi-million de dollars qui servira à l'entreposage de pièces neuves et de bureaux. Les travaux débuteront le 15 mai pour se terminer à la fin de 1954.

La plupart des métaux non ferreux ont affiché de la fermeté la semaine dernière: le cuivre se vendait entre 29 1/2 et 30 cents la livre; le plomb, 13 cents; le zinc, 9.75 et le nickel, 60 cents. Le prix de l'étain a monté de 3 cents la livre à 96 cents.

Le nombre de faillites commerciales, la semaine dernière, dans le district de Montréal a été de onze avec un passif de \$251,536 au regard de huit et \$94,947 pour la période correspondante de 1953.

Morre Corp., Ltd a eu des profits nets de \$5,145,180 au cours de 1953 comparativement à \$4,769,185 l'année précédente soit l'équivalent de \$2.34 par action contre \$2.18 précédemment. Le fonds de roulement a augmenté de \$20,036,587 à \$22,361,473.

Le Trésor britannique a annoncé, en fin de semaine, l'ouverture du marché de l'or de Londres fermé depuis le début de la deuxième Grande Guerre. Cette mesure profitera à la Grande-Bretagne en ce qui concerne son commerce et ouvrira peut-être la voie à la convertibilité de la livre sterling. Il est peu probable que cette mesure apporte un changement dans le prix de l'or et pour cette raison on ne peut s'attendre à ce que nos producteurs écoulent une forte partie de leur production sur ce marché.

M. O.

Emission vendue par Bourlamaque

La ville de Bourlamaque, comté d'Abitibi, a reçu six soumissions, pour une émission de \$70,000 d'obligations par séries dix ans. L'adjudication a été faite au prix de 96.50 à Dubé, Légaré & Cie, Ltée, pour des titres à 4% 1955-64, ce qui représente un loyer net de 4.7644% pour l'argent emprunté.

Bourlamaque avait vendu une autre émission, en septembre 1953. Elle avait émis alors \$70,000 de titres à 4 1/2% séries 10 ans, au prix de 97.52, soit un loyer moyen net de 5.05%.

Nominations à la B.A. Oil Co.

La British American Oil Company Ltd annonce la nomination de M. R. W. Carson ainsi que celle de M. H. A. Steele comme gérants régionaux des ventes pour le Québec et les Maritimes.

Bourse Canadienne

	Haut	Bas	Ferm.
730 Anglo Nfld	8 1/2	8 1/2	8 1/2
1850 Arcan	225	225	225
5065 Brown	12 1/2	11 1/2	12
205 Do 1st pf	97	97	97
25 Can Sugar	18 1/2	18 1/2	18 1/2
55 Can Malt	57	57	57
37 C Gen Inv	25 1/2	25 1/2	25 1/2
20 Can Indus	40 1/2	40 1/2	40 1/2
300 C Marc	480	480	480
15 Com Ent	83	83	83
518 Com Paper	45 1/2	45 1/2	45 1/2
210 Crown Zeller	40 1/2	40 1/2	40 1/2
740 Dom Oilcloth	32	32	32
100 Dom Square	66	66	66
100 E Steel	4 1/2	4 1/2	4 1/2
700 Fleet	155	155	155
1137 Ford	85	82 1/2	84 1/2
300 Gt Lakes	22 1/2	22 1/2	22 1/2
25 Int Paints	12 1/2	12 1/2	12 1/2
45 Inv Found	26 1/2	26 1/2	26 1/2
25 Do pf	57	57	57
75 Lowmyer	16 1/2	16 1/2	16 1/2
145 MacLaren	60	60	60
435 Minn Ont	30 1/2	30 1/2	30 1/2
50 Moore	26 1/2	26 1/2	26 1/2
70 Power Corp	112 1/2	112	112
14 Que Tel	18	18	18
170 Trade Fin A	37	36 1/2	37
85 Tr Mt Oil	25	25	25
100 Union Gas	37 1/2	36 1/2	36 1/2
350 Westcel	23	23	23

MINES

100 Asonic	335	335	335
1500 Amercanium	19	19	19
1850 Arcan	225	225	225
3000 Arno	1 1/2	1 1/2	1 1/2
1500 Armo	7	6 1/2	7
1600 Aubelle	11 1/2	11 1/2	11 1/2
2000 Barvue	140	140	140
4000 Bellevue	36	35	38
1000 Bonville	17	17	17
3000 Boreal	230	225	225
16000 Bouscail	10 1/2	10	10 1/2
2700 Carnegie	32 1/2	32 1/2	32 1/2
1500 Centremaque	9	8	8
500 Can Candego	10 1/2	10 1/2	10 1/2
2250 Cortez	3	3	3
1500 Deldona	27	27	27
2000 East Metals	80	78	78
400 E Smelt	270	260	260
500 Fab	2	2	2
3500 Fenimore	63	60	62
1000 Head of L	36	36	36
175 Hollinger	13 1/2	13 1/2	13 1/2
11500 Inspiration	275	265	275
1700 Isot	59	55	59
3500 Jacquet	12	11 1/2	12
3000 Jarlin	19	19	19
3000 Kayrand	7	7	7
500 Keyboycen	9	9	9
2500 Landover	9	8 1/2	9
500 Louvencourt	16	16	16
15 McIntyre	58	58	58
2000 Merrill	25	24	25
5500 N Formagne	6	5	5
5700 New Highridge	25	24 1/2	24 1/2
1500 New Larder	109	107	109
2000 Nor Pacific	28	28	28
4500 Obalski	12 1/2	12	12
1000 Que Chib	8	8	8
3000 Que Smelt	9 1/2	9 1/2	9 1/2
4000 Que Yellow	3	3	3
8500 Reospar	93	93	93
1200 Rix Atha	120	114	120
900 Sherritt	395	395	395
2000 Sinoce	40	40	40
1500 Standard	13 1/2	13 1/2	13 1/2
1150 Steep Rock	750	745	750
500 Sullivan	175	170	170
4000 Taché	6 1/2	6	6
1000 Tazla	11	11	11
2000 Tibblemont	7	7	7
1000 Trebor	11	11	11
5000 United Asb	415	405	405
5000 Un Montau	44	44	44
3000 Vinray	5 1/2	5	5
5500 Weston	35	33	34
13700 West Tungsten	73	65	73
1000 Wendell	9	9	9

PETROLES

800 Anglo Can	525	525	525
1500 Antone	28	27 1/2	27 1/2
500 Calvan	550	550	550
400 C Southern	1000	985	985
100 Can Atlantic	595	595	595
200 Can Homestead	235	235	235
1500 C P Lines	165	156	164
200 Cent Expl	565	565	565
1500 C Cordasun	30	30	30
1200 Del Rio	210	205	205
3200 Empire	90	83	90
500 Fed Pete	465	465	465
500 Caspe	85	85	85
2000 Gateway	24	24	24
500 Gt S Grass	137	136	137
2620 Jasper	175	170	175
1000 Merrill Pet	670	670	670
500 Nat Pete	165	165	165
700 Okalta	100	100	100
300 Pac Pete	11 1/2	11 1/2	11 1/2
3425 Phillips	195	180	185
1000 Pontiac	149	149	149
100 Que Oil	50	50	50
5800 Tricann Pete	70	66	70
3600 Tri Tor	70	70	70
1600 Westburne	75	75	75

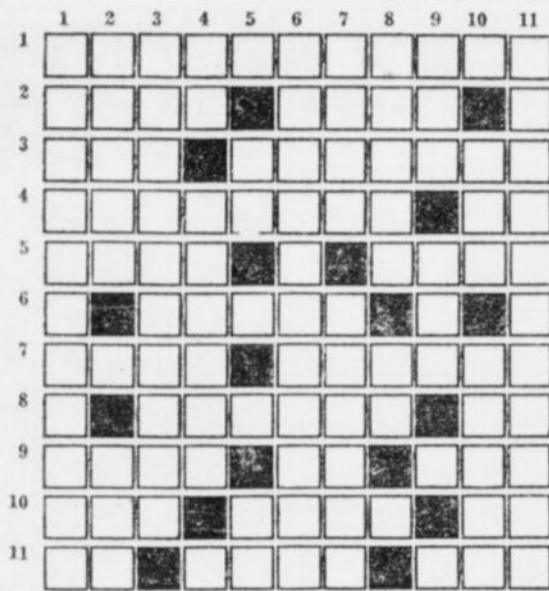
Emprunt scolaire de Village-du-Moulin

Les commissaires d'écoles pour la municipalité de Village-du-Moulin, comté de Chicoutimi, ont adjudgé une émission de \$100,000 d'obligations par séries quinze ans. L'adjudication a été faite à Clément Guimont, Inc., au prix de 97.80 pour \$60,000 à 4% 1954-55 et \$40,000 à 4 1/2% 1956-63, ce qui représente un loyer net de 5.033%.

Un octroi de \$60,000 a été accordé par le Secrétaire de la province pour cet emprunt.

</

Mots Croisés de la "Patrie"



HORIZONTALEMENT

- 1 — Moissonneur.
- 2 — Brun, bronzé — Attache.
- 3 — La première femme — Marchand d'éléphants.
- 4 — Véritablement — Pronom personnel.

Solution du problème de Vendredi

CLINOMÈTRES
HOLA INOMI
RIVIERA ME
OSCILLATION
NIER NIER
OREON LUTH
LREBIE LLA
OTE OCRA IL
GRILLE RAISE
IOSSE EDRED
ET USE SERA

- 5 — Filets pour prendre les oiseaux — Dieu de la guerre, chez les Gaulois.
- 6 — Lieu fertile dans un désert.
- 7 — Brille — Borate hydraté naturel de soude.
- 8 — Ville du royaume d'Italie — Pronom personnel.
- 9 — Dieux de la mythologie scandinave — Du verbe mouvoir — Pille de Cadmus.
- 10 — Coupé jusqu'à la peau — Qui existe réellement — Dans.
- 11 — Préfixe qui marque la duplication — Coupe ras le poil — Possessif.

VERTICALEMENT

- 1 — Petit chevreuil.
- 2 — Port naturel — Sorte de singe américain.
- 3 — Qui repose sur des événements incertains.
- 4 — Négation — Espèce du genre renard.
- 5 — Avant-midi — Coups de baguettes sur un tambour.
- 6 — Injustes, déraisonnables.
- 7 — Qui est à lui — Découpée d'une manière sinieuse.
- 8 — Petit sentier — Conjonction négative.
- 9 — Joint — Pillage d'une ville.
- 10 — Troublé, excité — La plus âgée.
- 11 — Pièces de bois qu'on place en travers dans les tranchées.

Concours oratoire

Le concours oratoire intercollégial, organisé sous les auspices de l'Association de la jeunesse canadienne-française, commémorera, cette année, le cinquantième anniversaire de fondation de cette association.

Dix-huit collèges classiques y participeront. Les deux demi-finales pour la région de Montréal auront lieu le vendredi 26 mars et samedi 27 mars prochains, en l'Auditorium de l'Ecole des infirmières de l'Hôtel-Dieu de Montréal, et la demi-finale pour la région de Québec se tiendra le dimanche 28 mars au Palais Montcalm.

A Montréal, les épreuves des éliminatoires grouperont: le 26 mars, à 8 h. 30 p.m., les Collèges Bourget, de Rigaud, Ste-Marie, Saints-Apôtres et les séminaires de St-Hyacinthe, Ste-Thérèse et de Nicolet. Le 27 mars à la même heure, les collèges Jean-de-Brébeuf, de l'Assomption et du Sacré-Coeur de Sudbury, Ont.; les semi-

naires Marie-Médiatrice et de St-Jean et l'Externat classique Ste-Croix.

Le but de ce concours oratoire intercollégial est de "favoriser un rapprochement et un échange culturel entre les différents collèges sur un sujet patriotique donné; stimuler le travail des élèves; aider au développement des talents oratoires et propager une saine éducation nationale".

TROPHÉES ET BOURSES

Le trophée du "Savoir", que la maison Dupuis Frères a donné il y a trois ans, revient en jeu. L'A.J.C. remettra une bourse aux trois premiers gagnants des demi-finales et au vainqueur de la finale. Tous les concurrents recevront une récompense. Le trophée "Henri-Bourassa", du journal "Le Devoir", sera également en jeu, ainsi que le trophée du Cercle Mgr Gauthier, don de M. C.-A. Palement.

Les billets sont en vente dans les différents collèges de la province et au secrétariat de l'A.J.C., 840, rue Cherrier, Montréal, tél.: HO. 5587. La grande finale aura lieu samedi soir, le 10 avril.



M. ANDRÉ LAJOIE, qui vient d'être élu président des étudiants en pharmacie de l'université de Montréal pour l'exercice 1954-55.

Bas loyer pour la cité de Magog

La finance la plus avantageuse de l'année, sur le marché des valeurs municipales de la province de Québec, a été faite par la cité de Magog. Cette municipalité a reçu dix soumissions pour une émission de \$330,000 d'obligations par séries vingt ans. L'adjudication a été faite à un loyer net de 4.363% à un syndicat formé de A. E. Ames & Co., Ltd et Banque Canadienne Nationale. Le prix payé était de 96.82 pour des titres à 4% 1955-74. Des dix soumissions reçues, six avaient été faites à un loyer inférieur à 4.50%.

La cité avait vendu une autre émission en avril 1953, soit lors de la vente de \$150,000 de titres à 4% séries 20 ans, au prix de 95.81, c'est-à-dire au coût net de 4.474%.

Revenus accrus de Canada Wire & Cable

Les profits nets de Canada Wire and Cable Company, Ltd. en 1953, se sont élevés à \$2,098,294 à rapprocher de \$1,994,062 l'année précédente, soit l'équivalent de \$10.17 par action contre \$9.71 précédemment. Les profits d'exploitation ont baissé de \$5,033,605 à \$4,795,139 mais la provision pour l'impôt a passé de \$2,340,000 à \$1,550,000. Le fonds de roulement, à la fin de 1953, s'établissait à \$10,233,227 au regard de \$9,331,154 antérieurement.

Merrill Petroleums

La Bourse Canadienne a appris de Merrill Petroleums Limited que Nathan-E. Tanner a libéré 32,500 actions à \$3.00, soit une partie de l'option datée du 31 octobre 1953; le solde comprend 30,000 actions à \$3.00. On relève 2,203,005 actions au Trésor et 2,796,995 actions en cours.

Can. Southern Oils

Les actionnaires de Canada Southern Oils, Ltd seront convoqués à une assemblée extraordinaire, le 20 avril prochain, aux fins de considérer un projet de réorganisation selon lequel l'actif de la compagnie sera divisé entre les entreprises suivantes: Canso Oil Producers, Ltd; Canso Natural Gas, Ltd et Canada Southern Petroleum, Ltd. Les certificats de votation suivants: quatre actions de Canso Oil, cinq de Canso Natural Gas et huit de Canada Southern, seront échangés pour huit certificats de votation en cours représentant huit actions de Canada Southern Oils, Ltd.

Profits accrus de J. S. Mitchell and Co.

J. S. Mitchell and Co., Ltd a eu des profits nets de \$209,494 en 1953 comparativement à \$195,111 l'année précédente, soit l'équivalent de \$3.49 par action contre \$3.25 antérieurement. Le fonds de roulement s'établissait, à la fin de décembre, à \$2,086,957 contre \$1,949,045 précédemment.

AVIS

AVIS est par les présentes donné que JULIETTE BERTHA LANGLOIS, de Montréal, Québec, s'adressera au Parlement du Canada au cours de sa présente ou prochaine session pour obtenir un divorce de son époux NORMAN LEONARD FRANK MILLER, résidant et domicilié à Montréal, Québec, pour adultère et défection.

DATE à Montréal, le 18 mars 1954.

Paul MASSE,

Procureur de la requérante.
152 est, rue Notre-Dame,
Montréal, Québec.



Le ministère des Travaux publics reçoit, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le MERCREDI, 7 AVRIL 1954, des soumissions cachetées, adressées au sousigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOLMITION POUR NETTOYAGE DES FENÊTRES, ETC., DES EDIFICES PUBLICS FÉDÉRAUX ET DES EDIFICES LOUÉS, MONTREAL (P.Q.)."

On peut se procurer le devis et la formule de soumission aux bureaux de l'architecte en chef du ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), et de l'architecte régional, 150, rue Saint-Paul, Montréal (P.Q.).

On ne prendra compte que des soumissions préparées sur cette formule ou son équivalent et en conformité des conditions qui y sont stipulées. Un chèque fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte canadienne, ou des obligations au porteur, comme il est spécifié à la formule de soumission et représentant 10 p. 100 du montant soumissionné, doivent accompagner chaque soumission.

ROBERT FORTIER,

Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 15 mars 1954.

La Patrie

Annonces classées comprenant toutes les rubriques autres que celles mentionnées ci-dessous, 2 centimes par mot minimum: 15 sous.

Semi-display sur semaine. Se la ligne, le dimanche 20e la ligne et samedi et dimanche 28e la ligne.

Les avis de naissance, décès, mariage, funérailles, messe de requiem, services anniversaires, cartes de remerciements et avis In Memoriam, chargés au taux uniforme sur semaine 75c; le dimanche, \$1.00.

AGENTS DEMANDES

DESIREZ-VOUS un revenu supérieur à la moyenne? Si oui, commencez dès maintenant la vente des 225 produits JITO connus, garantis: cosmétiques, remèdes, nécessités domestiques, thé, café, etc. Seule condition requise: \$18 pour votre premier assortiment. Il nous reste de très beaux territoires libres. Premier arrivé, premier servi. Détails: JITO, 5130 St-Hubert, Montréal.

A VENDRE

A VENDRE. Distributrices automatiques "Super Vends", contenant 600 coupes de breuvage—2 Lyons, contenant 1,400 coupes de breuvage. Usagées mais en excellente condition. "Super Vends" ont 3 saveurs—Lyons à une seule saveur. \$600.00 chacune, F.A.B., 14,900 Berry Way, Los Gatos, Calif.

MEDICAMENTS

Votre pharmacien recommande l'onguent CRESS pour les cors, parce qu'il est médicamenté pour être efficace. Il en est de même de l'onguent CRESS pour callosités.

EDUCATION

COURS commercial spécial par correspondance. Demandez prospectus gratuit. Adressez: Casier 5, St-Hyacinthe, Québec.

MEDECINS

A. BRISEBOIS, M. Médecin-chirurgien gradué de l'Université de Paris. Maladies du cœur, estomac, foie, reins, peau, sang, impuissance, stérilité, maladies urinaires, vénériennes, diabète, goutte, obésité, 816, rue Sherbrooke est, près St-Hubert, FR. 5252.

DIVERS

ALTERATIONS, couture, pantalon, habit, paletot, refaites pour enfants. BE. 7309, 129 rue Mont-Royal Est, Montréal.

PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COUR SUPERIEURE

No 348201

DAME CORINNE ROY, des cité et district de Montréal, veuve de Jean Moreau, épouse contractuellement séparée de biens de CAMILLE THIBAUT, autrefois domicilié dans la cité et district de Montréal, maintenant de lieux inconnus, Demanderesse,

—VS—

CAMILLE THIBAUT, autrefois domicilié dans la cité et district de Montréal, maintenant de lieux inconnus, Défendeur.

Il est ordonné au défendeur CAMILLE THIBAUT, de comparaître dans le mois.

Montréal, 18ième jour de mars 1954.

OMER HARDY,

Député-Protonotaire.

Mes Ranger & Beauchemin,
Procureurs de la demanderesse.

Feuilleton de la "Patrie"

BARBE-BLEUE

par

Maxime LA TOUR

Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres

111 suite

—Oui, appuya Bidard d'une voix lugubre, les filles qu'on perd ne sont jamais loin.

Depuis ce jour là, tous les jours, les Bidard demandaient des nouvelles à maman Badaroux et l'exhortaient au courage.

Mais, quand ils étaient seuls, Bidard haussait les épaules.

—Encore une! ronchonnait-il. C'est toujours la même chanson. Celle-là cachait son jeu. Moi, je n'ai pas confiance, ça, je dois le dire.

Et le jour de son mariage, encore! Aussitôt, après avoir dit oui à un bon garçon naïf qui la croit morte! C'est du culot!

—Mals, mon pauvre homme, tu vois tout mal. Plus je réfléchis,

plus je crois à un accident ou à un crime.

"Cette petite Fernande, qui a été si bien élevée, qui avait de si bonnes manières, sûr, elle n'aurait pas fait ça."

Bidard regarda sa femme avec une gravité triste.

—Est-ce que tu n'avais pas bien élevé Melle? dit-il. Est-ce qu'elle n'avait pas eu l'éducation et tout ce qu'il lui fallait? Est-ce que tous les deux on ne l'aimait pas?

Il étouffa un sanglot dans sa gorge.

"Tiens, femme! Je ne te l'ai jamais dit, mais un matin, je l'ai vue. Oui, je l'ai rencontrée aux Halles, avec d'autres et des messieurs en "smokings". Elle avait une robe de soie, ta fille, et des bijoux qui

brillaient de loin... Elle riait très fort, de la gorge. Eh bien! je me suis retourné pour ne pas voir ça."

"Et je me suis dit que si, une nuit, en courant ces cabarets mal famés, elle recevrait un coup de couteau, ce serait bien fait!"

—Tais-toi! malheureux, tais-toi! Ne parle pas d'elle, cela vaut mieux.

On ne sait jamais ce qui se passe dans la tête des femmes. Ces rêves qui entraînent... Elle voulait être une artiste... Elle ne savait pas où ça la menait... Elle souffrira...

—Ouais! des blagues, quoi! dit le cantonnier, en haussant les épaules.

Et il se mit à lire son journal. Soudain, il poussa une exclamation.

—Femme! dit-il, en hochant la tête, j'avais peut-être tort, et tu avais peut-être raison.

Et il lui montra du doigt l'article:

Encore un nouveau Barbe-Bleue?

"Le parquet de la Seine commence en ce moment l'instruction d'une affaire..."

Mme Bidard pâlit.

—Tu vois bien, dit-elle. On ne sait jamais... Peut-être que cette pauvre petite mariée, si singulièrement disparue... Et tu la soupçonnes..."

"Ah! comme je plains les mères! Ce sont elles qui sont à plaindre, car pour celles qui ne sont plus, au moins elles ont cessé de souffrir..."

Il ne faudra pas montrer cet arti-

cle-là à la mère Badaroux... Ça lui donnerait un coup, à son âge!

—Et puis, ce n'est peut-être pas la même affaire, après tout.

Mais, à ce moment même, on frappait à la porte.

Maman Badaroux entra, portant à la main deux plis dont l'un était ouvert.

—Je viens de recevoir ça, dit-elle. Il y a de l'imprimé et de l'écriture. Je ne sais guère lire et je n'y comprends rien.

"Alors comme l'autre papier qui est tout pareil vous est adressé — j'ai remarqué ça à la tête de la République — ça doit être de l'important."

—C'est des convocations pour demain matin, à neuf heures; c'est un juge d'instruction qui veut entendre nos témoignages.

—Qu'est-ce que cela veut dire? demanda maman Badaroux.

—On veut des renseignements sur votre fille, probable!

—C'est-il qu'on l'a retrouvée?

—Peut-être bien! Dans tous les cas, puisque votre gendre a porté plainte, on fait une enquête. On veut vous interroger sur elle. Faudra pas vous émouvoir, madame Badaroux.

"D'ailleurs, nous serons avec vous pour vous soutenir, puisque nous aussi..."

—C'est ça qui m'étonne... Pourquoi vous? Fernande était déjà en

place quand vous avez emménagé dans la maison. Vous l'avez à peine vue...

—Suffit que nous soyons voisins, expliqua Bidard. Les juges interrogent tout le monde. C'est le seul moyen de savoir la vérité, ma pauvre femme.

Le lendemain matin, maman Badaroux, très agitée, et, l'accompagnant, les époux Bidard, tranquilles et officieux, s'assirent sur une banquette, dans la salle d'attente, près du cabinet du juge.

Maman Badaroux était surtout inquiète de savoir comment elle pourrait parler à un homme aussi imposant que l'est un magistrat.

—Ne craignez rien! nous vous aiderons, répétait Mme Bidard en jetant à son mari des regards qui voulaient dire: "La pauvre bonne femme! Comment va-t-elle supporter le coup, si le juge lui dit que sa fille a été martyrisée et tuée par un misérable!"

Car, évidemment, ils ne doutaient plus ni l'un ni l'autre qu'il ne s'agit de cette histoire de Barbe-Bleue dont le journal parlait à mots couverts.

D'ailleurs, l'édition du matin donnait de nouveaux détails; une jeune mariée était parmi les victimes!

L'huissier appela la veuve Badaroux toute seule.

(à suivre)

RIONS UN PEU



—Vous allez déplacer cette fontaine et l'éloigner du bureau de Mlle Lato... Tous les employés masculins deviennent de plus en plus assoiffés.

TRAVERS AMUSANTS



TARZAN

Un faible cri entendu par Tarzan



JOSEPHINE

DANS UN CAMP

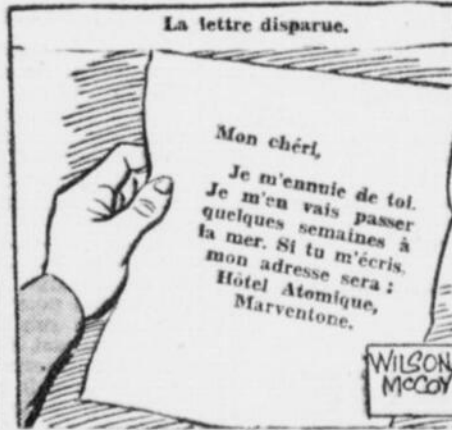


—Vous avez tout ce qu'il vous faut, sauf vos dents. Voulez-vous que j'aille les chercher?

LE FANTÔME

Le Fantôme n'y comprend rien

Perplexité



HOPALONG CASSIDY

Encore des ennuis?

ARGUMENT FRAPPANT



SHERLOCK HOLMES

C'est un meurtre

DEUX INDICES



— Je puis difficilement croire que les écoles sont encombrées à ce point...

PHILOMÈNE

Interprétation fantaisiste

Idée en l'air



JEANNINE ET PATAUD

Cette vieille mégère

MENACE



ROBERT L'INTREPIDE

Entendra-t-on la vérité ?

ENCORE LA DENT



JOS BRAS-DE-FER

C'est important

MESSAGE



Le vainqueur du combat Chartrand-Brisebois aura un combat de championnat

Dans l'un des combats les mieux balancés jamais organisés à Montréal, Marcel "Rocky" Brisebois, ancien champion mi-moyen du Canada et Reggie Chartrand, aspirant à ce titre, se rencontreront ce soir, dans un match de dix rondes à l'Auditorium du collège Mont-St-Louis.

Chartrand et Brisebois ont tous deux terminé leur entraînement samedi à la Palestre Nationale. Ils sont tous deux confiants de l'emporter.

Le promoteur Raoul Godbout a annoncé que le vainqueur de la rencontre de ce soir, obtiendra un match pour le championnat du Canada contre le titulaire, Claude Fortin. Ce combat aura lieu le 22



REGGIE CHARTRAND

avril prochain au Mont-St-Louis.

Le match de ce soir, promet d'être enlevant. Il oppose deux boxeurs qui ne craignent pas de frapper et d'encaisser. Cette rencontre pourrait fort bien être la rencontre de l'année à Montréal.

Golden Gloves

Début des quarts-de-finale demain au Rosemount Boys Club

Le tournoi des Golden Gloves, dont la finale aura lieu au Forum le 12 avril prochain, sous les auspices de la Palestre Nationale, en est rendu aux quarts-de-finale en tant que les novices sont concernés et la prochaine élimination qui sera disputée demain soir, à la salle du Rosemount Boys Club verra la majorité d'entre eux revenir en action pour la deuxième fois.

Les combats dans la catégorie ouverte deviennent aussi plus nombreux et cinq combats de cinq rondes sont à l'affiche en cette occasion. Deux grandes vedettes de la boxe amateur seront tout particulièrement surveillées en cette occasion, ce sont Jerry Daly, du club Chauvin et Eddy Smith, du Rosemount B. C. Gerry Daly prédit une décision serrée à Oliver Raymond lors des championnats de la ville et est bien déterminé à venger cet échec. Il devra rencontrer Louis Marinelli du club Rosemount et une victoire rehausserait ses chances au championnat.

Eddie Smith possède un des records les plus impressionnants chez les amateurs. Il détient le championnat de la ville à 132 livres, remporté le mois dernier et remporté sept victoires consécutives depuis le mois de décembre, battant tour à tour Gerald Walsh, Joe Kulak, Bobby Daigle, James Morse, Fernand Delorme, Ken Cartwright et finalement Alf Senior pour le championnat de la ville. Il sera opposé à Yvon Decarie du club Champêtre. Parmi les autres boxeurs on compte Eckart Korzer, Arger Emond, Yvon Charland, qui tous sont déterminés à parvenir aux finales au Forum.

Une forte assistance est prévue, car ce combat a suscité beaucoup d'intérêt parmi les amateurs de boxe.

Les paris se font encore à choix égaux, mais les preneurs-au-livre ont établi les cotes à 8 contre 5 que le match se terminera par une mise hors de combat.

Chartrand est fort confiant de disposer de Brisebois. Le protégé de Sylvio Mireault compte beaucoup sur sa rapidité et son dur coup de la gauche pour remporter la victoire. Nul doute que si Reggie se bat avec autant de fougue que lors de son match contre Drummer, Brisebois devra se surveiller pour ne pas subir la défaite par K.O.

Le réputé Willie Ketchum, sera dans le coin de Brisebois. Ketchum est venu spécialement à Montréal pour ce match qu'il déclare d'une grande importance pour son protégé.

Le promoteur Godbout a également annoncé que l'ancien champion poids-lourd du monde, Jack Dempsey, sera présent.

Dans un match de six rondes, qui suivra la finale, le sensationnel Jerry Simpson sera opposé à Yvon Blanchard. Simpson est considéré comme l'un des meilleurs "prospects" de Montréal. Il a beaucoup impressionné depuis ses débuts chez les professionnels.

Dans deux autres matches de six rondes, Sammy Fortuno disputera la victoire à Johnny Kotsos et Lou-den Clarke fera face à Marcel Sauvé.

Les combats de quatre rondes opposeront Gaby Pelliotti à Jerry Berthiaume de St-Hyacinthe, et Jerry Phelps à Dexter Connors.

Correlation gagne à Gulfstream Park

HALLANDALE, Floride — Correlation, un pur sang californien, a affiché beaucoup de rapidité dans le dernier détournement pour remporter la victoire dans le Derby de la Floride, pour une bourse de \$100,000, devant 31,764 personnes.

Le vainqueur était sous la conduite du sensationnel Willie Shoemaker. Correlation a devancé le favori Goyamo par une longueur au fil d'arrivée. Shoemaker a encore démontré qu'il était l'un des meilleurs jockeys au monde en conduisant Correlation à la victoire.

Eddie Arcaro conduisait Goyamo, qui fut incapable de résister à la belle poussée victorieuse de Correlation dans les dernières verges de la course.

Correlation a couru la distance d'un mille et un huitième en 1:55 1-5 minute sur une piste boueuse. Le vainqueur portait 119 livres. Il rapporté la jolie somme de \$17.20 à ceux qui avaient misé sur ses chances. Big Crest a terminé troisième, sept longueurs en arrière de Goyamo. Big Crest était un négligé des parieurs et a rapporté \$16.50.

Les étoiles de la ligue Dépression reçoivent St-Rémi

Le club de St-Rémi rencontre l'équipe d'étoiles de la ligue Dépression ce soir à l'aréna du collège St-Laurent, dans une joute d'exhibition.

Le St-Rémi aligne de brillants joueurs et la joute hors-concours de ce soir promet d'être intéressante. La partie commencera à 8 h. 30. Le St-Rémi aligne les cinq frères Viau, soit Jacques, Roland, Jean-Marie, André et Guy et les trois frères Boyer, soit Gérard, Maurice et André. Gérard Desrosiers sera dans les filets du St-Rémi qui compte également dans ses rangs Jean-Marie Pilon et Bernard Daoust.

Le DeLaSalle perd par une faible marge

Le club De LaSalle, champion provincial senior du Québec pour le ballon au panier, est venu à un cheveu près de remporter la série semi-finale contre les puissants Brookers d'Ottawa, pour le championnat de l'est du Canada.

Après avoir remporté la première, de 2 de 3, à Montréal, les représentants du Québec ont succombé dans la capitale en perdant la 2e partie, 72 à 55 et finalement la 3ième et décisive rencontre par la faible marge d'un point.

Dans cette dernière joute, les jeunes LaSalliens avaient dominé le jeu jusqu'à la dernière minute et menaient au compte de 58-57 lorsqu'une décision, pour le moins douteuse, de la part d'un officiel de la capitale accordait 2 lancers de punition au club Ottawa, qui profita de l'aubaine pour dépasser par un point les combattifs petits joueurs montréalais au compte de 59 à 58.

Débuts de Scholz vendredi au Garden

NEW-YORK. — Gustav "Bubi" Scholz, un poids moyen allemand, fera ses débuts en Amérique, vendredi soir, alors qu'il rencontrera Al Andrews dans un combat de dix rondes.

Scholz, un gaucher a gagné 49 de ses 51 combats professionnels. Il n'a jamais subi la défaite, ayant annulé dans ses deux autres matches. Il a remporté 28 de ses 48 victoires par mises hors de combat.

Lors de son dernier combat, Scholz a défait le mi-lourd Win Snock par décision le 11 février dernier. Andrews, un rapide boxeur, a défait Joey Klein, mais a perdu par décision contre Ted Olla cette année.

Andrews a gagné 26 de ses 32 matches chez les pros.

Essor des Caisses populaires en 1953

QUEBEC, 22. — Le bureau des statistiques de la province de Québec vient de publier une brochure qui nous apprend que 1,085 Caisses populaires ont établi un rapport de leur activité en 1953, contre 1,065 en 1952.

"Il faut se rappeler, lit-on dans la brochure, qu'il ne s'agit pas d'opérations faites au cours d'une période commune à toutes les caisses, puisque la fin de l'année financière varie d'une caisse à l'autre. De plus, les caisses dont la fondation remonte à moins de douze mois ne sont pas comprises ici.

PROGRESSION CONSTANTE

Un tableau nous fournit des statistiques très intéressantes sur la croissance rapide des caisses populaires depuis 1944. Cette année-là, on comptait 718 caisses groupant 264,704 sociétaires et 256,117 dépôts. Leur capital social était de \$5,165,000, tandis que les prêts consentis s'élevaient à \$41,899,000.

Depuis lors, le développement des caisses s'est accentué considérablement. Cinq ans plus tard, en 1949, on comptait déjà 1,019 caisses avec 557,532 sociétaires et 542,643 dépôts. Le montant des prêts consentis était rendu à \$52,519,000.

En 1952, le nombre des caisses populaires est rendu à 1,085, tandis que celui des sociétaires est passé à 688,102 et celui des déposants à

679,821. Le capital social, qui s'élevait à \$17,273,000 en 1951, atteint maintenant \$19,165,000; en 1945, il y a sept ans, il n'était que de \$6,688,000.

Quant au montant des épargnes, il était de l'ordre de \$221,206,000 en 1951 et il est maintenant rendu à \$254,650,000. Au cours de cette même année 1952, 87,524 prêts ont été consentis pour une valeur de \$65,430,000 comparativement à 87,102 prêts pour une valeur de \$58,522,000 en 1951.

Les statistiques sur les prêts consentis sont réparties entre les caisses urbaines, c'est-à-dire celles situées dans les cités et villes, et les caisses rurales, situées dans les villages. Or, on constate qu'au cours de l'année 1952, les prêts dans les caisses rurales se sont élevés à la somme de \$25,990,667, tandis que les prêts dans les caisses urbaines se chiffrent à un peu plus seulement,

soit \$39,439,895. Ce qui fait un grand total de prêts de \$65,430,562.

LE CAPITAL SOUSCRIT

On constate encore que, depuis la fondation des caisses populaires, la population rurale y a souscrit un capital de \$10,732,348, tandis qu'elle a fait des dépôts dans ces institutions pour un grand total de \$1,994,829,885. Le montant total est respectivement, pour la population urbaine, de \$20,470,226 et de \$1,898,574,235.

Archevêque chinois décédé en prison

FOME (B.U.P.) — Mgr Joseph Chou Chi-shih, 62 ans, archevêque catholique de Nanchang, est mort dans une prison communiste, suivant la S. Aggrégation de la Propagation de la Foi.

CE SOIR!

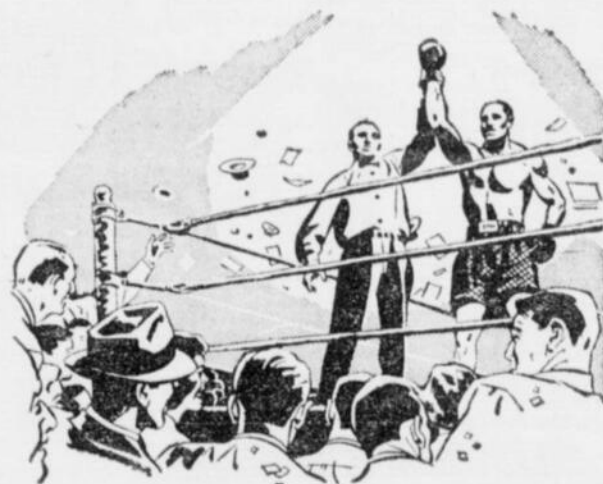
"VOTRE SOIRÉE DE BOXE"

à la

TV

directement de

L'AUDITORIUM DU MONT-ST-LOUIS



COMBAT PRINCIPAL

REGGIE CHARTRAND

(MONTRÉAL)

VS

ROCKY BRISEBOIS

(MONTRÉAL)

10 ROUNDS

CBFT - 10 hres P.M.

Commentaires par MICHEL NORMANDIN

Une présentation de

LA BRASSERIE

Dow

LIMITÉE

Lumley gagne le trophée Vézina par la marge d'un seul but

DETROIT. — (Paf) — Le gardien de buts Harry Lumley a été déjoué six fois hier soir mais il a tout de même enlevé le trophée Vézina et un boni de \$1,000 à Terry Sawchuk, des Red Wings de Détroit, par la faible marge d'un but chanceux.

Le résultat de la joute — 6-1 en faveur des Red Wings — a semblé secondaire à 13.203 fervents qui s'étaient rendus à l'Olympia pour encourager Sawchuk dans sa lutte pour l'emporter sur Lumley.

Les Leafs ont terminé la saison avec 131 buts comptés contre eux. Les Wings ont été déjoués une fois

fin de la joute, l'avance de Lumley sur Sawchuk avait été réduite à un maigre but.

Ces sept minutes ont été enlevantes au possible. Les Wings ont manqué une couple de superbes chances de compter et la tension a été encore augmentée par un violent duel entre Gordie Howe et Ted Kennedy, le capitaine des Leafs. Johnny Wilson, à 2:09, et Ted Lindsay, à 11:00 et à 13:03, ont compté les buts des Wings dans ce dernier vingt.

Les autres buts des champions de la ligue Nationale ont été Gordie Howe, Tony Leswick et Bill Dineen. Howe a de plus obtenu deux assists pour terminer la saison en tête des compteurs, avec le formidable total de 81 points. 22 punitions ont été décernées au cours de la joute.

Les deux mêmes équipes en viennent de nouveau aux prises dès demain soir, dans la semi-finale de quatre dans sept, dans les éliminatoires pour la coupe Stanley.

BOSTON (PCF) — Les Bruins de Boston ont écrasé les Black Hawks de Chicago 9-5 hier soir dans une joute monotone et décousue qui a marqué la fin de la saison régulière pour les deux équipes.

Les Bruins, assurés de prendre part aux éliminatoires étant donné qu'ils ont fini la saison en quatrième place, semblaient pratiquer pour leurs séries d'après-saison. Ils ont vaincu les Hawks pour la 11e fois en 14 parties cette saison. Chicago n'a battu Boston qu'une seule fois cette année. Les deux autres joutes ont été nulles.

Gus Bodnar et Cal Gardner, deux ex-Hawks, ont conduit l'attaque des Bruins avec deux buts chacun. Les autres compteurs des vainqueurs ont été Ed Sandford, Fleming Mackell, Dave Greighton, Doug Mohns et Frank Martin.

Les buts des Hawks ont été enregistrés par Pete Conacher — deux — Lou Jankowski et Jack McIntyre, dans la deuxième période, et par Al Dewsbury dans le dernier vingt. Dewsbury était au pénitencier lorsque deux des buts des Bostoniens ont été enregistrés dans la première période.

Avant la partie, Jim Henry a reçu le trophée Dufresne décerné au joueur des Bruins qui s'est le plus mis en évidence à Boston. Bill Mosienko, un vétéran de 13 parties dans la NHL, a déclaré que sa carrière était terminée.

TORONTO (PCF) — Les Rangers de New-York, d'ores et déjà éliminés de la course à la coupe Stanley, ont fait descendre les Maple Leafs de Toronto en troisième place de la ligue Nationale en leur infligeant, samedi soir, une défaite de 5-2.

Les Rangers, avec rien en jeu pour cette partie, ont bien failli déloger Harry Lumley de la course au trophée Vézina mais heureusement que les Canadiens de Montréal sont venus à la rescousse du cerbère torontois en comptant six buts contre Terry Sawchuk son plus dangereux rival. Lumley a donc fini la partie avec une avance de six buts sur Sawchuk.

Quatre des buts des Rangers ont été comptés dans la deuxième période, alors que la défense des Leafs a été lamentable. Jack Evans, un joueur de défense qui n'avait compté que deux fois en 42 parties, a compté deux fois pour les New-Yorkais. Les autres buts des vainqueurs ont été enregistrés par Ivan Irwin, Leo Reise et Nick Mickoski. George Armstrong et Sid Smith ont compté pour Toronto.

SAMEDI

Première période
1-New-York: Mickoski (Raleigh) 4:50
2-Toronto: Armstrong (Sloan) 5:18
Aucune punition.
Arrêts: Lumley 8, Bower 12.
Deuxième période
3-New-York: Evans (Laprade) 7:37
4-New-York: Irwin (Mickoski, Raleigh) 8:47
5-Toronto: Smith (Bolvin) 10:06

6-New-York: Reise (Irwin, Raleigh) 13:38
7-New-York: Evans (Raleigh) 14:40
Punitions: Raleigh, 6:32; Evans, majeure, 9:16; Bailey, majeure, 9:16; Armstrong, 11:49; Mickoski, 12:19; Nesterenko, 15:49.
Arrêts: Lumley 8, Bower 9.
Troisième période
Aucune punition.
Punitions: Bolvin, 0:52; Evans, 3:27; Guidolin, 14:43.
Arrêts: Lumley 11, Bower 17.

HIER

Première période
1-Détroit: Howe (Reibel, Lindsay) 4:02
2-Détroit: Dineen (Prystai, Wilson) 5:08
Punitions: Bailey, 2:27; Nesterenko, 4:27; Prystai, 2 mineurs, 6:24; Stewart, 6:24; Leswick, 9:01; Nesterenko, 12:08; Dineen, 13:34; Bolton, 14:31; Armstrong, 18:42.
Arrêts: Sawchuk 5, Lumley 9.

Deuxième période
3-Détroit: Leswick (Pavelich, Skov) 4:38
4-Toronto: Thomson (Hannigan, 5:32; Dineen, 2 mineurs, 5:32; Sloan, 7:35.
Arrêts: Sawchuk 14, Lumley 4.

Troisième période
5-Détroit: Wilson (Pronovost) 2:09
6-Détroit: Lindsay (Howe, Goldham) 11:06
7-Détroit: Lindsay (Howe) 13:03
Punitions: Howe, 3:59; Skov, 5 minutes, majeure, 8:06; Kennedy, 5 minutes, majeure, 8:06; Migay, 12:00; Kennedy, 5 minutes, majeure, et 10 minutes, mauvaise conduite, 13:40; Howe, 5 minutes, majeure, 13:40; Morrison, 15:39.
Arrêts: Sawchuk 14, Lumley 5.

Première période
1-Boston: Sandford (Godfrey) 1:09
2-Boston: Bodnar (Gardner, Klukay) 19:49
3-Boston: Bodnar (Quackenbush, Klukay) 19:49
Punitions: Martin, 6:11; Dewsbury, 11:05; Price, 12:11; Dewsbury, 19:02.

Deuxième période
4-Chicago: Jankowski (Wilson, Gahaby) 2:21
5-Boston: Mackell (Labine, Creighton) 10:22
6-Chicago: Conacher (Mosienko) 11:45
7-Chicago: McIntyre (Wilson, Jankowski) 15:22
8-Chicago: Conacher (Mosienko) 16:59
Punition: Armstrong, 19:45.

Troisième période
9-Boston: Creighton (Mackell, Armstrong) 4:07
10-Chicago: Dewsbury (Price, Gadsby) 4:43
11-Boston: Mohns (Gardner, Klukay) 8:40
12-Boston: Martin (Peterson, Schmidt) 13:40
13-Boston: Gardner (Klukay, Godfrey) 14:44
14-Boston: Gardner (Mohns) 16:28
Aucune punition.
Arrêts: Henry 23, Rollins 36.

Dates des séries éliminatoires

NEW-YORK (PCF) — Les éliminatoires pour la coupe Stanley commenceront demain soir à Montréal et à Détroit. Les gagnants de ces deux séries de quatre dans sept se rencontreront dans une autre série du même genre pour la possession du trophée.

Les Red Wings de Détroit, qui ont fini la saison en première place, rencontreront les Maple Leafs de Toronto, détenteurs de la troisième place. Les Canadiens de Montréal, qui ont terminé la saison en deuxième position, feront face aux Bruins de Boston, les quatrièmes dans le classement.

Voici la cédule de cette première ronde:

Toronto à Détroit les 23 et 25 mars; Détroit à Toronto les 27 et 30 mars; Toronto à Détroit le 1er avril, si nécessaire; Détroit à Toronto le 3 avril, si nécessaire; Toronto à Détroit le 4 ou 5 avril, si nécessaire.

Boston à Montréal les 23 et 25 mars; Montréal à Boston les 28 et 30 mars; Boston à Montréal le 1er avril, si nécessaire; Montréal à Boston le 4 avril, si nécessaire; Boston à Montréal, le 6 avril, si nécessaire.

Monique Langlois gagne le championnat de l'Est du Canada

NORTH-CONWAY, N.-H. (PCF) — Monique Langlois, 22 ans, brillante skieuse de Québec, a établi un record de piste à la descente Pinkham Notch, samedi pour remporter le championnat féminin de l'est du Canada.

Mlle Langlois, dont l'ambition est de prendre part aux Olympiques de 1956, s'est entraînée cet hiver à Stowe, Vermont. Elle a effectué le parcours en 2:17:3, soit en 19 secondes de moins que le record précédent. L'ancien record de 2:36 avait été établi par Paula Kann Valar.

Mlle Langlois, inscrite tardive-

Brooklyn défait les Royaux 7-1

VERO BEACH. — L'équipe "B" des Dodgers de Brooklyn a gâché les débuts de Max Macon comme gérant des Royaux en l'emportant 7 à 1 sur l'équipe montréalaise, qui jouait sa première joute d'exhibition de la saison, samedi.

Ken Lehman, un lanceur gaucher, des Royaux, l'an dernier, a été crédité de la victoire des Dodgers "B". Il a lancé quatre manches, Glenn Cox et Earl Mossor, deux lanceurs droitiers, des Royaux, furent touchés pour chacun trois points par les Dodgers. Don Bessent et Tom LaSorda ont été les deux autres lanceurs des Dodgers. Ils furent solides au monticule.

Roy Hartsfield, deuxième-but des Royaux, a été le meilleur frappeur des perdants avec deux coups sûrs. Les Royaux ont obtenu sept coups sûrs et les Dodgers dix.

Les Dodgers ont laissé huit coureurs sur les buts et les Royaux deux.

Devlin, Moryn et Korchek ont obtenu chacun deux coups sûrs pour les Dodgers. Bartz a cependant dirigé l'attaque des vainqueurs avec trois coups sûrs.

MONTREAL (1)

	Ab	p	cs	r	a	e
Hartsfield, b2	4	0	2	4	4	0
Flais, ac	4	0	1	0	2	0
Whitman, ed	2	0	1	1	0	0
Moore, ed	1	0	0	3	0	1
Shearer, eg	2	1	1	1	0	0
Hutson, eg	2	0	1	2	0	0
Hamric, ec	2	0	1	1	0	0
Clemente, cc	0	0	0	0	0	0
Dabek, r	2	0	0	2	1	0
Olsen, r	1	0	0	0	0	0
Marchio, 3b	3	0	0	2	1	0
Larker, lb	2	0	0	5	0	0
Gabler, lb	1	0	0	3	0	0
Cox, i	1	0	0	0	0	0
Ludwick, i	1	0	0	0	0	0
d-Lynk	1	0	0	0	0	0
Mossor, i	0	0	0	0	0	0
Totaux	29	1	7	24	8	1

d—Frappa pour Ludwick à la Se.

BROOKLYN "B"

	Ab	p	cs	r	a	e
Devlin, 2b	5	0	2	2	5	0
Amoros, ec	3	1	0	1	0	0
Moryn, ed	5	1	2	3	1	0
Morgan, 3b	4	0	0	2	0	1
Bartz, lb	4	3	3	7	0	0
Antonello, cc	2	1	0	1	1	0
Korchek, ac	4	0	2	3	2	0
Staples, r	2	0	0	2	1	0
Yelen, r	0	1	0	0	0	0
Lehman, i	1	0	1	0	1	0
x-Baxes	1	0	0	0	0	0
Bessent, i	1	0	0	0	0	0
LaSorda, i	0	0	0	0	1	0
Totaux	32	7	10	27	12	1

x—Frappa pour Lehman à la 4e.

MONTREAL "B" 010 000 000—1

BROOKLYN "B" 000 301 033—7

Sommaire — Points produits par: Korchek 2, Staples, LaSorda, Devlin, Amoros. Coup de deux buts: Moryn. Doubles-jeux: Devlin & Korchek & Bartz; Korchek & Devlin & Bartz; Hartsfield & Gabler. Six vols: Korchek, Bartz. Laisses sur les buts: Montréal 2, Brooklyn 8. Frappé par le lanceur: Yelen (par Mossor). Coups sûrs contre: Lehman, 6 en 4 manches; Bessent 1 en 3; LaSorda 0 en 2; Cox, 4 en 4; Ludwick, 4 en 3; Mossor, 2 en 1. Retraits au bâton par: Lehman 1, Bessent 4, LaSorda 2, Cox 2. Lanceur gagnant: Lehman. Lanceur perdant: Cox. Durée de la partie: 1 h. 50 min. Arbitres: Linsalata, Roy, Arseneau, Collier.

Fort William est champion

Mickey Hennessey, ancien instructeur du National de la ligue Junior, a encore conduit le Canadien de Fort William au championnat de la ligue de hockey Lakehead Junior et, par le fait même, aux éliminatoires pour la coupe Memorial.

Le Fort William, qui a terminé la saison en première position de la ligue Lakehead, a éliminé le Port Arthur Bruins en quatre parties consécutives dans la série finale.

Le club de Mickey Hennessey a ainsi remporté le championnat de ce circuit pour la deuxième année consécutive. Lorsque Hennessey fut nommé instructeur de ce club, le Fort William était complètement désorganisé. Il avait terminé la saison en dernière position.

Le Fort William rencontrera maintenant le St-Boniface dans la série semi-finale pour le championnat de l'Ouest du pays. Le vainqueur de cette série sera opposé au gagnant de la série Edmonton-Flin Flon.

ment à l'épreuve, a été la dernière à se lancer sur la piste. Jusqu'à ce moment-là, la gagnante était Katherine Cox, étudiante de 15 ans, qui avait négocié le parcours en 2:23

Baseball - exhibition

SAMEDI

A Sarasota, Floride
Detroit 000 000 000—0 6 2
Boston 000 000 001—1 3 0

Batteries: Billy Hoelt, Dick Weik (7) et Matt Batts; Sid Hudson, Franklin Sullivan (5), Hector Brown (8) et Del Wilber, Mickey Owen (6). Lanceur gagnant: Brown; lanceur perdant: Weik.

A Tampa, Floride
Philadelphie 000 000 000—0 3 2
Chicago 011 003 003—5 8 2

Batteries: Riddick, Greenwood (7) et Lonnert; Pierce, Flanagan (4), Fornelles (8) et Wilson, Circuit: Minoso, lanceur gagnant: Pierce; lanceur perdant: Riddick.

A Fort Pierce, Floride
Philadelphie 000 100 010—2 6 3
Pittsburgh 030 010 31x—8 13 1

Batteries: Pricano, Rozek (6) et Shantz, Robertson (6); Hall, Friend (4), Hetki (7) et Cooper, Atwell (4), Hall (7). Circuits: Gus Zernial, lanceur gagnant: Hall; lanceur perdant: Pricano.

A Bradenton, Floride
Cincinnati 000 010 100—2 5 1
Milwaukee 100 000 011—3 13 0

Batteries: Valentine, Minarcin (4), King (7), Crimian (9) et Bailey; Nichols, Jay (6) et Crandall, Calderone (5). Circuit: Pafko, lanceur gagnant: Jay; lanceur perdant: Crimian.

Washington 100 200 000—3 11 9
St-Louis 111 200 00x—5 9 1

Batteries: McDermott, Stewart (5) et Tipton, Oldis (5); Presko, Miller (5), Luna (9) et Rice, lanceur gagnant: Presko; lanceur perdant: McDermott.

HIER

A Miami, Flo.
New-York (A) 210 010 202—8 12 1
Brooklyn (N) 000 010 011—2 6 1

Batteries: Byrd, Morgan (7) et Berra; Palica, Loes (6), Coleman (8) et Campanella, lanceur gagnant: Byrd; lanceur perdant: Palica. Circuits: Cerv, Berra, New-York.

A Tampa, Flo.
Chicago (A) 110 000 010—3 11 3
Cincinnati (N) 022 000 01x—5 11 1

Batteries: Trucks, Johnson (6), Alooma (8) et Lollar, Baitey (8); Nuxhall, Collum (6), Smith (8) et Landrith, lanceur gagnant: Nuxhall; lanceur perdant: Trucks. Circuit: Greengrass, Cincinnati.

A Bradenton, Flo.
Philadelphie (N) 000 000 000—0 4 4
Milwaukee (N) 232 100 20x—10 13 0

Batteries: Konstanty, Kipper (4), Sanford (8) et Lopata; Spahn, Wilson (8) et Burris, lanceur gagnant: Spahn; lanceur perdant: Konstanty.

A St. Petersburg, Flo.
Boston (A) 000 000 120—3 2 3
St-Louis (N) 010 000 100—2 6 5

Batteries: Kiely, Clevenger (7) et White, Niarhos (6); Staley, Poholsky (7), Lint (9) et Rand, lanceur gagnant: Clevenger; lanceur perdant: Poholsky.

A West Palm Beach, Flo.
Pittsburgh (N) 001 112 000—5 14 4
Philadelphie (A) 000 330 10x—7 11 2

Batteries: Surkont, Law (4), Schulta (7) et Peterson, Shepard (4); Trice, Wheat (6) et Astroth, Murray (6). Lanceur gagnant: Trice; lanceur perdant: Law. Circuits: Fresse, Thomas, Pittsburgh.

A Orlando, Flo.
Detroit (A) 014 110 200—9 16 2
Washington (A) 002 000 002—10 10 0

Batteries: Green, Jordan (3), Aber (5), Marlowe (9) et House, Shea, Pasqual (5), Naranjo (7) et Tipton, lanceur gagnant: Naranjo; lanceur perdant: Aber. Circuit: Deising, Detroit.

A Yuma, Ariz.
Chicago (N) 000 340 001—8 11 1
Baltimore (A) 000 000 011—2 7 1

Batteries: Church, Zick (6), Willis (9) et Tappe, Turley, Fox (6) et Johnson, lanceur gagnant: Church; lanceur perdant: Turley. Circuits: Mikals, Chicago; Kokos et Balena, Baltimore.

A Los Angeles, Calif.
New-York (N) 000 120 033—9 11 1
Cleveland (A) 010 000 000—1 5 1

Batteries: Hearn, Gomez (5) et Katt, Westrum (6); Lemon, Garcia (4), Houtteman (7) et Naragon.

Cleveland jouera contre Buffalo

NEW-YORK (PCF) — Les éliminatoires de la ligue Américaine commenceront demain soir à Hershey, alors que les Bears rencontreront les Hornets de Pittsburgh.

Dans l'autre semi-finale, les Bisons de Buffalo, qui ont terminé en tête du classement, rencontreront les Barons de Cleveland. Cette série commencera mercredi. Les semi-finales sont de trois de cinq, et la finale sera de quatre de sept. Voici les dates:

23 mars: Pittsburgh à Hershey; 24 mars, Cleveland à Buffalo; 25 mars, Pittsburgh à Hershey; 27 mars, Cleveland à Buffalo; Hershey à Pittsburgh; 28 mars, Buffalo à Cleveland; 30 mars, Buffalo à Cleveland, Hershey à Pittsburgh; 31 mars Pittsburgh à Hershey; 1er avril, Cleveland à Buffalo.



Harry LUMLEY

de plus, soit 132 fois. La marge finale en faveur de Lumley a été décidée par un but chanceux de Jim Thomson. Ce dernier a lancé à 80 pieds des buts de Détroit dans la deuxième période et le disque a roulé entre les jambières de Sawchuk.

Peu de temps après le début de la dernière période, alors qu'ils entraînaient de l'arrière par 3-1, les Leafs ont appris, par le système de haut-parleur de l'Olympia, qu'ils venaient de perdre toute chance qu'ils avaient de devancer les Canadiens de Montréal en deuxième place. Le Tricolore venait alors de battre les Rangers de New-York 3-1.

Il ne restait aux Torontois qu'à batailler pour assurer le trophée Vézina à leur gardien de buts. Ils sont cependant venus bien près de faillir à la tâche.

Les Wings ont déclenché une furieuse attaque dans cette dernière période et sept minutes avant la

LE DIGESTÉ du SPORTIF

Pour faire prendre rapidement un feu de camp



Servez-vous d'un couteau de chasse bien aiguisé et faites des éclisses de bois pour commencer le feu. Placez le bois en pyramide tel qu'indiqué par le dessin ci-dessus et allumez. Ajoutez des plus gros morceaux de bois quand votre feu brûle bien.

La tâche d'allumer un feu devient plus facile si vous concentrez votre vent pour activer la flamme.



Avec une longueur de boyau de caoutchouc d'un quart de pouce de diamètre, soufflez sur le feu en un endroit précis. Un tel boyau peut se porter facilement dans votre poche.

Royal termine en 2e place; Riopelle champion compteur

Le Royal et Skippy Burchell ont terminé la saison avec de belles poussées tout simplement pour se faire battre "par un nez" au fil d'arrivée. En effet, l'équipe de Pete Morin a gagné ses deux parties de la fin de semaine contre Springfield et Ottawa pour terminer sur un pied d'égalité avec Chicoutimi pour le nombre de points (87), mais il doit se contenter de la deuxième position "officielle" parce qu'il a compté moins de buts, 257 comparativement à 261 pour les Saguenéens.

Quant à Burchell, il a lui aussi terminé en deuxième place des compteurs avec 90 points, soit un de moins que Rip Riopelle des Sé-



Rip RIOPELLE

nateurs d'Ottawa. Rip a compté les deux buts des Sénateurs contre Royal, hier, dans la défaite de 3 à 2, devant 6,000 personnes.

DUEL PASSIONNANT

Le fait saillant de la partie d'hier a été ce duel entre Burchell et Riopelle pour le championnat des compteurs.



Skippy BURCHELL

Rip a compté le premier but de la partie pour prendre une avance de deux points, mais Skippy l'a rejoint en comptant une fois à la première période et en obtenant un assist sur le but d'Eddie Litzenberger à la deuxième.

Les deux as compteurs étaient donc égaux à la troisième quand Riopelle enregistra le deuxième but des Sénateurs, celui qui devait lui assurer le championnat, sur une passe de Red Johnson.

Bep Guidolin et Red Johnson ont continuellement surveillé Burchell durant la partie, pendant que le Royal, qui luttait pour la première position avec Chicoutimi, a dû jouer pour gagner plutôt que de surveiller Riopelle, qui a reçu toute l'aide possible des siens. Les Sénateurs pouvaient se permettre ceci, étant déjà assurés de la troisième place.

En plus de Litzenberger et Burchell, Dick Gamble a aussi compté pour le Royal.

Phil Maloney, des Sénateurs, a compté un but qui aurait égalé le score à 3 à 3, mais il n'a pas été accordé par les officiels.

HUGHES DEVANCE PERREAULT

Le Royal a perdu une autre lutte, car le gardien de buts Bob Per-

reault a perdu le trophée Vézina contre Phil Hughes des Saguenéens de Chicoutimi par la marge de six buts.

Ted Hodgson, le joueur de défense du Royal qui a subi une opération au genou il y a quelques mois, a endossé l'uniforme, mais il n'est allé sur la glace. Johnny Martan, le bloqueur obtenu du Barrie, a encore affiché une belle tenue à la défense du Royal.

VICTOIRE A SPRINGFIELD

SPRINGFIELD, Mass., (P.C.F.) — Les Indiens de Springfield ont terminé leur saison à domicile, samedi soir, en subissant une défaite de 4-1 aux mains du Royal de Montréal. Une foule de 2,900 personnes a assisté à cette joute de la ligue professionnelle du Québec.

Tous les buts de la joute ont été comptés dans la première et dans la dernière période. Delphis Franche a compté l'unique but des Indiens dans la première période.

Les compteurs du Royal ont été

Gary Blaine, Ray Laplante, Lulu Denis et Glen Harmon.

HIER

Première période

1-Ottawa: Riopelle (Gravelle, Maloney) 4.55
2-Royal: Burchell (Litzenberger, Laplante) 6.16
3-Royal: Gamble (Léger) 15.02
Punitions: Laplante, Foley (2), Giesbrecht, Wray.

Deuxième période

4-Royal: Litzenberger (Burchell, Laplante) 18.43
Punitions: Arundel, Johnson, Maloney, Blaine.

Troisième période

5-Ottawa: Riopelle (Johnson, Guidolin) 9.42
Punitions: Litzenberger, Hodgson, Arundel, Hollingworth, Litzenberger et Gravelle.

SAMEDI

Première période

1-Royal: Blaine (Gamble, Martan) 4.07
2-Springfield: Franche (Currie, Bobenic) 12.05
3-Royal: Laplante 14.00
Aucune punition.

Deuxième période

Aucun point.
Punition: Atanas.

Troisième période

4-Royal: Denis (Gamble) 2.34
5-Royal: Harmon (Burchell, Laplante) 10.45
Punition: Léger.

Frontenac défait Canadien 3-2; Henri Richard à l'hôpital

(par ROLLAND RICARD)

Les Frontenacs de Québec ont causé une surprise, hier soir, au Forum, alors qu'ils ont triomphé du Canadien Junior au compte de 3 à 2 dans la première partie de la série finale des séries éliminatoires. Le club de Pollock était privé des services de son joueur-étoile Henri Richard. Jacques Marcotte a été solide dans les buts des vainqueurs.

Le club de Sammy Pollock qui a terminé la saison régulière en première position avec une forte avance sur le Québec, qui a fini en deuxième place, devra afficher une meilleure tenue s'il veut triompher du club de Watson. Les joueurs de ce dernier encouragés par un Jacques Marcotte qui semblait invincible ont probablement joué leur meilleure partie de la saison. Le trio formé de Guy Rousseau, Richard Bouchard et Mike Ratchford a été le plus effectif du club. Cette ligne a compté tous les points des vain-

tards. Denis Boucher compta son deuxième but après.

La joute fut dénuée de rudes et l'arbitre Moreau décerna trois punitions dont deux aux Québécois. Le gagnant de la série représentera la province de Québec dans les éliminatoires de la coupe Memorial.

Vinet et Boucher ont été les deux meilleurs du Canadien sur la glace. Provost n'a pas joué avec son brio habituel dans les deux premières périodes. La prochaine joute de la série aura lieu probablement demain dans la Vieille Capitale.

Première période
1-Québec: Rousseau (Ratchford, Bouchard) 0.12
Punition: Langlois.

Deuxième période
Aucun but.
Punitions: Provost, Turcotte (10 minutes, mauvaise conduite).

Troisième période
2-Québec: Bouchard (Rousseau, Ratchford) 0.20
3-Canadien: Boucher 13.51
4-Québec: Ratchford (Rousseau, Bouchard) 16.52
5-Canadien: Boucher (Provost, Kennedy) 13.40
Aucune punition.

Roy Smalley à Milwaukee

BRANDENTON, Flo. — Les Braves de Milwaukee ont obtenu l'arrêt-court Roy Smalley des Cubs de Chicago en échange pour le lanceur Dave Cole et une somme d'argent.

Le gérant général John Quinn des Braves a déclaré que Smalley se rapporterait lundi ou mardi. Smalley, qui est avec les Cubs depuis 1948, sera le substitut dans le champ intérieur à Milwaukee. Le pilote Charlie Grimm a révélé qu'il n'avait pas l'intention de préférer Smalley à Johnny Logan dans l'alignement régulier.

Smalley est âgé de 27 ans. Il a connu sa meilleure saison à Chicago en 1950 alors qu'il avait cogné 21 circuits et fait compter 35 points.

Chicoutimi termine en tête grâce aux buts de Dussault et Perreault

CHICOUTIMI. — (P.C.F.) — Une victoire de 6-2 sur le St-François de Sherbrooke a permis, hier après-midi, aux Saguenéens de Chicoutimi de finir la saison en première place de la ligue professionnelle du Québec.

Les Saguenéens ont fini la saison sur un pied d'égalité avec le Royal de Montréal pour le nombre de points — 87 chacun — mais les porte-couleurs du Lac St-Jean ont pris la première position en vertu de leur plus grand nombre de buts. Les Saguenéens ont compte 261

Les buts des Braves ont été réussis par Bill Needham, Jack Irvine, André Corriveau et Jean-Paul Bisailon.

Une seule punition a été imposée dans toute la joute.

QUEBEC BAT OTTAWA

OTTAWA. — (P.C.F.) — Les As de Québec ont infligé un revers de 4-2 aux Sénateurs d'Ottawa, samedi soir, dans la dernière joute que ces derniers jouaient à l'Auditorium cette saison.

Le meilleur compteur des As a été Jean-Guy Talbot, avec deux buts et un assist. Les autres compteurs des Québécois ont été Michel Labadie et Larry Regan. Gerry Foley et Léo Gravelle ont compté les deux buts des Sénateurs.

Jack Gelineau a bloqué 32 lancers dans la cage des As. Il en a bloqué 14 dans la seule dernière période, alors que les Sénateurs ont mis de la pression pour égaliser le pointage. Ray Frederick a dû bloquer 26 lancers dans les filets des Sénateurs.

SAMEDI

Première période

1-Québec: Talbot (Regan, Tremblay) 14.04
Punitions: Burega, 11.00; Brown, 18.52.

Deuxième période

2-Québec: Labadie (Powell, Talbot) 6.46
3-Ottawa: Foley (Maloney, Copp) 13.23
4-Québec: Regan (Cabana) 14.42
Punitions: Arundel, 3.12; Stahan, 15.13.

Troisième période

5-Québec: Talbot (Hucul, Brown) 11.16
6-Ottawa: Gravelle (Guidolin, Howard, Riopelle) 15.00
Punition: Regan, 19.50.

HIER

Première période

1-Sherbrooke: McLean 10.23
2-Chicoutimi: Perreault (Tkachuk, Stan Smrke) 12.31
Aucune punition.

Deuxième période

3-Sherbrooke: Stankiewicz (Mal, Rawlick) 0.56
4-Chicoutimi: Roy (Moore, Buchanan) 8.17
5-Chicoutimi: Lou Smrke (Perreault, Stan Smrke) 10.01
6-Chicoutimi: Buchanan (Moore, Roy) 11.31
Punitions: Hay, 17.40; Perreault, 19.42.

Troisième période

7-Chicoutimi: Dussault (Lamirande, Tkachuk) 17.39
8-Chicoutimi: Perreault (Lou Smrke, Stan Smrke) 17.43
Aucune punition.

Première période

1-Valleyfield: Needham (Corriveau, Bisailon) 6.55
2-Springfield: Horvath (Franche, Athanas) 9.20
3-Springfield: Bobenic (McMurdy, Tottle) 10.01
4-Springfield: McMurdy (Bobenic, Powell) 10.55
Punition: McNab.

Deuxième période

5-Springfield: Athanas (Franche) 317
6-Valleyfield: Irvine 6.50
7-Springfield: Franche (McNab, Horvath) 16.38
Aucune punition.

Troisième période

8-Valleyfield: Corriveau (Bisailon, Joannette) 12.30
9-Valleyfield: Bisailon (Joannette, Corriveau) 14.01
10-Springfield: Field (Franche, Horvath) 15.37
11-Springfield: Franche (Athanas, Lelir) 10.30
Aucune punition.

Henri Richard à l'hôpital

Henri Richard, le meilleur compteur de la ligue Junior, n'a pas participé à la joute de son club, hier soir, contre le Frontenac. Le joueur de centre du Canadien a été admis à l'hôpital dans la journée de samedi.

L'instructeur Sammy Pollock était très pessimiste dans le cas de Richard et a déclaré qu'il attendait le rapport du docteur Young. Richard souffre de maux de gorge et peut-être qu'il sera absent pour le reste de la série.

Le père de Henri qui est allé le voir, à l'hôpital, hier soir, nous a déclaré que son fils semblait un peu mieux mais qu'il était définitif qu'il ne jouera pas dans la prochaine joute.

St-Eusèbe passe en semi-finale

Le club de hockey St-Eusèbe Juvenile a remporté le championnat de l'île de Montréal en battant, hier, le Pointe-Claire au compte de 5 à 4 en supplémentaire. Guillaume Grégoire a compté deux buts dont celui qui a décidé du verdict de la partie.

Savard, O'Hara et Turcotte ont réussi les autres buts des champions.

Canadien commencera sa série avec Boston ici demain soir

(par PHIL SEGUIN)

Les Canadiens ont terminé la saison régulière en beauté pour s'assurer la deuxième place dans le classement final de la ligue Nationale, battant les Red Wings de Detroit 6-1 samedi soir au Forum et les Rangers 3-1 hier soir à New-York pour devancer les Maple Leafs de Toronto par trois points. Les Leafs ont perdu leur deux joutes de la fin de semaine.

Les Canadiens rencontreront donc les Bruins de Boston dans la première ronde des éliminatoires pour la coupe Stanley, tandis que les Leafs feront face aux Red Wings.



FLOYD CURRY

Les deux premières joutes contre Boston seront disputées au Forum demain soir et jeudi soir, et les deux suivantes à Boston.

Une foule de 14,497 amateurs a vu les Canadiens déclasser les Red Wings, qui étaient privés de Red Kelly, Marcel Pronovost et Bob Goldham, samedi soir au Forum. De plus, Gordie Howe, le champion compteur du circuit pour la quatrième année consécutive, s'est retiré après la première période, souffrant d'une grippe.

Sans ces quatre joueurs, les Wings ressemblaient aux Black Hawks de Chicago, et c'est malheureux pour Terry Sawchuk, qui ne recevant que peu de protection de sa défense affaiblie, a ainsi vu s'envoler ses chances de remporter le trophée Vézina. Sawchuk n'a été devancé que par un but par Harry Lumley, mais il l'aurait probablement emporté si son club avait été au complet samedi soir.

Floyd Curry a conduit l'attaque des Canadiens avec deux buts, tandis que Lorne Davis, Bernard Geoffrion, Kenny Mosdell et Tom Johnson ont compté une fois chacun pour les Canadiens. Le seul but des Red Wings a été compté par Marty Pavelich, au milieu de la deuxième période, après que les Canadiens eurent pris une avance 3-0.

RICHARD BRILLE

Maurice Richard a joué une brillante partie, mais il a joué de malchance autour du filet, frappant le poteau à deux occasions. Le "Rocket" a toutefois mérité trois assists pour s'assurer la deuxième place des compteurs et en même temps un boni de \$500.

Jacques Plante a brillé dans ses buts, exécutant 27 arrêts, et les dépêches disent qu'il s'est fait valoir de nouveau à New York hier. En 17 parties avec les Canadiens depuis qu'il a remplacé Gerry McNeil, Plante n'a alloué que 27 buts, dont trois ont été comptés après qu'il eut été retiré du filet.

Les Red Wings ont employé deux joueurs du St-François de Sherbrooke, Ed Stankiewicz et Earl Johnson qui n'ont pu se distinguer. Les Canadiens seront en bonne condition physique pour les éliminatoires. Les seuls absents probables pour le début de la série contre Boston sont McNeil et Calum MacKay. Ce dernier ne jouera probablement plus cette saison.

Elmer Lach est resté au repos en fin de semaine, et le vétéran centre sera l'un des atouts en réserve pour

Dick Irvin dans les séries pour la coupe Stanley.

Un nouveau record d'assistance pour une saison à Montréal a été établi samedi soir. Les Canadiens ont attiré cette saison 1,000 spectateurs de plus que l'ancien record, mais la direction du Forum n'a pas voulu dévoiler le total précis de l'assistance pour les 35 joutes locales.

Gordie Howe a joué à la défense durant la première période samedi soir, mais il était évident qu'il en a beaucoup à apprendre comme arrière-garde. Les Canadiens ont compté deux de leurs trois buts dans cet engagement pendant qu'il était sur la glace.

Bernard Geoffrion et Al Arbour en sont venus aux coups vers la fin de la première période, mais l'arbitre Jack Mehlhacher ne s'est pas montré trop sévère, imposant des mineures seulement aux deux combattants.

NEW-YORK (PAF) — Les Canadiens se sont assurés hier soir la deuxième position de la ligue Nationale en battant les Rangers de New-York 3-1 dans une joute de fin de saison du circuit Campbell. Paul Masnick a compté le but décisif à 14:54 de la troisième période, puis Paul Meger a rendu la victoire encore plus décisive en ajoutant un autre but dix secondes avant la fin de la joute.

Les Montréalais ont fini en deuxième place grâce surtout aux superbes performances du gardien de buts Jacques Plante. L'habile recrue de 23 ans, qui n'a cessé d'épater depuis qu'il a été rappelé de Buffalo vers la mi-février pour remplacer Gerry McNeil blessé, a bloqué 32 lancers des Rangers. Au moins 10 de ces lancers étaient extrêmement dangereux.

Il semblait bien que la partie

allait se terminer 1-1 vers la fin de la troisième période, lorsque Masnick a déjoué Bower sur des passes de Jim McPherson et de Meger, avec un lancer à dix pieds des filets.

Le dernier but du Tricolore a été compté moins d'une minute avant la fin de la joute, lorsque Meger a lancé dans un filet désert.

Les autres buts de la joute ont été comptés dans la première période, lorsque Maurice Richard a réussi son 37e but de la saison, et Nick Mickoski son 19e pour les Rangers.

Au cours de la saison, les Canadiens ont eu le dessus sur les Rangers, gagnant neuf joutes et n'en perdant que cinq.

SAMEDI

Première période
1—Canadiens: Curry (Béliveau, Johnson) 8:29
2—Canadiens: Davis (Masur, McPherson) 9:24
3—Canadiens: Geoffrion (Richard, Harvey) 10:20
Punitions: Howe, 3:10; Prystai, 9:43; Geoffrion et Arbour, 10:23.
Arrêts: Plante 9, Sawchuk 16.

Deuxième période
4—Detroit: Pavelich (Prystai, Lewick) 9:44
5—Canadiens: Mosdell (Olmstead, Richard) 11:43
6—Canadiens: Curry (McPherson, Olmstead) 14:40
Punitions: MacPherson, 3:20; Johnson, 14:33.
Arrêts: Plante 12, Sawchuk 10.

Troisième période
7—Canadiens: Johnson (Mosdell, Richard) 12:20
Punitions: Johnson, 9:25; St-Laurent et Stankiewicz, 10:02.
Arrêts: Plante 7, Sawchuk 7.

HIÉR
Première période
1—Canadiens: Richard (Olmstead, Béliveau) 8:03
2—New-York: Mickoski (M. Bentley, Raleigh) 10:22
Punitions: Harvey, 2:50; Guddelin, 7:04; Bouchard, 11:35; Harvey, 14:10; St-Laurent, 18:15.
Arrêts: Bower 5, Plante 17.

Deuxième période
Aucun point.
Punitions: Evans, 4:34; Guddelin, 6:30; Masnick, 8:40; McPherson, 10:32; Sommer, 10:53; Irwin, 11:21; Bouchard, 11:21; Kullman, 18:27; McPherson, 18:27.
Arrêts: Bower 11, Plante 5.

Troisième période
3—Canadiens: Masnick (Meger, McPherson) 14:54
4—Canadiens: Meger (Masnick, Curry) 19:50
Punitions: McPherson, 4:08; Irwin, 7:19; Olmstead, 7:48.
Arrêts: Bower 9, Plante 10.

Pas de courses de pur-sang à Blue Bonnets cette année

Après plus d'un siècle d'activité, excepté en 1917 lorsqu'un ordre du gouvernement fédéral a suspendu les opérations, les fervents de courses de Montréal ne verront pas de courses de pur-sang cette année.

A la suite d'une dispute avec les propriétaires de chevaux au sujet des bourses, le gérant général Lucien Chartrand de Blue Bonnets a annoncé en fin de semaine qu'il n'y aura définitivement pas de courses de pur-sang à la piste du boulevard Décarie l'été prochain.

Les directeurs de la piste ont voté à l'unanimité la suspension des activités, en tant que les pur-sang sont concernés, au cours d'une réunion à Toronto samedi. Eugène Lajoie, président du Montreal Jockey Club, Roland Desjardins, assistant-gérant de Blue Bonnets, Frank Seremba et Pamphile Yvon, directeurs de la piste, ont assisté à l'assemblée en compagnie de Chartrand.

Les représentants de Blue Bonnets ont rencontré plusieurs propriétaires de trotteurs et ambleurs à Toronto, et les courses sous harnais seront présentées régulièrement à Blue Bonnets.

Les propriétaires de pur-sang du Québec s'étaient réunis jeudi pour décider de s'en tenir à leur demande d'un minimum de bourses de \$800 pour la prochaine saison, et Chartrand a déclaré plus tard que la piste ne pouvait leur offrir de telles bourses. Chartrand a tenté vainement d'en venir à un compromis avec les turfmen.

Chartrand a dit que la décision

est finale quant à 1954, mais qu'il est possible que les pur-sang reviennent sur la piste de Blue Bonnets l'an prochain, mais il a ajouté qu'il faudrait alors la coopération des "hommes à chevaux".

Chartrand a déclaré que la saison de courses sous harnais à Blue Bonnets s'ouvrira vers le 23 avril.

LES COMPTEURS

LIGUE NATIONALE		
	B.	A. Pts
Howe, Detroit	34	47 81
Richard, Canadien	37	40 87
Lindsey, Detroit	26	36 62
Geoffrion, Canadien	29	25 54
Olmstead, Canadien	15	37 52
Kelly, Detroit	18	33 49
Reibel, Detroit	15	33 48
Sandford, Boston	16	31 47
Mackell, Boston	15	32 47
Mosdell, Canadien	22	24 46
Ronty, Rangers	13	33 46

LIGUE DU QUEBEC		
	B.	A. Pts
Riopelle, Ottawa	31	60 91
Burchell, Royal	31	59 90
Corriveau, Valleyfield	38	50 88
Gravelle, Ottawa	45	39 84
Powell, Québec	22	53 77
Moore, Chicoutimi	28	46 74
Blair, Ottawa	28	43 71
Litzenberger, Royal	32	39 70
Buchanan, Chicoutimi	25	34 63
Irving, Sherbrooke	25	38 67
Dubé, Sherbrooke	17	45 62
Perreault, Chicoutimi	21	41 62
Stankiewicz, Sherbrooke	31	30 61

Début du détail dans la ligue Québec demain

(PCF) — Les dates pour les éliminatoires de la ligue professionnelle du Québec ont pu être déterminées avec précision en fin de semaine, avec la fin de la saison régulière, hier après-midi.



SAMEDI

Ligue Nationale:
Canadiens 4, Detroit 1.
New York 5, Toronto 2.
Ligue Américaine:
Pittsburgh 10, Syracuse 4.
Buffalo 4, Hershey 4.
Ligue Québec:
Royal 4, Springfield 1.
Québec 4, Ottawa 2.

DIMANCHE

Ligue Nationale:
Canadiens 3, New York 1.
Detroit 6, Toronto 1.
Boston 9, Chicago 5.
Ligue Américaine:
Cleveland 13, Syracuse 5.
Hershey 3, Buffalo 2.
Pittsburgh 5, Providence 3.
Ligue Québec:
Royal 3, Ottawa 2.
Springfield 7, Valleyfield 4.
Chicoutimi 6, Sherbrooke 2.
Ligue Junior:
Québec 3, Canadien 2.
(Québec mène 1-0, série finale, quatre de sept).
Coupe Allan:
Est du Canada semi-finale:
Matane 5, Cornwall 1.
(Matane mène 2-1, série trois de cinq).

CLASSEMENTS

Ligue Nationale (Final)		
	Pj	G P N Pp Pc Ps
Detroit	70	37 19 14 187 132 88
Canadiens	70	35 24 11 195 141 81
Toronto	70	32 24 14 151 131 78
Boston	70	32 28 10 177 181 74
New York	70	29 31 10 161 182 68
Chicago	70	12 31 7 133 342 31

Ligue Américaine (Final)		
	Pj	G P N Pp Pc Ps
Buffalo	70	39 24 7 263 217 85
Hershey	70	39 29 4 274 243 78
Cleveland	70	38 32 0 269 224 76
Pittsburgh	70	34 31 5 250 322 73
Providence	70	26 40 4 211 276 56
Syracuse	70	24 42 4 215 317 52

Ligue Québec (Final)		
	Pj	G P N Pp Pc Ps
Chicoutimi	72	40 25 7 261 197 87
Royal	72	40 25 7 257 203 87
Ottawa	72	34 32 6 223 212 74
Québec	72	30 34 8 216 212 68
Sherbrooke	72	30 36 6 223 244 66
Valleyfield	72	11 38 3 207 252 65
Springfield	72	25 40 7 222 289 57

Sorel admis dans la ligue Laurentide

La ligue de baseball Laurentide senior a tenu une importante assemblée à St-Jérôme, hier.

Six clubs feront officiellement partie de la ligue au cours de la prochaine saison. Lachine n'a pas encore fait son dépôt et devra prendre une décision d'ici dimanche prochain. Si Lachine poursuit ses activités, il sera la septième équipe du circuit.

Sorel a été accepté dans la ligue. Sorel fait ainsi un retour dans le baseball après une absence de quelques années. Le club Sorel était représenté par Red Bardier, Pierre Labrie, Georges Bibeau et René St-Germain à l'assemblée.

Le club Valleyfield a suspendu ses activités et les joueurs qui appartenaient à cette équipe passent à d'autres clubs du circuit. Gerry Claude, un dangereux coéquipier de circuits, passe au club St-Eustache. La ligue inaugurera sa saison le 3 mai et la terminera le 28 août. Chaque club jouera soixante parties. Les clubs qui évolueront officiellement dans la ligue sont: Joliette, St-Jérôme, Ste-Thérèse, St-Eustache, Lachute et Sorel.

En se basant sur le classement final, les Saguenéens de Chicoutimi, qui ont fini la saison en première place, commenceront une série de cinq de neuf contre les As de Québec, demain soir. Les As ont fini la saison en quatrième place. Les Sénateurs d'Ottawa, détenteurs de la troisième position dans le classement, recevront la visite des Braves de Valleyfield, les sixièmes dans le classement, dans la première partie d'une série de quatre de sept, mercredi soir.

ROYAL CONTRE SHERBROOKE

Le Royal de Montréal, qui a terminé la saison en deuxième place, rencontrera le St-François de Sherbrooke dans une série de quatre de sept. La première partie sera jouée mardi soir, mais cette joute sera disputée à Sherbrooke.

Voici donc ces dates:

Série A (Cinq de neuf) CHICOUTIMI vs QUÉBEC

Le 23 mars, à Chicoutimi; le 25 mars, à Québec; le 28 mars, à Chicoutimi; le 29 mars, à Québec; le 1er avril, à Chicoutimi; le 4 avril, à Québec; le 6 avril, à Chicoutimi; le 8 avril, à Québec; le 11 avril, à Chicoutimi.

Série B (Quatre de sept) MONTREAL vs SHERBROOKE

Le 23 mars, à Sherbrooke; le 25 mars, à Sherbrooke; le 27, 28 et 29 mars, à Montréal; le 1er avril, à Sherbrooke; le 4 avril, à Montréal.

Série C (Quatre de sept) OTTAWA vs VALLEYFIELD

Le 24 mars, à Ottawa; le 25 mars, à Valleyfield; le 27 mars, à Ottawa; le 28 mars, à Valleyfield; le 31 mars, à Ottawa; le 1er avril, à Valleyfield; le 3 avril, à Ottawa.

Matane défait Cornwall 8-2

Les Red Rocks de Matane de Gerry Plamondon ont égalé les chances dans leur série 3 de 5 pour la Coupe Allan en l'emportant sur les Colts de Cornwall au compte de 8 à 2, samedi soir à Matane. Les deux clubs ont maintenant chacun une victoire à leur crédit, tandis que l'autre joute a été nulle. Plamondon a dirigé l'offensive de son club avec deux buts et un assist, tandis que Desrosiers, Leduc, Bartlett, Nadon, Lamoignon et Gilbert ont compté les autres buts des vainqueurs. Guilmont et Long ont enregistré les buts des perdants.

HIÉR		
Première période		
1—Matane: Léger (Plamondon, Gilbert) 0:23		
2—Matane: Gilbert (Léger) 14:54		
Punitions: Connolly, 6:44; Bartlett, Marshall, 11:10; Bartlett, 16:33		
Deuxième période		
3—Matane: Léger (Plamondon) 0:53		
4—Matane: Leduc (Lamoignon, Bartlett) 4:07		
5—Matane: Desrosiers (Gendron, Bilodeau) 5:27		
Punitions: Garand, 2:40; Gilbert, 1:41; Lamoignon, 12:50		
Troisième période		
6—Cornwall: Connolly (Payette, Moore) 14:19		
Punitions: Plamondon, 15:16; Bartlett, 17:24		
Arrêts: Pallé 26, Piquette 25.		

FORUM

AUX ABONNES DE LA N.H.L.

Les détenteurs de billets de saison ont le privilège de réclamer leurs billets pour les lère et 2e parties des éliminatoires dès maintenant, sur présentation de leur carte d'identité et contre 10 h. c.m. à 9 h. p.m. tous les jours. Les billets doivent être réclamés avant 3 h. p.m. le jour précédent de chaque partie, sans quoi ils seront annulés.

AUX ABONNES DE LA LIGUE QUEBEC

Prière de réclamer vos billets des éliminatoires le veille de chaque partie et d'exhiber carte d'identité et contrat.

Note de protestation de la Russie à la Grèce

LONDRES, 22. — (PCf) — L'Union soviétique a envoyé, samedi, une nouvelle note de protestation à la Grèce au sujet de l'établissement de bases militaires américaines dans ce pays.

Permutations au Pacifique Canadien

La nomination de M. Thomas Hooks, de Montréal, au poste de gérant du trafic-marchandises, pour les régions des Prairies et du



M. A.-M. Shields

M. Thomas Hooks

Pacifique au chemin de fer Pacifique Canadien, vient d'être annoncée par M. John Fullerton, gérant général du trafic-marchandises de cette compagnie.

On a aussi annoncé la nomination de M. A.-M. Shields, de Montréal, qui remplacera M. Hooks à

C'était la troisième note de protestation remise depuis une semaine par les Russes à des membres de l'alliance occidentale. Une note s'objectant à l'établissement d'une base aérienne américaine en Hollande fut remise à la Haye, jeudi dernier, et plus tôt, la semaine dernière, le Kremlin avait protesté contre le projet d'alliance militaire de la Turquie avec le Pakistan.

La Hollande et la Turquie ont accueilli froidement les protestations russes et il appert que la Grèce fera de même.

DEUXIEME NOTE

La note de samedi était la deuxième envoyée à la Grèce sur le même sujet. Une protestation faite le 26 octobre 1953 disait que l'usage du territoire grec pour des bases américaines était "la preuve que le gouvernement grec avait commencé à appliquer des mesures de préparation directe à une nou-

velle guerre."

La nouvelle note, remise par le sous-ministre des Affaires étrangères V.-A. Zorin à l'ambassadeur grec à Moscou, dit que les "événements récents" ont confirmé l'attitude de la Russie contre le fait que le gouvernement grec permette aux Etats-Unis l'usage de bases grecques.

La note précise que la construction d'une base aéro-navale américaine dans l'île de Crète, en Méditerranée, est "accélérée" et prétend que d'autres bases aériennes pour bombardiers et avions de reconnaissance sont construites sur des îles grecques de la Mer Egée, près de l'entrée des Dardanelles donnant sur la Mer Noire, à la frontière méridionale de la Russie.

La note conclut: "Le gouvernement soviétique attire de nouveau l'attention du gouvernement grec sur le fait que la responsabilité des conséquences pour l'application des mesures militaires sus-mentionnées retombe entièrement sur le gouvernement grec."

On prévoit que les réponses de la Hollande, de la Turquie et de la Grèce seront à peu près semblables.

A La Haye, des informateurs fiables ont dit que la protestation serait probablement rejetée.

Nouvelle zone horaire pour la Corée du sud

SEOUL, 22. — (PAf) La Corée du sud vient finalement de proclamer son indépendance de la zone horaire du Japon. Vous devriez voir la confusion.

L'Assemblée nationale, d'un patriotisme farouche, a fixé elle-même une zone horaire pour la Corée. L'heure est d'une demi-heure en retard sur celle du Japon. La nouvelle mesure est entrée en vigueur samedi.

Lorsque les gens se fixent des entrevues, ils se demandent maintenant: "A l'heure du Japon ou de la Corée?" L'avion de 4 h. pour le Japon part à 4 h. 30. L'avion de 3 h. arrive à 3 h. 30. Les services de communications télégraphiques et téléphoniques éprouvent les plus grandes difficultés.

Il y a 50 ans, le Japon a ordonné à la Corée de régler ses horloges sur les siennes afin de faciliter le commerce. Bien que le climat politique entre les deux pays n'ait pas toujours été par la suite très favorable, les divers incidents avaient au moins le mérite de se produire à la même heure.

Maintenant, la Corée du sud a adopté un horaire qui lui est propre.

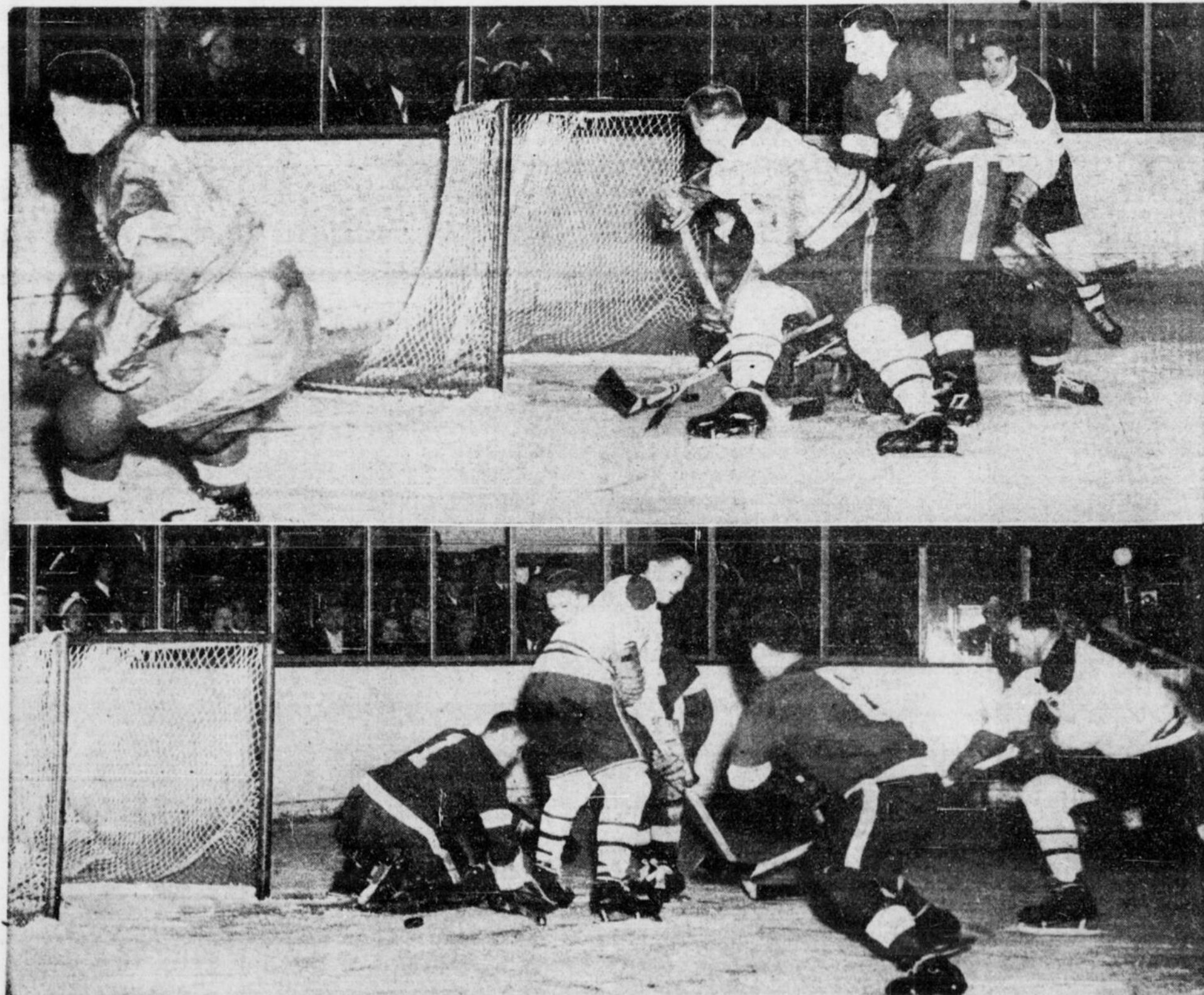
Le secrétariat d'Etat américain a été le premier à s'incliner. Question d'étiquette internationale, a expliqué un diplomate. Comment pouvez-vous fixer des entrevues

avec des Coréens quand votre montre n'indique pas la même heure que la leur

L'armée s'est montrée plus co-riace. Les autorités du transport militaire, moins enclines à la diplomatie, ont demandé comment elles pourraient faire fonctionner les services ferroviaires si tout le monde a sa propre heure. Mais l'armée a consenti finalement à s'incliner elle aussi.

Puis ce fut au tour de l'aviation à résister. Durant quelque temps, les avions ont continué de décoller du Japon à l'heure et arrivaient en Corée une demi-heure avant le temps. Puis ils quittaient la Corée du sud à temps pour retourner au Japon avec une demi-heure de retard. L'aviation a elle aussi fini par accepter le nouvel horaire.

Parmi les gens qui sont particulièrement contents du changement, on peut ranger les vendeurs de montres. Ils se réjouissent parce que les voyageurs coréens ont commencé à parler de s'acheter une deuxième montre afin de savoir quelle heure il est au Japon et en Corée.



LES RED WINGS DE DETROIT, privés de Red Kelly, Marcel Pronovost et Bob Goldham, et aussi de Gordie Howe pour deux tiers de la joute, n'ont offert qu'une faible opposition aux Canadiens, qui l'ont emporté facilement 6-1, samedi soir au Forum. En haut, Lorne Davis, qui ne compte pas souvent, est sur le point de marquer l'un de ses rares buts au cours d'une mêlée devant le filet de Terry Sawchuk. Al

Arbour tente vainement de tenir Davis en échec. Ed Stankiewicz est à l'extrême gauche et Eddy Mazur à l'arrière-plan. En bas, Floyd Curry vient de lancer vers le filet pour compter le premier but de la joute. Tony Lenwick (No 8) arrive trop tard pour empêcher la rondelle de pénétrer dans le filet. Jean Béliveau est tenu en échec par Arbour.

(Photos Jacques Doyon—La Patrie)